

Aujourd'hui: le temps sera assez ensoleillé. Le ciel se couvrira dans l'après-midi à partir du nord-ouest.

Demain: temps variable accompagné de quelques précipitations tombant sous forme de neige au-dessus de 2000 m.

Lac des Brenets 745.51 m					Lever	Coucher
Lac de Neuchâtel	18°	6°	3200 m		7 h 15	19 h 36
					7 h 44	19 h 23
Fête à souhaiter mercredi 19 septembre: Emilie						

Le choix d'Hodgson

Neuchâtel Xamax va retrouver les sensations particulières de la Coupe d'Europe ce soir au Portugal. Sur le coup de 22 h 30, les «rouge et noir» affronteront Estrela da Amadora. L'entraîneur Roy Hodgson a communiqué son onze de départ, qui aura la composition suivante: Pascolo; Régis Rothenbühler, Egli, Lönn, Fernandez; Gigon, Jeitziner, Perret, Bonvin; Chassot, Sutter.

► 16



L'Impartial

OPINION

Epargner «suisse»

A force de pétochier au moment où elle avait les moyens d'agir, la classe politique suisse se retrouve débordée au chapitre de la hausse constante des loyers sous la pression des taux hypothécaires.

Nous avons vécu avec des taux artificiellement bas car ils étaient précisément plus politiques que techniques, et nous voici tous dans la mélasse, Conseil fédéral en tête.

Durant la session des Chambres, le gouvernement va présenter une mesure brouillonne, d'une efficacité douteuse consistant à bloquer les taux hypothécaires.

C'était il y a sept ou huit ans qu'il fallait sauter à la gorge des loups de la spéculation quand la bave leur montait aux babines avec l'inadmissible complicité de certaines banques qui prêtaient jusqu'à 120%, sur des objets pourris.

Comment faire confiance à l'avenir à tous ceux qui n'ont pas pris à temps les mesures qui s'imposaient, c'est-à-dire quand on a observé un dangereux dérapage de la structure du financement hypothécaire?

Cette structure inverse des taux, qui voit le court terme mieux rémunéré que la longue durée, est tout simplement absurde.

Il faut être naïf ou mal informé pour épargner en Suisse. Les placements fiduciaires sur l'euro-marché sont beaucoup plus attractifs de même que les créances comptables.

Avant d'inventer des moyens coercitifs pour bloquer les taux hypothécaires mieux vaut créer en Suisse des conditions d'épargne attractives afin de restructurer le financement des hypothèques.

Le moyen existe, il est simple mais sa pratique est ridicule: il s'agit de défiscaliser l'épargne à un niveau intéressant. La Confédération fait un geste en ne soumettant pas à l'impôt anticipé l'épargne dont l'intérêt annuel ne dépasse pas 49 francs et 99 centimes ce qui représente un capital d'environ 900 francs. Alors les petits bas de laine font du tourisme bancaire et multiplient les livrets de dépôts en autant de fois 900 francs qu'une vie de labeur leur a permis de mettre de côté.

Au lieu de prendre des mesures contre nature, le Conseil fédéral serait mieux inspiré de défiscaliser l'épargne jusqu'à concurrence de 50.000 francs par personne, 100.000 francs par couple. De toute manière cette épargne-là est à l'étranger, donc déjà perdue pour le fisc. Autant la faire rentrer en attirant du même coup de l'épargne étrangère.

Mais évidemment, cette solution technique est trop simple pour la politique politicienne qui fait trinquier les locataires...

Gil BAILLOD

Paris et Bonn sur la même longueur d'onde

La présence française militaire en Allemagne réduite

Le président français François Mitterrand et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl se sont rencontrés hier à Munich. Pour le 56e et dernier sommet franco-allemand avant l'unification. Au sommaire: réduction de la présence militaire de la France sur le sol allemand, Europe et Nations Unies. Dans les faits, la confirmation du rôle politique retrouvé de l'Allemagne.

L'événement prendra place dans l'Histoire. Hier s'est déroulé à Munich le dernier sommet franco-allemand avant l'unification. Le cinquante-sixième du nom.

Le président Mitterrand et le chancelier Kohl ont pris une décision importante: les troupes françaises présentes sur le territoire ouest-allemand seront réduites de moitié («dans un premier temps»). Ceci dans les deux ans à venir. L'objectif final restant le retrait total, «dans la mesure où l'Allemagne doit retrouver sa totale souveraineté après l'unification du 3 octobre», comme l'a indiqué le président Mitterrand.

L'idée tenait à cœur au locataire de l'Élysée. Il en avait déjà fait part lors du dernier sommet de l'OTAN à Londres en juillet dernier. La voici donc mise noire sur blanc.

Dans les chiffres, la présence militaire de la France se monte à 48.000 hommes. La brigade franco-allemande (créée en 1987) et les forces de Berlin - au total 7000 hommes - y sont comptabilisées. Mais elles ne sont pas prises en compte dans la réduction annoncée hier.

Quant aux forces stationnées à Berlin, ce sont les accords de la conférence «4+2» qui font foi. Selon les termes du traité signé le 12 septembre dernier à Moscou.

Reste que, pour l'anecdote, certaines villes de garnison ne voient pas d'un bon œil le départ des militaires tricolores. Elles seront rassurées, car les deux hommes ont déclaré être conscients des problèmes que les départs poseront. Helmut Kohl a même ajouté que les troupes françaises «sont toujours les bienvenues» sur le sol allemand.

PRÉOCCUPATIONS EUROPÉENNES

Mitterrand et Kohl ne se sont toutefois pas contentés de régler les implications militaires de l'imminente unification allemande. Tous deux ont en effet affirmé leur volonté de voir la France et l'Allemagne continuer

à jouer un rôle moteur dans la construction de l'Europe. N'hésitant pas à évoquer «la communauté de destin» de leurs deux peuples. Quant au chancelier ouest-allemand, il a réaffirmé la volonté de son pays de dissiper «les craintes et les préoccupations» nées de l'unification. Ajoutant que l'Allemagne avait le devoir de poursuivre l'édification européenne.

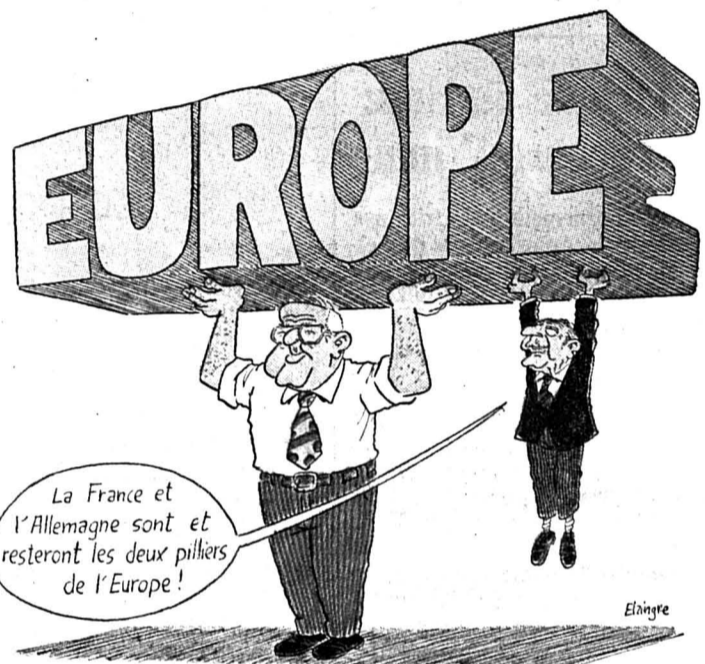
Les deux dirigeants ont plus particulièrement insisté sur leur volonté de mener à bien l'union politique, monétaire et économique. Des sujets qui occuperont l'essentiel des conférences de Rome en décembre prochain.

Mais ce n'est pas tout! Paris et Bonn se sont également engagés à œuvrer pour la création d'une confédération européenne dans laquelle coopèreraient tous les Etats du continent. Encore une idée chère au locataire de l'Élysée.

UN SIÈGE: NORMAL

Le président français a par ailleurs soulevé un nouveau lièvre: la participation de l'Allemagne unie au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Un siège permanent serait, selon lui, «tout à fait normal».



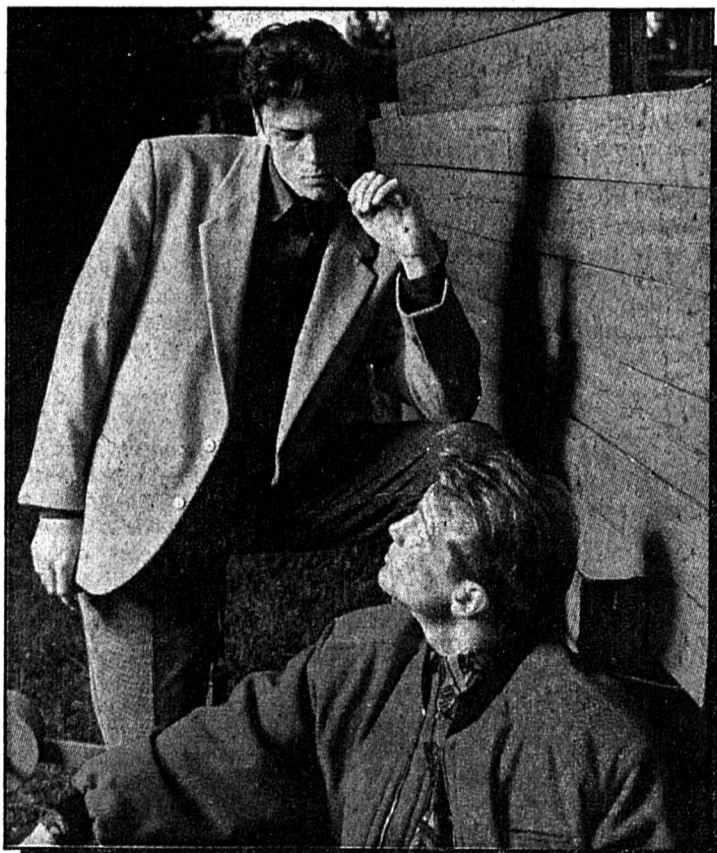
L'idée avait déjà été émise par un haut responsable soviétique. Reste à savoir si elle fera l'unanimité dans les mois ou les années à venir.

Helmut Kohl, quant à lui, est resté prudent. La question «n'est pas d'actualité», s'est-il contenté d'expliquer. Arguant de plus que son pays avait d'autres chats à fouetter pour l'instant. Mais il a cependant ajouté

que la question devrait être envisagée plus tard.

Finalement, cette rencontre n'a fait que confirmer le rôle politique prépondérant que l'Allemagne aura à jouer dans le futur. Un sommet qui corrobore une impression générale: ces derniers mois Helmut Kohl a gagné une dimension politique que personne ne lui connaissait. (Imp, ap)

Un homme de terre et de feu



L'hiver au masculin: mode, antimode, archimode... le jean reste toujours une valeur sûre, en bleu ou noir. Mais à côté de l'éternelle tendance denim, la mode masculine se décline en terre.

Du sable au marron, du vert mousse au kaki. Les roux «chasse» préparent à une tendance plus agressive, empruntée au sport, électrique.

Le salon de l'élégance et de l'habillement masculin annonce un homme de terre et de feu, en six versions.

(Notre illustration: Migros affiche la couleur...)

● Lire en page 11

Crise du Golfe: le show unitaire de l'Europe

L'Europe tient à montrer sa solidarité interne dans la crise du Golfe:

- L'expulsion des attachés militaires irakiens a en effet commencé hier dans les pays de la CE. La décision avait été prise la veille à Bruxelles. Les diplomates irakiens ont également vu leur droit de déplacement restreint dans la plupart des pays de la Communauté.

- Les Etats membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se sont réunis hier soir pour discuter de nouvelles ripostes européennes communes, à l'encontre de l'Irak.

En Irak:

- Le Croissant rouge est désormais prêt à prendre livraison des vivres et des médicaments envoyés par les organisations sœurs. Cela ne semble toutefois rien changer à la décision irakienne de refuser toute aide qui passerait par le CICR.

- Bagdad limoge. Saadoun Chaker, membre du Conseil de Commandement de la Révolution irakienne, la plus haute instance dirigeante du pays a été mis sur la touche pour «raisons de santé».

Aux Etats-Unis:

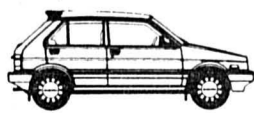
- George Bush a rencontré quelques difficultés hier face au Congrès américain. Sa demande urgente de quelque deux milliards de dollars (environ 3 milliards de francs) pour financer le déploiement militaire dans le Golfe s'est heurtée à de solides objections.

● Lire en page 2

Top modèle selon statistiques du

TCS

SUBARU JUSTY 4WD
Fiabilité - Qualité - Sécurité



Offre spéciale

Fr. 13975.-



GARAGE ET CARROSSERIE AUTO-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

Fritz-Courvoisier 66

039/28 66 77

Des mesures appliquées à la lettre

L'Europe passe aux actes contre les diplomates irakiens

L'Europe cultive la solidarité. Les décisions prises par la Communauté européenne (CE) lundi ont commencé à être appliquées hier. Les attachés militaires irakiens ont été expulsés. Les représentants des pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se sont réunis dans le même temps, pour envisager d'autres sanctions communes contre Bagdad. Malgré l'accord du Croissant rouge irakien, le gouvernement de Saddam Hussein refuse toujours, de son côté, que les vivres destinés aux Irakiens et aux Koweïtiens soient distribués.

L'Europe se veut désormais solidaire, et entend le prouver dans la crise du Golfe. La décision prise lundi à Bruxelles d'expulser tous les attachés militaires irakiens des pays de la CE est appliquée depuis hier. Les diplomates irakiens sont également restreints dans leurs déplacements. Dans la plupart des pays de la Communauté, ils n'ont plus le droit de sortir d'un

rayon de 30 kilomètres autour de leur lieu de résidence.

Les ministres de la Défense et des Affaires étrangères des neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) se sont pour leur part réunis hier à Paris. Ils se sont prononcé pour un blocus aérien à l'encontre de l'Irak, et ont décidé de demander au Conseil de sécurité des Nations Unies d'édicter une résolution dans ce sens.

Les experts militaires de l'UEO se réuniront d'ailleurs dès aujourd'hui pour parler de la coordination militaire, qui sera étendue aux forces aériennes et terrestres.

PRÊT POUR LES LIVRAISONS

Le Croissant rouge irakien (CRI) s'est de son côté déclaré prêt à recevoir les vivres et les médicaments envoyés par les organisations humanitaires internationales. Le CRI serait d'accord, selon des sources sur

place, de collaborer avec le CICR et les autres organisations du même type.

Cela ne change, semble-t-il, rien à la décision de Bagdad de refuser toute aide acheminée et distribuée sous l'égide des Nations Unies et du CICR.

Le Conseil de Commandement de la Révolution irakienne, la plus haute instance dirigeante du pays a, en outre, mis

un de ses membres sur la touche. Saadoun Chaker a en effet dû prendre sa retraite pour «raisons de santé». Le Conseil qui comptait à l'origine neuf membres n'en n'aura désormais plus que sept.

George Bush a par ailleurs rencontré quelques difficultés hier face au Congrès américain. Sa demande urgente de 1,9 milliard de dollars (environ 3 milliards

de francs) pour financer le déploiement militaire américain dans le Golfe s'est en effet heurtée à de solides obstacles.

La proposition d'annuler la dette égyptienne a été l'une des objections principales à cette demande de crédit.

L'Égypte pour sa part accuse Bagdad d'enrôler de force dans l'armée les travailleurs égyptiens. Un communiqué du chef du Syndicat d'Égypte dans ce sens doit paraître aujourd'hui dans un journal gouvernemental. (Imp. ats. ap. afp. reuter)

Appel israélien

Le premier ministre israélien Itzhak Shamir a lancé hier un appel à un large soutien international à son pays en cas d'attaque irakienne contre l'État hébreu.

Le ministre des Affaires étrangères David Lévy, de retour d'un voyage à Bruxelles, a par ailleurs affirmé tenir de sources bien informées, que l'Union soviétique avait déjà mis en garde Bagdad contre

toute attaque contre Israël. M. Shamir disait ne pas être certain de ces déclarations.

«Dans tous les cas, nous n'attendons personne pour venir à notre rescousse», a-t-il souligné devant la presse. «Nous sommes capables de défendre notre sécurité, mais nous avons bien sûr besoin de compréhension et d'équipements.» (ap)



Hans-Dietrich Genscher a participé à la réunion de l'Union de l'Europe occidentale hier à Paris. (AP)

Afrique du Sud: on accuse Winnie

Le gouvernement sud-africain a annoncé hier que l'épouse de Nelson Mandela, Winnie, va être poursuivie devant la Cour suprême de Johannesburg sous l'accusation d'enlèvement et coups et blessures, après la mort en 1988 d'un jeune noir.

Selon les dépositions faites devant la justice, en décembre 1988, quatre jeunes Noirs avaient été enlevés dans une église de Soweto et emmenés au domicile de Mme Mandela, où ils furent battus à plusieurs reprises. L'un d'eux, Stompie Seipei, a été tué. Les trois survivants ont déclaré que Mme Mandela avait participé au passage à tabac.

Des organisations anti-apartheid avaient dénoncé Winnie Mandela l'an dernier à la suite de cette affaire. Toutefois, l'épouse de Nelson Mandela était revenue sur le devant de la scène depuis la libération de son mari en février dernier après 27 ans de prison.

COUP DUR

La décision de poursuivre Mme Mandela va certainement porter un coup aux relations entre le gouvernement et l'ANC qui avaient inauguré depuis mai une politique de rapprochement.

Le procureur général a fait allusion à cet aspect des choses en déclarant: «Après considération attentive de tous les aspects, y compris des conséquences éventuelles étrangères aux normes juridiques normales, j'ai décidé de poursuivre Mme Mandela.» Elle aura à répondre de quatre chefs d'accusation pour enlèvement, et de quatre autres voies de fait dans l'intention d'infliger un dommage corporel grave, a-t-il ajouté. (ap)



Winnie Mandela, sous les feux de l'actualité. (AP)

De notre correspondant à Washington
Claude FROIDEVAUX

En confiant à deux journalistes du «Washington Post» et du «Los Angeles Times» tout ou partie de la stratégie américaine dans le Golfe, au cas où Bagdad déclencherait les hostilités, le général Dugan a tout simplement trahi un secret militaire. George Bush l'a appris dimanche matin en lisant ses journaux; dans les heures qui ont suivi, il a rencontré son secrétaire d'Etat à la Défense et pris sa décision.

Le glorieux passé du chef de l'état-major de l'Armée de l'air, ses 300 missions au-dessus du

Vietnam, n'ont pas fait le poids: le président des Etats-Unis n'a pas hésité une seconde à faire monter de la plus grande fermeté en un moment où la tension est au plus fort dans le Golfe et où un seul instant de mansuétude pourrait être interprété comme un aveu de faiblesse.

JOURS COMPTÉS

«Les jours d'une présence militaire américaine massive aux Philippines sont comptés». C'est Richard Armitage qui a fait cette déclaration à Manille, où il dirige la délégation américaine chargée de négocier un nouvel accord avec le gouvernement philippin. Le traité actuel expire dans un an; il règle les modalités de la présence de 40.000 soldats américains dans les deux plus grandes bases situées hors des Etats-Unis, Clark et Subic, ainsi que dans 4 installations de plus modeste importance.

Face à une opposition grandissante, Cory Aquino a demandé que s'organise «un départ en bon ordre» de l'aviation et de la marine US. Depuis plusieurs années, Washington s'efforce de trouver des solutions de rechange, en Australie par exemple; quant au Département d'Etat, il s'est refusé à confirmer ou à démentir les rumeurs selon lesquelles Clark et Subic allaient fermer leurs portes, «d'ici une dizaine d'années» comme l'a déclaré le démocrate Stephen Solarz qui préside la sous-commission des Affaires étrangères pour l'Asie et le Pacifique.

CADRE DÉFINI

En dépit de leurs efforts, l'administration et les congressistes chargés de mettre sur pied le prochain budget des Etats-Unis piétinent toujours. Le cadre général de travail est pourtant défini, au terme duquel le ménage américain va devoir économiser

50 milliards de dollars pendant le prochain exercice, et 500 autres milliards pendant les 5 années suivantes, afin de satisfaire les exigences de la loi Gramm-Rudmann qui oblige l'Etat à tenir des comptes équilibrés. C'est que politiques et fonctionnaires ne parviennent pas à tomber d'accord sur les priorités, en l'absence à définir les secteurs qui feront les frais de cette épargne obligée.

C'est le moment que choisit

un républicain de haut rang pour inviter le Congrès à renvoyer à son auteur la proposition de George Bush de passer l'éponge sur les 6,7 milliards de dollars de la partie militaire de la dette égyptienne: «Si nous entrons en matière, explique William Broomfield, d'autres pays créanciers vont se presser au portillon, tels Israël ou la Pologne. Et le moment est on ne peut plus mal choisi pour concéder un tel geste». C. F.

Rififi autour de la Défense

Le présent et le futur de l'armée font la «Une» aux Etats-Unis

Bases closes

Invoquant un moindre risque de confrontation avec l'Union soviétique et la nécessité de faire des économies, le ministre américain de la Défense Dick Cheney a annoncé hier que son pays allait fermer 94 bases en RFA et cesser ou réduire

ses activités dans 56 bases de dix pays. Ces mesures seront appliquées au cours des prochaines années et toucheront aussi bien des bases importantes que de petites installations. (ap)

ÉVÉNEMENT

Prometteur

Helmut Kohl et François Mitterrand voient haut et loin. C'est tout à leur honneur.

Une étape importante a été franchie, hier, dans le processus d'intégration européenne. Les conditions optimales dans lesquelles s'effectue l'unification allemande semblent imprimer à la construction du Vieux-Continent un effet de synergie remarquable.

Ainsi, le dernier sommet franco-RFA vient-il de déboucher sur un concert dans lequel le chancelier et le président ont embouché avec ardeur les mêmes trompettes. Foin des conflits donc, les dirigeants contemporains sont gens responsables, les millions de morts de deux guerres successives qui ont fait trembler le monde n'auront pas été inutiles.

Dans les relations humaines, on le constate, connaître ses interlocuteurs en tant qu'individus d'abord, et dans leurs spécificités ensuite, permet de s'apprécier mutuellement. Et d'avancer dans la réflexion et la résolution des problèmes interétatiques. La diplomatie, c'est connu, passe aussi par les conversations à bâtons rompus autour d'une table de bistrot. Et Munich n'en manque pas.

Cependant, le noyau franco-allemand consacre la suprématie de l'Allemagne sur la France laquelle, de tout temps, a affiché sa volonté d'être le phare du continent. Se tenant en ce moment historique aux côtés de l'Allemagne, François Mitterrand démontre en fait qu'il ne tient pas du tout à tomber dans l'ombre de son désormais puissant voisin. La parade pourrait dès lors bien venir de la relance d'un axe franco-britannique, afin de contenir le poids allemand sur le nouvel échiquier continental. Reste à espérer que l'heure venue de la tant désirée Confédération européenne, dans laquelle œuvreraient à égalité tous les partenaires qui la composent, les dirigeants fassent à leur tour preuve de sagacité et de clairvoyance.

Curieux rebond de l'Histoire, tout de même, lorsque le président français aborde la notion de destin commun aux deux pays. Le serment de Strasbourg semble sortir de la naphtaline. En 842, Louis le Germanique et Charles le Chauve, en allemand pour l'un, en langue romane des Francs pour l'autre, tous deux petits-fils de Charlemagne, se prêtèrent serment de fidélité.

L'embryon d'Europe unie, ce n'est pas exactement une nouveauté...
Sonia GRAF

LE MONDE EN BREF

ANNULATION. - Les autorités gabonaises ont annulé hier, dans les deux principales agglomérations du Gabon, les élections générales de dimanche dernier largement dominées par le Parti démocratique gabonais (PDG) au pouvoir. Il s'agissait du premier scrutin pluraliste organisé au Gabon.

IRA. - Le corps de l'officier de la police locale d'Irlande du Nord enlevé samedi par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui a revendiqué dimanche son «exécution», a été retrouvé hier près d'Armagh, dans le sud de l'Ulster, a-t-on indiqué de source policière.

PENTHOUSE. - Le magazine de charme «Penthouse» va bientôt être vendu en URSS et en Europe de l'Est, a annoncé son fondateur et éditeur Bob Guccione.

MÉDECIN. - L'équivalent de 600.000 FF (environ 150.000 francs) en monnaies française et américaine ont été saisis vendredi dernier à l'aéroport parisien de Roissy dans des bagages destinés au maire démissionnaire de Nice Jacques Médecin, qui se trouve actuellement en Argentine, affirme l'hebdomadaire satirique «Le Canard enchaîné».

GRÈVE. - Les distributeurs de carburants ont annoncé hier qu'ils feraient grève d'ici la fin de l'année sur tout le territoire italien par trois fois, soit douze jours au total, annonce un communiqué commun des principales organisations de distribution.

ÉTUDIANTS. - Un Parlement étudiant paneuropéen a été créé hier à Zagreb (en Croatie, à l'ouest du pays) à l'issue d'une réunion des organisations étudiantes de 25 pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est, a indiqué l'agence Tanjug.

AFGHANISTAN. - L'armée afghane a tué 70 moudjahidin hier dans une embuscade dans la province de Bagdis (ouest, frontière soviétique) où les combats pour le contrôle de la région se sont intensifiés, a annoncé un porte-parole gouvernemental à Kaboul.

TURQUIE. - Le mouvement d'aide aux réfugiés «Coordination Suisse-asile» a appelé mardi le Conseil fédéral à protester formellement auprès de la Turquie, après la suspension par ce pays de l'application de la Convention européenne des droits de l'homme dans le sud-est anatolien.

NAVETTE. - Une nouvelle fuite d'hydrogène s'est déclarée lundi à bord de la navette spatiale américaine Columbia, contraignant la NASA à annuler son lancement, pour la quatrième fois depuis le 29 mai.

VISITE. - Le président syrien Hafez el Assad effectuera la semaine prochaine une visite en Iran, pour la première fois depuis l'avènement de la République islamique il y a 11 ans.

URSS. - Le premier ministre soviétique Nikolai Ryjkov a laissé entendre hier qu'il pourrait démissionner si le Soviet suprême adoptait des réformes trop radicales.

LIECHTENSTEIN. - Le Liechtenstein est devenu hier le 160e Etat à hisser le drapeau de membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à l'ouverture à New York de la 45e session de l'Assemblée générale de l'organisation.

ALGÉRIE. - Les «fellahs» (agriculteurs) algériens dont les terres avaient été nationalisées dans le cadre de la révolution agraire ont appelé les «nostalgiques» de cette loi promulguée en 1971 à «croire» en «la fin du paradis socialiste» en Algérie.

• mini-annonces

• demandes d'emploi

FEMME CHERCHE QUELQUES HEURES DE MÉNAGE et repassage. ☎ 039/28 18 33 28-462655

Dame quarantaine, niveau universitaire, **BILINGUE ANGLAIS**, bonnes notions d'allemand, expérience administrative, cherche emploi bureau, traductions, etc... Préférence temps partiel. ☎ 039/31 43 06 28-470678

Dame cherche emploi région La Chaux-de-Fonds/Le Locle, comme **OPÉRATRICE DE DONNÉES**. Libre de suite. Ecrire sous chiffres 28-470682 à Publicitas, 2400 Le Locle.

ÉLECTROMÉCANICIEN 2 ANS D'EXPÉRIENCE CHERCHE EMPLOI. ☎ 0033/84 45 14 89, soir. 28-462686

MÉCANICIEN TOURNEUR CAP CHERCHE EMPLOI. Ouvert à toutes propositions même autre domaine. Ecrire sous chiffres 28-462680 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

Jeune femme cherche emploi **COMME AIDE DE BUREAU, CONNAISSANCES DACTYLOGRAPHIE, INFORMATIQUE**. ☎ 039/41 10 73, repas. 28-462689

Jeune femme française avec permis de travail, cherche **EMPLOI BRANCHE INFORMATIQUE ANALYSTE-PROGRAMMEUR**. Ecrire sous chiffres 28-462682, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

BOÏTIER-OR, connaissances de la boîte complète, cherche place à responsabilités. Ecrire sous chiffres 28-470685 à Publicitas, 2400 Le Locle.

• immobilier

A louer à Neuchâtel pour le 1er janvier 1991 **APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée, terrasse, cheminée. Pour visiter s'adresser au 038/21 45 49 dès 19 heures. 28-470677

Urgent! **CHERCHE À LOUER GARAGE INDIVIDUEL**. ☎ 039/28 37 90, M. Carneiro- 28-462683

Couple cherche **APPARTEMENT 2-3 PIÈCES**, La Chaux-de-Fonds, loyer maximum. Fr. 800.-. ☎ 039/28 47 01, 17 heures. 28-462684

BUREAU 4 PIÈCES, refait à neuf, dépendances, places de parc, Léopold-Robert, 1er étage, possibilité doublée sur l'étage. Libre tout de suite. ☎ 038/31 58 00. 28-027658

Jeune homme travaillant à l'hôpital cherche **APPARTEMENT DE 2-3 PIÈCES** au maximum Fr. 600.- ou spacieux 4 pièces maximum Fr. 1000.-. ☎ 039/26 70 37 n'hésitez pas à **LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR** 28-462670

AUX PONTS-DE-MARTEL, à louer appartement Fr. 550.-. ☎ 038/42 62 70 87-996

Urgent, cherche **APPARTEMENT 2 - 3 PIÈCES**, à prendre tout de suite. ☎ 039/23 10 64. 28-462644

• à acheter

TRAINS mécaniques, électriques et à vapeur, avant 1960. ☎ 039/31 33 82, midi et soir. 28-470666

COLLECTEUR cherche peintures, gravures, dessins du peintre Olsommer ainsi que tableaux de E. Bille, E. Valette, A. Locca ou tout autres peintures sur le Valais. ☎ 038/31 56 87 87-296

• divers

HIVERNAGE - encore quelques places pour: voitures, camping-car, caravanes dans hangar bien fermé, accès facile, même en hiver. ☎ 0033/81 43 21 63, dès 19 heures. 28-470667

ORGANISTE ANIME BALS, mariages, soirées, etc. ☎ 038/33 35 78 ou 038/25 90 55 91-45380

• nos amies les bêtes

Truvé **CHATTE** tigrée avec taches blanches, longs poils. **JEUNE CHAT**, genre siamois. ☎ 039/31 13 16 28-470684

• marché de l'occasion

A vendre **SUZUKI GSX R 750**, année 1989, 16750 km, expertisée, Fr. 7800.-. ☎ 039/31 19 07 ou natel 077/37 12 39 28-470680

A vendre **RENAULT 5**, expertisée juin 1990, 4 pneus d'été sur jantes, Fr. 3000.-. ☎ 039/26 87 52 28-462605

• amitiés-mariage

Monsieur début retraite, seul, caractère jovial, sobre, **SOUHAITE RENCONTRER UNE COMPAGNE AGRÉABLE** et sympa, libre motivée à mettre fin à la solitude et partager ensemble les joies automnales, de la vie. Voiture souhaitée mais pas indispensable. Préférence La Chaux-de-Fonds, réponse, discrétion assurées. Ecrire sous chiffres 28-462681 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

La promotion-fraîcheur:

Diverses plantes vertes



Hauteur environ 1m

17.-

La super-promotion:

Bâtonnets de merlu surgelés

Offre spéciale du 19.9 au 25.9



450 g

~~4.20~~ **3.20**

(100 g - .71,1)

La surprise:

Chemise d'homme

En flanelle, pur coton. A carreaux de plusieurs couleurs. Divers motifs et tailles.

14.-

Offre spéciale du 19.9 au 25.9

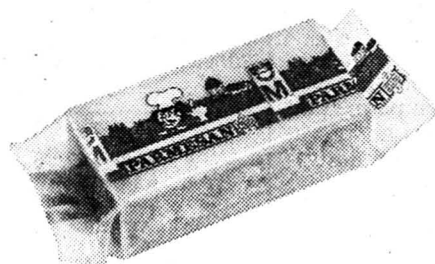
Bouillons «Toro spécial» 5x2 cubes - .40 de moins

Exemple: bouillon de poule

100 g ~~1.90~~ **1.50**

Offre spéciale du 19.9 au 25.9

«Grana Padano» Fromage italien à pâte dure



Le cabas de 2,5 kg **2.40** (1kg-.96)

Offre spéciale du 19.9 au 25.9

Bolets séchés

Le kg ~~19.20~~ **15.50** 30 g ~~5.50~~ **4.50** (10 g 1.50)

Offre spéciale du 19.9 au 22.9

Pommes de terre du pays «Nicola»



Le cabas de 2,5 kg **2.40** (1kg-.96)

Offre spéciale du 19.9 au 25.9

Bolets séchés

30 g ~~5.50~~ **4.50** (10 g 1.50)

Multipack du 19.9 au 25.9

Chocolat suisse Giandor et Giandor amer surfon

100 g ~~1.20~~ **-.95**
A partir de 2 tablettes au choix

Multipack du 19.9 au 25.9

Pur miel américain

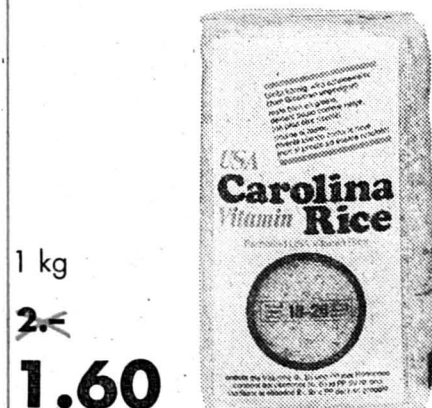
550 g ~~3.10~~ **2.50** (100 g -.45,5)
A partir de 2 pots



Multipack du 19.9 au 25.9

Riz en sachet de 1 kg - .40 de moins

Exemple: riz Parboiled USA



1 kg

~~2.-~~ **1.60**

A partir de 2 sachets au choix

MIGROS

• divers

A vendre **machine électro-érosion Agietron**

Type EMS 2.20 Agiemat 3-4. Année 1986. Avec changeur d'outils, 12 positions, Imematic. Machine à l'état neuf encore en fonction. Disponible mi-novembre 1990.

Raoul Guyot SA
Rue Numa-Droz 10-12, 2303 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 64 51 Fax 039/28 58 55 Tél 952 140 28-012258

L'annonce, reflet vivant du marché

• finance



Mon prêt personnel - Un procrédit

Veillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom Prénom _____
Rue _____ No. _____
NP Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit ouvert de 08.00 à 12.15
Av. L.-Robert 23 de 13.45 à 18.00
2301 La Chaux-de-Fonds
ou téléphoner

039 - 23 16 12

Xprocrédit

A/4 x 4/38/Me

Vingt centimètres qui accrochent

Votations fédérales: modification de la loi sur la circulation routière

«L'acceptation des 2 m 50 constituerait un grave revers pour les milieux écologistes», ne craint pas d'écrire, à quatre jours de la votation, le responsable du référendum, Jean-Claude Hennet. Décidément, les 20 cm de plus accordés aux camions suisses ne passent pas dans les milieux écologistes, qui en oublient les acquis de la révision de la loi sur la circulation routière.

Chronique fédérale

Yves PETIGNAT

«La largeur ne dépassera pas 2 m 50, chargement compris». L'article 9, deuxième alinéa, de la LCR est à l'origine de tout. Actuellement, la largeur maximum des véhicules est fixée à 2 m 30, mais toutes les autoroutes, 80 pour-cent des routes cantonales et 65 pour-cent des routes communales sont ouvertes aux 2.50. 60 à 70 pour-cent des camions, cars et autobus ont une largeur dépassant 2 m 30. Comme c'est la norme dans le reste

de l'Europe. Au fil des années, ce qui était une exception autorisée par le Conseil fédéral est devenue la règle.

LIMITER LES CAMIONS

«Le véritable enjeu de ce dossier, admettent les milieux de l'AST c'est finalement de savoir si l'on veut promouvoir le transport par camions ou si l'on veut au contraire maintenir une disposition qui agit comme un frein à ce trafic». Les écologistes redoutent l'Europe des camions, le passage insensible des camions de 2 m 50 à ceux de 2 m 60, la levée des interdictions de rouler la nuit.

Tout est là, en réalité, et les milieux écologistes pensent qu'un jour, profitant d'une «faiblesse du peuple suisse», l'Europe ne finisse par nous imposer de la même manière les camions de 40 tonnes. Les bagarres à coups de statistiques d'accidents, de projections sur l'augmentation prévisible du trafic sont à placer dans cette perspective.

Ainsi, expliquent les référendaires, alors qu'ils ne constituent que 3 pour-cent du parc des véhicules, les poids lourds sont impliqués dans 10 pour-cent des accidents. Mais, répond le Conseil fédéral, il n'existe aucune étude démontrant que les camions plus larges provoquent plus d'accidents. D'ailleurs, la sécurité routière fait des progrès grâce surtout à une nouvelle attitude responsable des conducteurs: 25 pour-cent de morts en moins depuis 1980.

Selon le Conseil fédéral, il ne sera pas nécessaire de procéder à l'élargissement de toutes les routes communales trop étroites, comme le prétendent les écologistes, puisque communes et cantons pourront toujours interdire les camions de plus de 2 m 30 sur les tronçons difficiles.

CE QU'ON OUBLIE

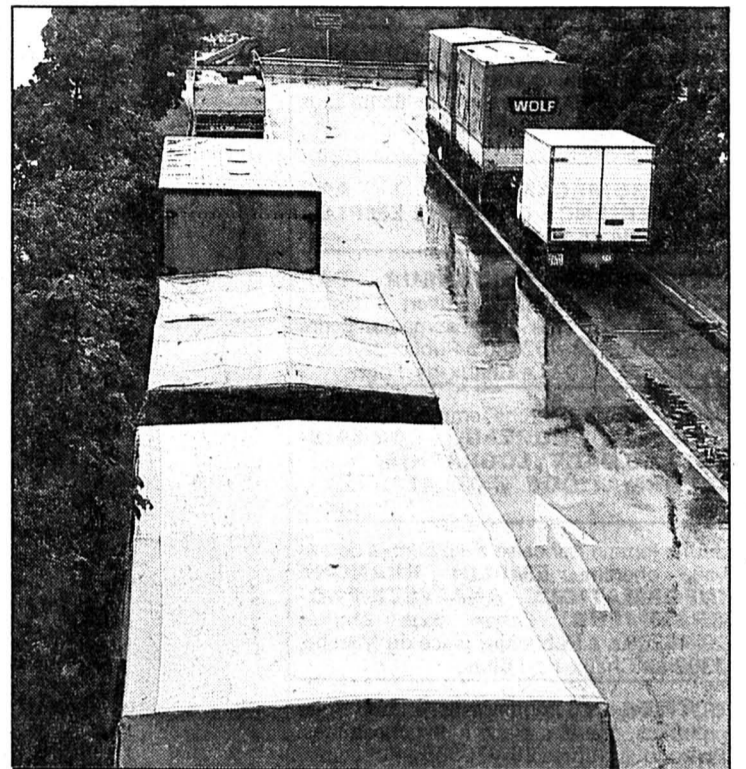
Cela dit, les milieux écologistes, dans leur chasse aux poids lourds, oublient quelques-uns des aspects progressistes de la révision de la LCR.

Sécurité routière

- l'âge minimal pour accompagner un élève conducteur passe de 21 à 23 ans;
- une partie de l'enseignement devra être donnée obligatoirement par un moniteur agréé, le Conseil fédéral aurait en tout cas compétence pour en décider;
- il ne serait plus possible de se soustraire à une prise de sang sans que le permis soit automatiquement retiré;
- les détecteurs de radar seront interdits de fabrication, d'importation, de vente ou de mise en service;
- les chauffeurs de camion ne pourront plus être payés à la tâche, ce qui les incitait à faire de la vitesse. Les prescriptions sur le repos des chauffeurs sont renforcées.

Protection de l'environnement

- lors de l'homologation, le Conseil fédéral pourra ordonner la mesure de la consommation et prescrire que ces résultats soient indiqués sur les véhicules.



La largeur des camions fixée à 2 m 50, une idée qui ne passe pas chez les écologistes. (Widler)

Un pas aisément franchi

Emissions TV entrecoupées de pub: le oui des Etats

Comme cela se fait aux Etats-Unis et dans plusieurs pays européens, les émissions de télévision en Suisse doivent pouvoir être entrecoupées de publicité. Mais seules les émissions d'une durée de 90 minutes au moins seront concernées.

C'est par 30 voix contre 11 que le Conseil des Etats a pris cette

décision hier lors de l'examen de la nouvelle loi sur la radio et la télévision. Il y a un an, le Conseil national s'était refusé à franchir le pas. La Chambre des cantons a aussi donné le feu vert au parrainage d'émissions.

C'est la nécessité pour la Suisse de s'adapter aux normes

européennes qui a incité la majorité du Conseil des Etats à assouplir les prescriptions en matière de publicité à la TV. Depuis le vote négatif du Conseil national en octobre dernier, le Conseil de l'Europe a adopté une convention sur les médias électroniques qui autorise l'insertion de blocs publicitaires

dans des émissions de 45 minutes déjà.

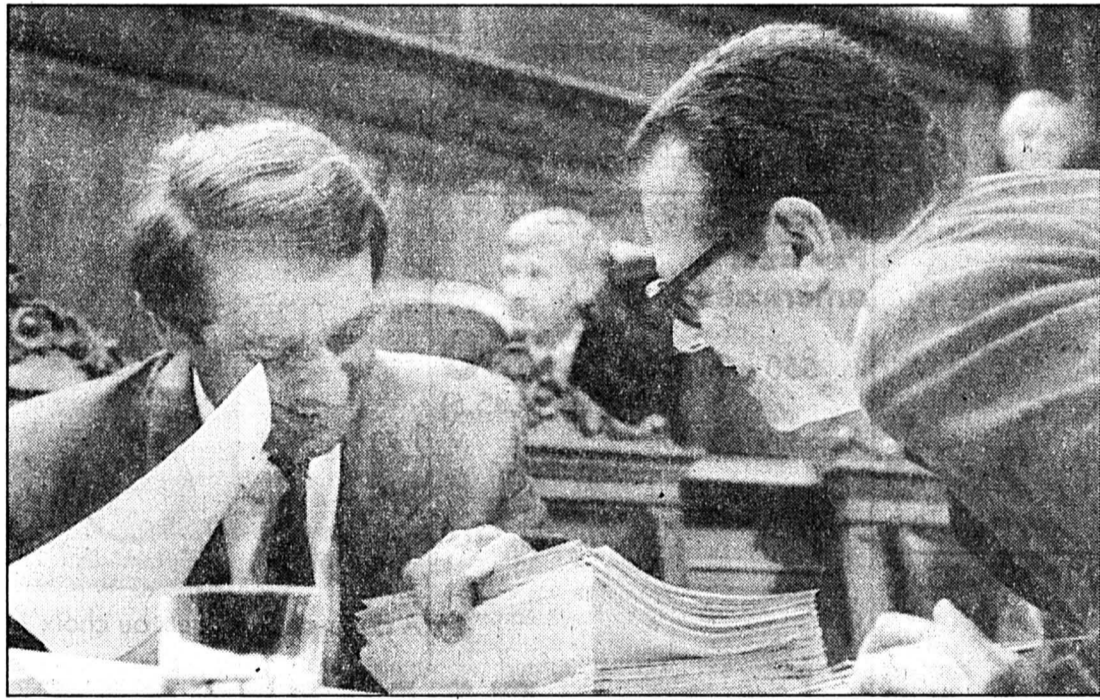
Comme l'a souligné le conseiller fédéral Adolf Ogi, il convient donc de se «rapprocher avec mesure» des standards européens. Mais ceci ne veut pas dire que chaque émission pourra être entrecoupée de publicité selon le bon vouloir des responsables.

«UN PÉCHÉ MORTEL»

Les partisans de l'insertion de blocs publicitaires dans des émissions TV ont aussi souligné que le maintien de l'interdiction entraînerait un déplacement du volume publicitaire à l'étranger, d'où la nécessité d'acheter encore davantage de programmes à l'étranger.

En outre, dans l'hypothèse de la création d'une chaîne privée en Suisse, il convient que celle-ci puisse bénéficier des mêmes atouts que la concurrence étrangère.

De son côté, la minorité rejetante a estimé qu'en permettant ces coupures, on faisait prévaloir le profit au dépend des valeurs culturelles. Cette manière de faire importée des Etats-Unis est «épouvantable» et constitue «un péché mortel contre la culture», a dit Josi Meier (pdc/LU). (ap)



Le conseiller fédéral Adolf Ogi (à droite) a estimé qu'il convenait donc de se «rapprocher avec mesure» des standards européens. (AP)

Jusqu'en l'an 2000

La LIM prorogée par le National

La Confédération pourra continuer à soutenir financièrement l'amélioration des logements dans les régions de montagne. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a en effet prorogé hier de dix ans la loi correspondante, tout en la modifiant légèrement. L'aide ne sera accordée que si les exigences de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement sont respectées.

Les députés ont été unanimes à louer les mérites de la loi, instrument de politique régionale qui contribue à maintenir un habitat décentralisé. Les fonds votés chaque année dans le cadre du budget ont permis d'assainir quelque 15.000 logements de montagne depuis 1971.

Par 71 voix contre 54, les députés ont soumis l'octroi de l'aide fédérale au respect des exigences de l'aménagement du territoire, de la protection de la nature et de l'environnement. Pourtant, la majorité de la commission préparatoire, craignant une bureaucratie et des retards inutiles, proposait d'en rester à l'ancienne version, selon la-

quelle les travaux doivent simplement tenir compte de l'aspect du village et du paysage.

Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz s'est montré rassurant. Il n'y aura aucune enflure de la procédure bureaucratique, les risques de lenteur et de renchérissement des travaux n'existent donc pas, a-t-il dit. Et, sur proposition de l'indépendant zurichois Roland Wiederkehr, la majorité de la commission s'est retrouvée minorité au plénum. Dans son ensemble, la révision de la loi a été approuvée par 126 voix contre 2.

NEUCHÂTEL SUIVI

Dans le domaine juridique, le National a également approuvé à l'unanimité l'octroi de compétence au Tribunal fédéral (TF) décidé par le Grand Conseil neuchâtelois. Le TF pourra statuer sur les prétentions de tiers contre l'Etat fondées sur un comportement du Conseil d'Etat ou du Tribunal cantonal ou de leurs membres, ainsi que les prétentions de l'Etat contre ces autorités. (ats)

PUBLICITÉ

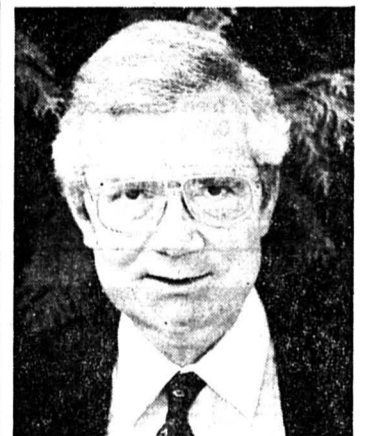
Chômage: légère hausse

Malgré une légère hausse du nombre de chômeurs, le taux de chômage en Suisse est resté de 0,5% en août dernier. On constate par ailleurs que le nombre d'offres d'emploi est toujours supérieur à celui des chômeurs. Le mois passé, 16.483 personnes étaient au chômage, soit 410 de plus qu'en juillet et 856 de plus qu'en août 1989. C'est ce qu'a indiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Parmi les 14.380 chômeurs complets, la part des Suisses s'élève à 57% contre 43% pour les étrangers.

Dans les quatre cantons où le taux de chômage est supérieur à 1%, l'évolution a été différente: Neuchâtel (26 chômeurs en moins soit un total de 909) et Bâle-Ville (-7/1091) ont enregistré une légère baisse du chômage.

Dans le même temps, Genève (+174 chômeurs, soit un total de 2.353) et le Tessin (+95/2.025) ont connu les hausses les plus sensibles en août. Cela s'est répercuté sur leur taux de chômage respectif (ap)



C'est une question de cohérence: on ne peut pas, à la fois, combattre Creys-Malville et Verbois et accepter l'énergie atomique.

Pour réfléchir au meilleur moyen de sortir du nucléaire disons oui au moratoire!



Guy-Olivier SEGOND
Conseiller d'Etat
Conseiller national
SORTIR DU NUCLEAIRE OUI
23 septembre 1990
RESPONSABLE ROMAND: J.-B. BILLETER

LA SUISSE EN BREF

AIDE. - La communauté de travail Texaid, fondée par les six grandes œuvres d'entraide suisses, a récolté un peu moins de vêtements lors du premier semestre 1990 que pour la même période de l'année passée. Par contre, la qualité est meilleure cette année et permet une réutilisation immédiate plus importante, a indiqué hier Texaid.

GREFFES. - L'équipe médicale de l'Hôpital universitaire cantonal de Genève, spécialisée dans les opérations de transplantations du foie, vient de réussir une série d'interventions qui constituent des «premières» suisses.

RAIL. - La première centrale électrique des Chemins de fer fédéraux (CFF) entrée en fonction le 11 avril 1989 à la gare internationale de Chiasso a été officiellement inaugurée

BOURSE. - Le Conseil national a achevé hier son second examen de la révision du droit des sociétés anonymes en maintenant plusieurs divergences avec la version des Etats. Certains points débattus lors de ce débat ne relèvent pas du Code des obligations mais d'une loi sur les bourses, a-t-il constaté.

HYPOTHÈQUES. - Le Grand Conseil du canton de Lucerne a fait un geste mardi contre une hausse du taux hypothécaire par la Banque Cantonale Lucernoise. Il a accepté par 61 voix contre 53 un postulat déposé par le groupe socialiste et demandant de renoncer à une nouvelle hausse du taux hypothécaire.

COMMERCE. - Le rythme d'expansion des exportations observé durant l'année

en cours s'est poursuivi en août, alors que la croissance des importations a sensiblement ralenti, a indiqué hier la Direction générale des douanes.

HAAS. - La contestation visant le nouvel évêque de Coire Wolfgang Haas ne menace pas la paix religieuse en Suisse, car il s'agit d'une question purement interne à l'Eglise catholique. Les affaires religieuses sont de toute façon de la compétence des cantons, a répondu hier le Conseil fédéral à quatre parlementaires.

ADMINISTRATION. - La Suisse alémanique est toujours sur-représentée dans l'administration fédérale. Le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a fait cette constatation hier à Berne à l'occasion du 10e anniversaire de l'organisation Helvetia Latina.

SIDA. - La distribution de seringues gratuites aux toxicomanes bâlois par le biais d'un bus ambulant commencée il y a un peu plus de deux semaines ne sera pas poursuivie, a communiqué hier le gouvernement bâlois.

HEURÈKA. - Si tout va bien, l'autorisation de construire l'exposition nationale Heurêka qui doit s'ouvrir en 1991 à Zurich pourrait être prise début octobre.

CLANDESTINS. - Le curé de Valmorea dans la province italienne de Côme a été arrêté par la police suisse samedi matin à l'aube alors qu'il accompagnait un groupe de réfugiés libanais qui tentait d'entrer en Suisse en passant à gué la rivière Tresa près de Ponte Tresa, entre Varèse et Lugano.

Votations fédérales
du 23 septembre

Renvoyons dos à dos les experts
et laissons parler le bon sens!
Il ne faut pas supprimer le nu-
cléaire dès maintenant, en l'ab-
sence de solution de rechange et
dans une situation internatio-
nale inquiétante.

2xNon

aux initiatives du
«moratoire» et de l'«abandon».

- Economiser l'énergie
 - Garantir l'approvisionnement
 - Protéger l'environnement
 - Développer les énergies nou-
velles
- Autant d'objectifs que nous ap-
prouvons!

Oui

à l'article
sur l'énergie.

2 m 50: aidez-nous à mettre de
l'ordre dans le trafic routier!

Oui

à la loi
sur la circulation routière.

PRDO

Parti radical-démocratique suisse

Responsable: D. Burkhalter, Hauterive

120-735584

Enchères publiques volontaires

Les héritiers de dame Rose Girard
feront vendre par voie d'en-
chères publiques volontaires
par le ministère du notaire Blaise
Stucker, ruelle William-Mayor 2 à
Neuchâtel, l'immeuble, article
329, à Hauterive, au village,
bâtiment, place, jardins de 443 m²
du cadastre d'Hauterive.

Le bien-fonds est situé Rebatte 22 à
Hauterive.

Mise à prix: Fr. 400000.-

Les conditions d'enchères et le des-
criptif de l'immeuble peuvent être
consultés à l'étude de Me Blaise
Stucker, notaire, ruelle William-
Mayor 2 à Neuchâtel, qui fournira
tous renseignements et organisera
des visites de l'immeuble sur ren-
dez-vous.

Les personnes intéressées sont ren-
dues attentives aux dispositions lé-
gales en matière d'acquisition d'im-
meubles par des personnes domici-
liées à l'étranger.

La vente aura lieu le mercredi 26
septembre 1990, dès 16 h 30, à
l'Auberge d'Hauterive, rue de la
Croix-d'Or 9 à Hauterive.

Par mandat: Blaise Stucker, notaire.
28-027556

immobilier

A vendre

restaurant- discothèque

entre Bienne et Neuchâtel.

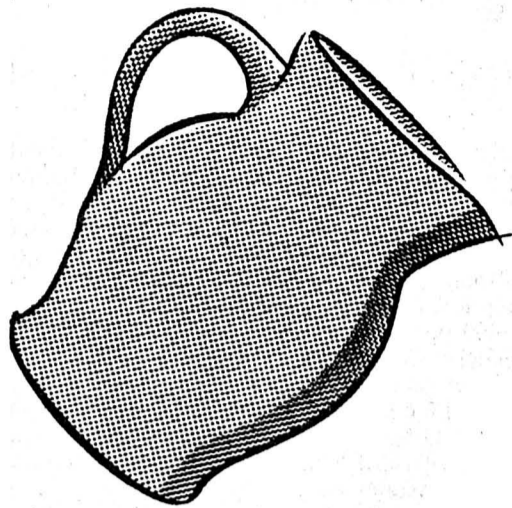
Comprenant:

- appartement 5 pièces;
- restaurant 100 places;
- discothèque 100 places;
- grande terrasse aménagée.

Etablissement complètement
renové avec mobilier.
Etat de neuf.

Fonds propres: Fr. 300 000.-

Faire offres sous chiffres
1 Y 28-625017, Publicitas,
2001 Neuchâtel.

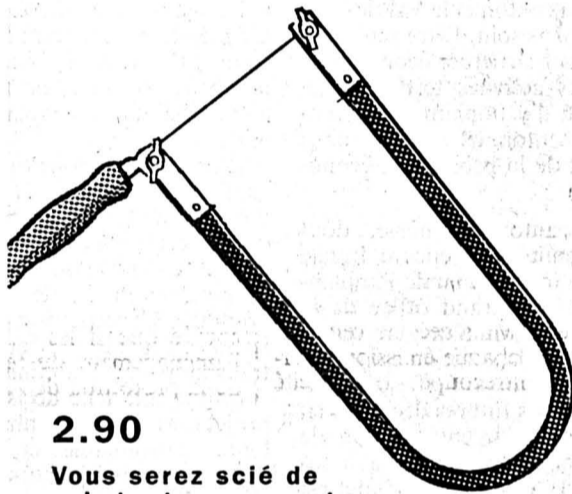


9.80
1 kilo
de terre glaise.

Fabriquez de vos
propres mains une
énigme pour les
archéologues de
demain...

16.50

...et avec ces 6 outils de
potier en bois, donnez style
et finesse à vos créations.



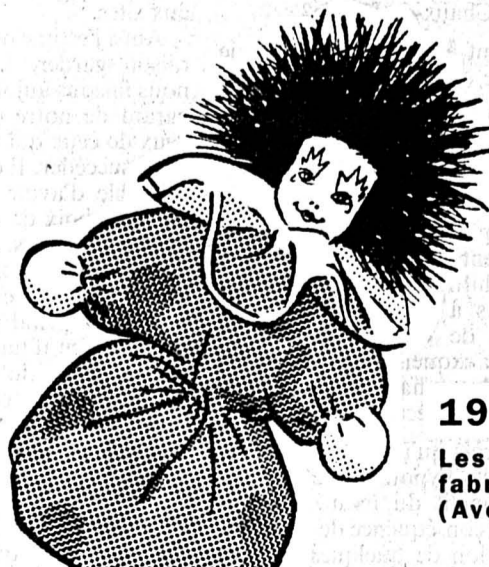
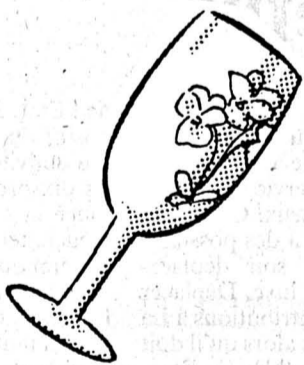
2.90

Vous serez scié de
voir tout ce que votre
fils arrive à faire avec
une scie à découper.

49.-

Set de gravure
complet.

Chaque vin sera un
nectar dans un verre
gravé par vos soins.



19.50

Les enfants seront ravis de pouvoir
fabriquer ce clown avec vous.
(Avec instructions de montage détaillées.)

7.50

Set de 3 pinceaux.

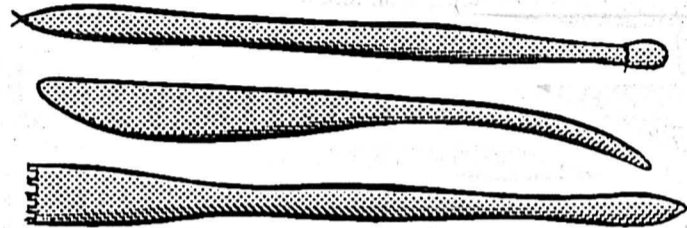
S'il pleut vraiment tout un
week-end, goûtez aux joies rustiques
de la peinture sur bois.



3.50

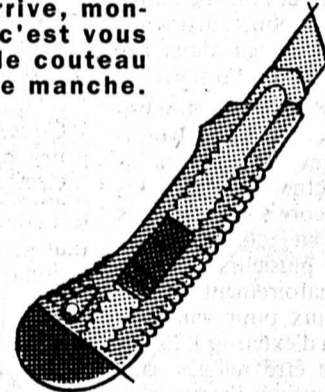
Avec 12 couleurs satinées
différentes, vous ne
pouvez que réussir un
chef-d'œuvre.

**Eh les bricoleurs!
Réjouissez-vous du
prochain dimanche de pluie.**



2.10

Quoi qu'il arrive, mon-
trez que c'est vous
qui tenez le couteau
par le manche.



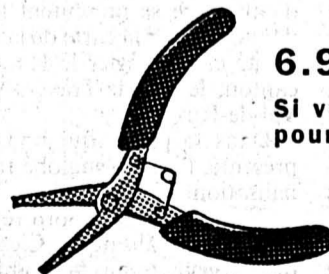
19.50

Ce pistolet à colle est
bien armé pour tenir
nos promesses.
(2 ans de garantie.)



6.90

Si vous en pincez
pour les menus détails...



EPA

Passez d'abord à l'UNIP

Rationalité et équité

Réorganisation et décentralisation de l'administration cantonale

Quarante-sept bâtiments et une concentration localisée en ville de Neuchâtel: la réorganisation et la décentralisation de l'administration cantonale entendent corriger une situation irrationnelle qui, en sus, privilégie largement le Bas du canton par rapport aux Montagnes. Le projet soumis au verdict populaire répond aux impératifs de l'efficacité, de l'équité, de l'équilibre politique et économique. De la cohésion cantonale.

Le Conseil d'Etat entend rationaliser l'administration, libérer des logements en ville de Neuchâtel actuellement occupés par des bureaux, regrouper des services dispersés, mieux répartir les emplois dans l'ensemble du canton, maîtriser les coûts de

développement des services de l'Etat. Un objectif multiple qui répond à la multiplicité des problèmes existants! L'administration est éparpillée entre 50 emplacements différents, une situation qui nécessite un regroupement logique des services. Cela permettra un meilleur partage des compétences, des équipements et des installations. L'administration y gagnera en termes d'efficacité et d'économies. En outre, la réorganisation permettra de libérer 30 appartements à Neuchâtel, et 2 logements à La Chaux-de-Fonds.

A cette donnée du problème vient se greffer celle, politique, de la répartition géographique des services administratifs et, partant, des emplois et des avan-

tages économiques qui en découlent. Pour rappel, les districts de Boudry et de Neuchâtel concentrent près de 80% des emplois de l'administration et bénéficient aussi de près de 80% des dépenses de l'Etat. La décentralisation contribuera à mieux équilibrer le développement des deux régions du canton. L'implantation de services publics dans le Haut créera des emplois, renforcera le tertiaire, complètera les mesures prises par la promotion économique, renforcera l'attractivité régionale et contribuera à stabiliser la démographie. Les besoins et les sensibilités régionales y trouveront également leur compte, ce n'est pas le moindre des aspects sous-tendus par le projet, avec

un renforcement de la cohésion cantonale en point de mire.

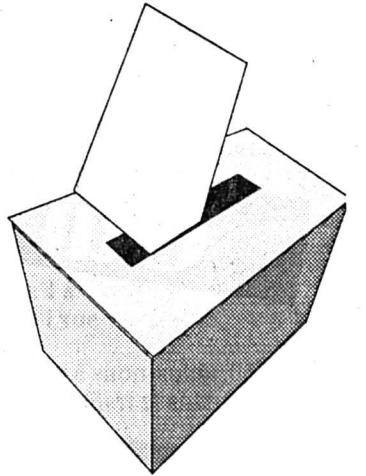
La réorganisation commencera en 1991, et se déroulera par étapes durant 5 ans au moins. Elle porte au total sur une quarantaine de services comptabilisant plus de 400 postes de travail. A Neuchâtel seront regroupés 27 services et plus de 250 postes, alors que La Chaux-de-Fonds accueillera 11 services et plus de 170 postes. Au chef-lieu, 4 bâtiments et les terrains correspondants ont été acquis par l'Etat dans le complexe Suchard, à Serrières. Y seront regroupés les services s'occupant du domaine foncier, ceux de l'économie agricole, les services gérant les constructions et divers services généraux. A La Chaux-

de-Fonds, un bâtiment conçu pour les services utilisant des laboratoires d'analyse sera construit. Y seront regroupés le laboratoire cantonal, le service vétérinaire, la protection de l'environnement, la médecine du travail et d'hygiène industrielle et l'inspection du travail. Un autre bâtiment sera construit à la place de celui prévu pour la Préfecture des Montagnes, qui abritera l'administration cantonale des contributions.

Chiffrée à 46 millions, l'opération permettra de libérer des logements et de réaliser des économies à divers titres. A relever que l'Etat donne toutes les garanties aux fonctionnaires qui seront appelés à se déplacer.

Pascal-A. BRANDT

Consignes de vote des partis politiques neuchâtelois



● POUR

Parti socialiste: Des locaux adaptés et propriété de l'Etat, une meilleure répartition régionale sont gage de prestations améliorées et d'efficacité. Le psn, de longue date, a souhaité voir s'atténuer les inégalités entre les régions et se développer l'emploi dans le secteur tertiaire ailleurs qu'au chef-lieu. Cette réorganisation à l'avantage de libérer des logements en ville de Neuchâtel. Nous souhaitons que le peuple dise oui à la réorganisation des services de l'Etat et cimente ainsi l'unité cantonale.

Parti libéral-ppn: Dire oui, c'est prouver sa volonté d'harmoniser et d'assurer la cohésion cantonale! C'est aussi contribuer à la recherche d'un développement équilibré de l'économie du canton de Neuchâtel. C'est enfin apporter sa caution à un objectif: améliorer les prestations à l'égard du public.

Ecologie et liberté: Ce projet est nécessaire pour disposer d'une administration plus efficace. Certains services seront transférés à La Chaux-de-Fonds, de manière à ce que notre administration soit davantage à l'écoute de la population du Haut du canton. Chose nécessaire également, qui ne peut que contribuer à rapprocher les citoyens de ce canton de leur administration.

Parti ouvrier et populaire: C'est avant tout de réorganisation dont il s'agit et ensuite, par la même occasion, de décentralisation. Reste un problème humain, des fonctionnaires verront leur lieu de travail déplacé. Un effort sera à faire de part et d'autre. Ce projet contribuera à un meilleur équilibre entre les régions du canton.

Alliance des Indépendants: La décentralisation envisagée vise à une répartition mieux équilibrée des emplois sur l'ensemble du territoire cantonal ainsi qu'à une utilisation plus rationnelle des possibilités de logement pour l'administration cantonale.

Démocrates suisses (ex-Action nationale): Pour une efficacité plus grande de la fonction publique, un meilleur équilibre régional, une plus grande facilité pour le public d'accéder aux différents bureaux.

● CONTRE

Parti radical: Non à un projet coûteux qui n'a pas sa raison d'être dans un aussi petit canton. A relever la prise de position des radicaux du Haut du canton, qui eux soutiennent le projet, au contraire de leurs collègues du Littoral.

F. Matthey: «Bâtir l'avenir»

Depuis plusieurs années, notre canton consacre beaucoup d'efforts et de volonté à reconstruire son tissu économique, à réaliser des voies de communication modernes, à développer la formation professionnelle et la recherche. D'autres efforts sont engagés pour la santé publique et l'Université. Dans chacun de ces domaines, il fait preuve de cohérence dans les aspirations et les décisions en privilégiant l'intérêt collectif à long terme sur les considérations à court terme. C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet de réorganisation et décentralisation de l'administration cantonale sur lequel le peuple neuchâtelois doit se prononcer, accepté par le Grand Conseil en juin dernier par 84 voix contre 7. Il entre dans cette préoccupation de bâtir l'avenir, de privilégier le dynamisme, d'orienter l'action au lieu de subir l'événement ou de justifier l'inaction.

Le projet part du constat, confirmé par une analyse d'efficacité réalisée par une entreprise privée, que la maîtrise future des coûts de fonctionnement de l'administration cantonale doit reposer sur une politique des ressources humaines, l'informatisation et la réorganisation de l'administration. Former les femmes et les

hommes travaillant au service de la communauté cantonale, regrouper les forces, les compétences et les synergies, mettre à disposition des locaux et des instruments de travail adaptés aux exigences de notre époque et aux besoins de la population, tel est dès lors l'objectif poursuivi.

L'administration cantonale souffre en effet d'une dispersion excessive qui rend toute modernisation et informatisation coûteuses, toute amélioration de l'accueil difficile. Aucune entreprise privée ne pourrait travailler avantageusement dans ces conditions. L'Etat non plus.

Si les charges de fonctionnement et d'adaptation de l'administration sont élevées dans les conditions actuelles, elles le seront plus encore si les mesures proposées sont refusées, étant donné que plusieurs services doivent obligatoirement trouver d'autres locaux pour cause de résiliation ou d'extension. Ils devraient alors être relogés sans plan ni conception d'ensemble.

La mise à disposition de l'administration cantonale de quatre bâtiments «Suchard» à Neuchâtel et la construction de deux bâtiments à La Chaux-de-Fonds permettent de regrouper 40 services, par domaine d'activité spécifique, et plus de 400 postes de travail. Il s'agit d'une

solution garantissant à long terme le logement de l'administration (avec des capacités de réserve!), selon des critères rationnels et à des coûts maîtrisés (économie par le partage d'infrastructures coûteuses, collaboration interservices). Les investissements, qui se déploieront sur cinq ans environ, seront rentabilisés dans une large mesure par les avantages et les économies réalisées par rapport aux charges actuelles de personnel, de loyer et de relocation au coup par coup.

La proposition de décentraliser certains services de l'Etat entre dans cette perspective générale. Elle répond aussi à des vœux exprimés par le Grand Conseil et la population demandant une meilleure répartition des emplois de l'Etat. Elle part plus généralement de la constatation qu'environ 80% des 1800 postes de travail que compte l'administration cantonale sont localisés dans les districts de Neuchâtel et de Boudry et qu'un pourcentage analogue concerne les 930 postes d'enseignants des écoles cantonales et de l'Université.

L'administration cantonale est au service de tous. S'il est traditionnel qu'elle soit d'abord implantée au chef-lieu, rien n'empêche cependant, en raison de l'amélioration des voies de

communication et du développement des télécommunications, qu'une meilleure répartition des emplois intervienne en faveur des régions sans compromettre l'objectif de rationalisation et de regroupement des services. Le haut du canton et le Val-de-Travers ont besoin d'être renforcés dans leur structure économique par des activités tertiaires. La volonté d'y planter 170 emplois cantonaux rejoint ainsi l'effort de la promotion économique.

Le canton lui-même, dont l'économie reste encore fragile malgré tout, demande l'implantation d'un grand office de la Confédération. Sans dire que le résultat de la votation cantonale pourrait avoir un effet déterminant sur les futures décisions en matière de décentralisation de l'administration fédérale à laquelle la ville de Neuchâtel est candidate, avec l'appui des deux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, il serait regrettable de désavouer sur le plan cantonal ce que l'on souhaite au niveau fédéral.

Il ne s'agit pas, dans ce projet, de céder, à une quelconque complaisance ni à un marché. Il ne s'agit pas non plus de jouer une région contre une autre. Ce ne serait ni à l'honneur du Conseil d'Etat ni à celui de Grand

Trois raisons pour un refus

Le rapport du Conseil d'Etat ne me satisfait pas pour trois raisons fondamentales: sentiment de malaise-refus de faire de la politique de sensibilité-amalgame de rationalisation et de décentralisation.

Je ressens un malaise face à la politique que j'appelle politique-celle, celle du donnant-donnant. J'en veux pour preuve l'engagement de l'Etat à décentraliser une part de son administration lors du soutien de la candidature de Neuchâtel pour l'accueil de l'Office fédéral de la statistique. Cette impression que la candidature de Neuchâtel a été soutenue qu'à condition que l'on décentralise des services ne me plaît guère. Objectivement quelles étaient les chances du Locle et de La Chaux-de-Fonds d'accueillir cet Office fédéral? Autre exemple: à la session de juin 1990 du Grand Conseil, l'Etat nous soumet deux objets importants politiquement: l'Université du Mail et la décentralisation des services de l'Etat. La dépense pour ces deux objets, soit 48 millions pour l'Université et 46 millions pour la décentralisation, représente près de 100 millions. C'est beaucoup aux yeux des contribuables! Mais est-ce encore du donnant-donnant? Faut-il que le projet

de l'Université passe pour celui de la décentralisation passe aussi? Doit-on jouer à cette monnaie d'échange? Non, j'estime qu'il y a des priorités à accorder, que la politique n'est pas un souk, que les choix doivent être réfléchis et qu'il est nécessaire d'avoir davantage de rigueur politique.

Je me refuse à tomber dans le piège d'une politique de sensibilité. Des pressions se sont manifestées au Grand Conseil par le dépôt de différents postulats et motions en faveur de la décentralisation. Ceci dans les années 80. Aujourd'hui la situation a changé dans le Haut du canton. De nombreux emplois ont été créés grâce à la promotion économique. La Chaux-de-Fonds tend à une vocation industrielle. Ne vaudrait-il pas mieux continuer dans cette voie plutôt que de décentraliser des services étatiques à tous prix? A mes yeux la décentralisation s'impose lorsque l'on déplace des milliers de personnes à des centaines de kilomètres de distance. N'oublions pas que notre canton n'a que 150.000 habitants, ce qui équivalait à la population de la ville de Lausanne. Est-il indispensable de décentraliser 150 postes de travail alors que la migration quotidienne restera im-

portante? Je pense que la fonction publique doit rester un service et non une finalité en soi.

C'est pourquoi je n'admets pas que l'Etat prétende assurer l'unité et la cohésion cantonale par ces mesures. Y aura-t-il séparation en deux demi-cantons si la décentralisation est refusée? J'ose espérer que la cohésion cantonale se manifeste par la complémentarité. C'est la diversification et l'offre qui assure l'unité du canton. Si des projets d'envergure se présentent alors il faudra jouer la carte de la solidarité et privilégier le Haut du canton, le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz.

Dans le projet qui nous est présenté, l'Etat a englobé rationalisation et décentralisation, mais en pensant d'abord région avant rationalisation. C'est ce qui me gêne. Je suis favorable au regroupement de certains services qui sont appelés à travailler ensemble. Chaque chef d'entreprise l'est certainement aussi. Ainsi l'opération qui consiste à regrouper des services dans les bâtiments à Serrières me satisfait (coût 18 millions), mais construire pour 28 millions deux bâtiments à La Chaux-de-Fonds dont l'un n'a pratiquement pas de contact avec le public et l'autre qui au contraire en

a tellement qu'il n'arrangera en rien le public du Littoral. De plus on vient de dépenser un million pour le Service de l'environnement à Peseux. Ce service fonctionne bien, à des possibilités d'extension, son déplacement devient du luxe. Déplacer le Service des contributions à La Chaux-de-Fonds alors qu'il doit être proche du public, de l'exécutif et qu'il est en contact journalier avec le Service du traitement de l'informatique qui reste à Neuchâtel, qu'en penser? Quel avantage économique en retirera La Chaux-de-Fonds?

Quant à l'aspect financier, je dis que c'est un projet qui sera coûteux. Aujourd'hui le projet vaut 46 millions. Mais demain quel sera le montant total de la facture? Peut-être le double. Nous ne connaissons aujourd'hui que le montant de l'investissement en bâtiments. Rien n'est chiffré quant aux investissements à futur et qui feront l'objet de crédits supplémentaires auxquels nous ne pourrions plus échapper si nous acceptons ce décret.

Je crois qu'il est vain de tirer un bilan hypothétique de l'accroissement du tissu économique en conséquence de la décentralisation de quelques services

de l'Etat. Je pense qu'il est plus positif de dresser un inventaire des activités à développer dans les dix prochaines années et de jouer la carte de la solidarité. Neuchâtel est la capitale de la République et canton de Neuchâtel, il est donc normal que l'administration s'y soit concentrée. Il faut donc organiser la rationalisation en commençant par augmenter l'efficacité de l'administration pour l'utilisateur et ensuite, équilibrer les dépenses de l'Etat, en trouvant des solutions originales, propres aux sites.

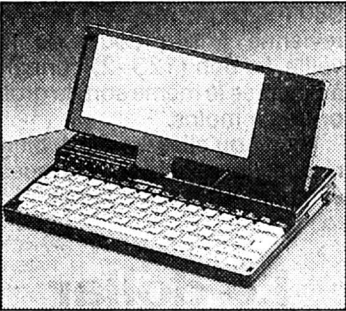
Ainsi j'estime qu'il faut savoir raison garder. Les choix que nous faisons aujourd'hui sont le garant de notre crédibilité aux yeux de ceux qui sont appelés à nous succéder. Il est donc indispensable d'avoir de la rigueur dans le choix de nos investissements financiers. Je ne suis pas acquiescent en fait que la décentralisation des services de l'Etat soit un élément vital pour la survie économique d'une région comme la nôtre. Je me prononce contre le décret et dirai non au projet. Le rendez-vous du 23 septembre est pris. La parole est au peuple.

Michèle Berger, députée

MICRO DERNIÈRE

«BOGUE» DANS WINDOWS 3 - En utilisant conjointement l'utilitaire «SMART DRIVE» et un programme de gestion de partitions du type «HARDRIVE.SYS» ou «DMDRVR.BIN», les utilisateurs de Windows 3.0 risquent de perdre la totalité des données du disque dur. Le problème vient de la conception des contrôleurs de disques d'IBM, reprise par les autres constructeurs de standard AT. En attendant la nouvelle version de Windows 3.0, mieux vaut désactiver l'un ou l'autre des utilitaires.

PHILIPS LICENCIE - Même si la vague de licenciement ne devrait pas toucher la Suisse, quelque 4000 emplois seront supprimés d'ici à fin 1991 sur 10'000 annoncés chez le géant néerlandais. Parallèlement, Philips va cesser sa production de puces à mémoire vive statique. Ce qui ne l'empêche pas de mettre sur le marché suisse une nouvelle série de PC «prêts à l'emploi» munis de microprocesseurs 286 ou 386 SX et fournis de logiciels (MS-DOS 4.01, MS-DOS Shell, GW-Basic 3.23, Works 2.0, PC Tools et des jeux) et d'une souris (moniteur non compris) ainsi que d'un Tower-PC 486 à bus EISA et de deux portables dont le plus léger ne pèse que 1,7 kg.



Le PCL 101 trouve place dans le plus mince des attachés-cases. (sp)

VENTURA SUR MAC - Xerox éditera d'ici la fin de l'année une version Macintosh de son célèbre logiciel de mise en page. Avec quelques améliorations à la clef. Seule restriction: il faudra une configuration dotée au minimum d'une mémoire vive de 2 Mo.

Autre nouveauté disponible en cette fin d'été chez Apple: la version 2.0 d'Hypercard avec plus de 100 nouvelles caractéristiques.

UN NOUVEL OLIVETTI - Olivetti annonce la naissance de son nouvel ordinateur d'entrée de gamme des 386, le M386/25 doté de 2 Mo de mémoire vive, d'un contrôleur écran VGA-Plus-Graphique, d'une station de disquette de 3,5 à 1,44 Mo, d'un disque dur de 100 ou 200 Mo et d'interfaces parallèle, série et souris. L'ordinateur supporte les systèmes d'exploitation MS-DOS, MS-OS/2, Xenix ou Unix.

BMI - La majorité du capital-actions de BMI Informatique à Marin - Boloméy et Monbaron S.A. - est désormais détenue par Jean-Jacques Monbaron. Les deux autres actionnaires principaux, Maryse et Marcel Boloméy, se retirent en effet de la société pour se consacrer uniquement aux machines et meubles de bureau.

L'informatique en classe

Cours obligatoires au secondaire: la philosophie en prime

Depuis la rentrée, l'informatique est régulièrement inscrite au programme d'enseignement des écoles secondaires du canton de Neuchâtel. Les «grands» suivent en effet un cours obligatoire d'initiation à raison de 40 heures annuelles. Sur des Macintosh pour les Chaux-de-Fonniers, les Loclois et les élèves du Val-de-Ruz et sur des Smacky pour les autres. But premier? Approcher le «monde des puces» bien sûr, mais aussi apprendre la distanciation nécessaire et éviter le piège du «mythe ordinateur». Explications.

Les élèves de la dernière année secondaire suivent depuis la rentrée un cours obligatoire d'initiation à l'informatique. A raison d'une heure par semaine et par groupes de 12 pour des raisons essentiellement pédagogiques: «l'informatique nécessite un enseignement très individualisé qui requiert de notre part une grande présence. Avec des grandes classes, cela se révélerait impossible à faire», explique Roger Perrenoud, du collège des Terreaux à Neuchâtel.

par Claudio PERSONENI

Du fait des deux modèles différents de micro-ordinateurs que l'on trouve dans les classes secondaires du canton - Smacky et Macintosh - deux manuels



Apprendre aussi à se distancier du «mythe ordinateur».

(Photo Comtesse)

ont été rédigés par des professeurs. Deux manuels pour approcher non seulement l'utilisation de la machine elle-même et de ses périphériques (lecteur de disquettes, souris, imprimante, etc.), mais aussi la gestion de fichiers, le traitement de texte, le dessin, les tableurs et les langages de programmation basic et logo et même l'animation.

Un programme ambitieux qui ne pourrait que très difficilement être couvert en une année. Même avec le complément de deux heures hebdomadaires fa-

cultatives sous la forme d'ateliers que la plupart des collèges proposent en sus. C'est pourquoi, une partie des sujets d'étude proposés est laissée à option.

Qu'espère-t-on apprendre à l'élève durant cette initiation obligatoire à l'informatique? Outre l'approche technique indispensable, c'est aussi et surtout l'apprentissage de la distanciation nécessaire qui est mis en avant par les formateurs: «L'ordinateur ne doit pas devenir - ou rester - un appareil «magique»

pour l'écopier. Il faut connaître ses possibilités bien sûr, mais aussi ses limites et ses dangers. L'élève doit se rendre compte qu'il n'y a rien de mystérieux dans cette boîte de fer blanc et de plastique», commente encore Roger Perrenoud.

Reste enfin qu'avec l'introduction du caractère obligatoire du cours, l'inévitable notation du travail de l'élève est elle aussi intervenue. Une notation qui, en la matière, ne va pas sans poser de gros problèmes aux pédagogues...

L'offensive de «Big blue»

Le géant veut reprendre pied dans le marché domestique

Echaudé par le bide commercial de son «PC Junior» destiné à faire obstacle à «Apple II» en 1984, IBM avait déserté le marché de l'ordinateur domestique. Aujourd'hui, après six ans de «purgatoire» passés à ruminer les erreurs commises, «Big blue» repasse à l'offensive avec son PS/1. Chaud devant! Ce d'autant plus que l'introduction du petit dernier s'accompagne aussi de nouvelles évolutions dans les catégories supérieures.

Lancé il y a trois mois aux Etats-Unis, le petit dernier d'IBM fait son entrée en force dans le marché des ordinateurs «familiaux» de Suisse. Conçu autour d'un micro-processeur Intel 80286 avec une fréquence d'horloge de 10/mhz, le PS/1 est un AT assez classique tournant sous MS-DOS 4.01 dont une partie est chargée en ROM (mémoire morte).

Doté d'un écran VGA de 640 X 480 points et d'une souris, le PS/1 est préchargé de logiciels sur disque dur (sur deux dis-

quettes pour les modèles d'entrée de gamme sans disque dur). Ce qui rend l'ordinateur immédiatement opérationnel dès la mise sous tension avec l'apparition de fenêtres de démarrage. Les logiciels disponibles? «Works» de Microsoft (tableur, traitement de texte, base de données et communications), les fonctions MS-DOS, l'autoforformation et un gestionnaire d'applications personnelles.

Le PS/1 est doté de 512 Ko de mémoire vive (RAM) extensibles à 1 Mo pour les configurations sans disque dur et de 1 Mo pour les modèles avec disque dur de 30 Mo. Le PS/1 est aussi muni d'un lecteur de disquettes de 3,5 pouces de 1,44 Mo. Enfin, dernier détail technique, l'ordinateur est implanté de connecteurs sériels, RS/232 et parallèle ainsi que d'un connecteur pour la souris, un VGA pour l'écran et un de bus.

En option, un boîtier externe comportant trois connecteurs pour des cartes de type AT est

disponible. Les prix s'étalent de 2000 francs pour le modèle d'entrée de gamme avec écran monochrome et sans disque dur à 4000 francs pour le modèle avec écran couleur et disque dur.

Avec une nouvelle stratégie de diffusion faisant appel aux réseaux de distribution grand public, «Big blue» espère bien avec son petit dernier réussir à améliorer son score dans la micro domestique et damer le pion aux Commodore, Atari, Amstrad, et autres Tandy. Même si les prix pratiqués et la mémoire disponible dans le modèle de base ne constituent pas vraiment des atouts décisifs par rapport à la concurrence...

LES «GROS CALIBRES» AUSSI

Dans le domaine des supercalculateurs, IBM annonce la sortie des nouveaux grands ordinateurs du System/390 sous un nom de gamme de ES/9000 et destinés à prendre la relève de l'architecture des 370. Ces modèles ont la particularité d'être alimentés par un nouveau canal d'entrée et de sortie à fibre optique capable de transférer 10 Mo par seconde.

Pour toutes les configurations, la gestion des opérations est à choisir entre deux systèmes d'exploitation - VSE/ESA et VM/ESA - et la nouvelle version 4 de MVS/ESA. Enfin, «last but not least», arrivée sur le marché de deux nouveaux modèles d'AS/400 avec une version 3 du système d'exploitation OS/400. Ces deux nouveaux minis «bas de gamme» sont surtout destinés à séduire les utilisateurs de S/36.

«Frodo lives !»

22, voilà le virus du 22 septembre!

Alerte maximale pour tous les utilisateurs de PC tournant sous MS-DOS: la première attaque virale de l'automne est annoncée pour le 22 septembre. A cette date, «Frodo», alias «Century», alias «4K», alias «4096» et on en passe... devrait venir «planter» tout système infecté en installant une petite routine dans la zone d'amorçage des disques qui s'attaque aux fichiers «Command.com» ainsi qu'à ceux munis d'extensions «.com» et «.bat».

Signe final du triomphe du virus? Un «Frodo lives!» affiché à l'écran en gros caractères.

L'annonce de l'arrivée imminente du virus automnal a été faite, à grand renfort médiatique, par la société belge Mu-Innovation qui propose aussi le remède sous la forme d'un manuel intitulé «Dr. Salomon's anti-vi-

rus toolkit» et de deux anti-virus «Find virus» et «Chkvirus» capables de repérer «Frodo» et de protéger les disquettes. Coïncidence? C'est justement la société belge qui commercialise ces produits... Difficile donc de dire si c'est un authentique souci de défense des utilisateurs d'ordinateurs qui anime la société ou si elle cherche à profiter de la panique pour s'attirer des clients...

Le virus a déjà été repéré en Suisse romande. Il s'est propagé par des disquettes livrées avec l'ordinateur d'un grand constructeur de PC qui ne s'en est pas aperçu tout de suite. Même le «Virscan» d'IBM distribué l'an dernier pour se prémunir de l'attaque du fameux «Datacrime» n'est pas efficace. La version mai 1990 du chasseur de virus de «Big blue» est capable toutefois de repérer l'intrus.

Swissdata 90

Huit cent vingt exposants, 30'000 m2 de surface d'exposition: la septième édition de Swissdata qui s'est tenue à Bâle dans les halles de la Foire suisse d'échantillons du 4 au 8 septembre a été la manifestation des superlatifs. Même si dans cette mégapole de l'informatique s'articulant autour des thèmes de l'informatique, des techniques de communication, des logiciels et des services, les entreprises jurassiennes n'étaient que peu représentées.

Cinq sociétés de l'Arc jurassien en tout avaient en effet fait le déplacement. Certaines avec des nouveautés dans leurs bagages: JINFO, établie à Delémont et Porrentruy, spécialisée

en CAO, a présenté trois nouveaux logiciels: «Régine» (un logiciel 3D qui reprend les formes définies à l'aide de «Chantal» 2D), Jinfofest (un progiciel commercial de gestion de produits), Intergest (spécialement destiné aux agences de personnel temporaire) et Magagest (une caisse enregistreuse pour magasins, restaurants et cantines).

Le groupe loclois MSM est venu à Bâle avec sa Mikrolys K240, une nouvelle tête d'imprimante à 24 aiguilles travaillant à 3000 Hz. Quant à la chaux-de-fonnière SLASH, elle présentait pour la première fois son logiciel de gestion du personnel Hope II.

Nouveau: Personal LaserWriter NT
Baisse de prix sur Mac SE/30 & Iici

Apple + Hewlett Packard =
Collaborations et Recherches
Macintosh + Périphériques =
Compatibilités et liaisons sûres

Apple & HP
Mac & Les Périph...



Slash Infographie
R. de la Paix 101
La Chaux-de-Fonds

hp HEWLETT PACKARD & Apple Computer
L'avenir entre vos mains

HP DeskWriter AppleTalk
- Imprimante feuille à feuille jet d'encre
- Résolution 300 dpi (Qualité Laser)
- Partageable sous réseau Macintosh
- Prix net: 1'990.- Frs. (sans câble)



SLASH S.A.
101, rue de la Paix
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 21 91
Fax 039/23 70 55

Jubilé PEUGEOT

Jusqu'au 7 octobre 1990

ENTILLES SA
Garage et Carrosserie

Concessionnaire:
Av. Léopold-Robert 146, La Chaux-de-Fonds
Rue Girardet 33, Le Locle

Agents:

GARAGE BELLEVUE SA, Montfaucon
GARAGE DU CHALET, F. MEYRAT, Tramelan
GARAGE T. CLÉMENCE, Vacheries 22, Les Breuleux
GARAGE DE L'ÉTOILE, G. CASABURI, La Chaux-de-Fonds
GARAGE DU MIDI SA, Midi 49, Saint-Imier
GARAGE C. MISEREZ, route de Bellelay, Les Genevez
GARAGE DE LA PRAIRIE, R. ROBERT, Les Ponts-de-Martel
GARAGE J.-P. SCHWAB, Courtelary

Grande présentation exceptionnelle

Des modèles spéciaux aux accessoires exclusifs: venez nous voir pour essayer les fougueuses 205, les compactes 309, armées des familles, les très belles 405 berline ou break - sans oublier la nouvelle 605, notre superbe modèle haut de gamme.
Tous ceux que nous avons le plaisir d'accueillir reçoivent gratuitement un poster rétro Peugeot très décoratif!

PEUGEOT
SUR LES AILES DU SUCCÈS.



Concours:
Gagnez une 205 GTI Miami!
Des prix d'une valeur totale de plus de Fr. 100 000.-

PEUGEOT TALBOT

Les **PHYSICIENS** suisses soussignés se déclarent en faveur des 2 initiatives antinucléaires et de l'article sur l'énergie et **VOTERONT 3 FOIS OUI** le 23 septembre:

Jean Beiner, 2400 Le Locle; Pierre Bonnard, 1000 Lausanne; Pierre Collet, 1092 Belmont/Lausanne; Raphaël Compagnon, 1700 Fribourg; Randoald Corfu, 2016 Cortaillod; Yvan Cuche, 2000 Neuchâtel; Charles Enz, 1999 Crans-près-Céligny; André Feist, 1131 Tolochenaz; Jean-Bernard Gay, 1110 Morges; Olivier Guisan, 1200 Genève; Roland Heubi, 2300 La Chaux-de-Fonds; Pierre Lehmann, 1820 Montreux; Philippe Lerch, 2000 Neuchâtel; Nicolas Morel, 1028 Prévêrenge; Christian Nussbaum, 2015 Areuse; Jean Rossel, 2003 Neuchâtel; Eric Saurer, 2022 Bevaix; Jean-Louis Scartezzini, 1000 Lausanne; Christian van Singer, 1095 La Croix/Lutry; André Vallat, 2000 Neuchâtel; Jacques Weber, 2014 Bôle; Gérald Zambelli, 1095 Lutry.

28-027913

● **spectacles-loisirs**

Le mot mystère

Définition: jeu de carte, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 24

S	E	R	T	E	R	P	E	R	E	L	O	J	N	E
R	C	R	E	D	I	T	E	D	A	L	A	G	E	R
C	I	R	E	R	N	C	R	R	C	O	R	D	E	E
R	R	E	R	O	I	A	O	F	E	I	F	R	N	B
E	T	E	B	A	H	P	L	A	N	I	C	A	O	I
P	N	J	A	O	S	U	S	S	C	N	N	G	N	E
I	E	E	N	A	T	I	T	N	E	C	O	N	N	I
T	E	G	I	E	D	I	U	Q	I	L	O	I	A	B
E	R	D	C	N	N	E	L	A	H	C	B	R	I	B
E	N	I	A	C	A	U	A	L	E	R	H	A	D	A
E	U	C	T	R	T	E	I	N	U	A	I	O	O	E
M	E	R	A	H	T	I	C	T	R	S	A	T	I	N
G	N	U	I	D	I	E	I	O	E	S	I	O	N	R
O	A	E	R	D	R	O	T	R	U	E	V	O	E	S
D	R	P	E	T	E	E	E	A	X	I	A	L	N	A

- | | | | |
|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| A Accordé | Crédité | Idoine | Océanien |
| Alphabète | Crépité | Illusion | P Peur |
| Annone | D Diaspora | Innocence | Prêtres |
| Attiré | Dogme | Innocent | R Régalade |
| Axial | E Encadré | Inspirer | Ringard |
| B Bannière | Encreur | Instinct | S Satin |
| Biaisier | Enjôler | L Laïcité | Taire |
| Bonté | Errée | Liquide | Titane |
| C Châle | F Fief | Lutécium | Tordre |
| Cinabre | H Harde | Luthier | Trétrade |
| Cithare | Heureux | N Nichoir | Turbine |
| Corde | Hongre | O Obéir | Voie |
| Crasse | I Ibère | Objet | |

● **divers**

Loi sur la circulation routière

OUI à une loi routière moderne

Pour un abandon progressif de l'énergie atomique

NON à une aventure économique dangereuse.

Halte à la construction de centrales nucléaires (moratoire)

NON Ne démobiliions pas nos spécialistes du nucléaire, ils sont les garants de notre sécurité.

Article constitutionnel sur l'énergie

OUI à une consommation économique et rationnelle de l'énergie.

Uni-Mail

OUI à une faculté des sciences moderne et performante. Nos chercheurs le méritent pleinement.

Crédit de 46 millions de francs pour la réorganisation et la décentralisation des services de l'Etat.

NON à un projet coûteux qui n'a pas sa raison d'être dans un aussi petit canton.

Nouvelle loi concernant la caisse de pension de l'Etat de Neuchâtel.

OUI à une loi moderne qui permet de réaliser l'égalité de traitement entre homme et femme.

Améliorations foncières

OUI à ce crédit très important pour l'agriculture neuchâteloise que nous soutenons.

Communauté tarifaire

OUI aux transports publics pour préserver l'environnement et économiser l'énergie

Eligibilité des étrangers dans les Conseils généraux

NON Les radicaux neuchâtelois disent **NON** à la xénophobie infantile et extrémiste prônée par l'Action nationale. Ils sont conscients que, grâce au très grand labeur fourni par les travailleurs étrangers, ce canton peut vivre dans la prospérité!

Toutefois, ils sont opposés, pour des raisons de réciprocité internationale, à créer deux catégories de conseillers généraux.

Ils pensent que ce problème doit être résolu par une naturalisation largement facilitée.

Ils ont défendu ce principe au parlement cantonal et fédéral.

Ainsi seulement, l'égalité de traitement est garantie par tous, à savoir aux mêmes droits, les mêmes devoirs.



Parti radical-démocratique
neuchâtelois

Rédacteur responsable Blaise Roulet

87-622

«PARTAGE»

LA FRIPERIE

Atelier de reconversion textile
Rue Jaquet-Droz 38
☎ 039/23 24 07

2300 La Chaux-de-Fonds

Notre prochaine adresse:

dès le lundi 1er octobre 1990

Communauté «Emmaüs»
1037 Etagnières (VD)

☎ 021/731 27 28

28-125594

● **divers**

EN INFORMATIQUE
MICROLAND
MET LES POINTS SUR LES i



**NOUVEAU
LE PS 1 IBM
EST ARRIVÉ**

L'ordinateur compact et performant pour petits et grands à un prix sympa...

dès Fr. 1990.-

Le PS 1 IBM est disponible dès maintenant chez:



H.Robert Electronique SA
CH-Neuchâtel Rte. des Falaises 7
Tél. 038/ 24 25 85

Ing.dipl. **FUST**

Electroménager
Cuisines / Bains
Luminaires

Lave-vaisselle

Immense choix de modèles Bauknecht, Bosch, Novamatic, Electrolux, V-Zug, Miele...

Par exemple:

Bosch SMS 2021
12 couverts standard,
3 programmes de lavage, système Aqua-Stop,
H 85/L 60/P 60 cm
Prix vedette FUST
Location 42.-/m.*



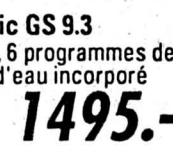
998.-

Miele G 522
10 couverts standard,
8 programmes de lavage, programme économique,
H 82-87/L 60/P 57
Location 63.-/m.*



1495.-

Vaissella Novamatic GS 9.3
10 couverts standard, 6 programmes de lavage, adoucisseur d'eau incorporé de série
Location 63.-/m.*



1495.-

- Durée de loc. min. 6 m.*/droit d'achat
 - Toutes les marques en stock
 - Modèles d'occasion et d'exposition
 - Garantie du prix le plus bas!
- si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 88 65
Bienne, rue Centrale 38 032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Service de commande par téléphone 021 312 33 37

UBALDO
Coiffure
Ld-Robert 73a



MARCO POLO
Boutique homme
Ld-Robert 73a

CAFÉ NOIR
Boutique femme
Balance 4



vous présentent leurs nouvelles collections automne-hiver en provenance de Milan - Paris

GIORGIO ARMANI - CLOSED DE MARITHE & FRANÇOIS GIRBAUD - FAUST - ATOS - LOMBARDINI - ANTILLE POI

Coiffure
Tandem
Place du Marché




Coiffure Salvatore



La mode bouge... faites confiance à ceux qui bougent avec elle!

Maitrise fédérale - Grande-Rue 38 - ☎ 039/31 67 31 - Le Locle 28-14047

PIERRE BALMAIN
PARIS



RAMASSAGE GRATUIT
Meubles
Bibels
Vêtements
Vaisselle
Livres
en bon état.

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
☎ 039/28 37 31
87-568

Publicité intensive, Publicité par annonces

BIJOUTERIE Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42 28-012398

divers

BON POUR TOUS:

L'abonnement général cantonal!

Libre circulation, tarif unifié et prix réduits sur tous les transports publics d'une région, trains et bus.

Bon pour l'usager!

Meilleure fréquentation des transports publics = problèmes de circulation automobile mieux maîtrisés.

Bon pour l'automobiliste!

En contrepartie de l'aide financière accordée par le canton et les communes: des possibilités d'économie sur la gestion et les coûts sociaux du trafic automobile.

Bon pour la collectivité!

Encourager les transports publics: une politique favorable à l'environnement.

Bon pour la qualité de vie!

Le principe de l'abonnement général cantonal (Communauté tarifaire) a été accepté à l'unanimité par le Grand Conseil.

OUI à la communauté tarifaire 22 - 23 septembre

Pour le comité de soutien: resp. C. Bernoulli

28-027888

Votre institut de beauté et de relaxation

ALDA

Pour elle et lui

Alda Chiquet
Rue du Parc 85
La Chx-de-Fds 039-23 09 53

RVB

la science et la nature pour protéger votre beauté

Sauna-solarium
Soins personnalisés du visage et du corps
Sur rendez-vous 28-012045

RAMASSAGE GRATUIT
Meubles
Bibels
Vêtements
Vaisselle
Livres
en bon état.

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
☎ 039/28 37 31
87-568

Elna Press.
Rêver, c'est repassé.



Avec Elna Press, repasser est un moment privilégié. Grâce à son Vap-o-jet et sa jaquette intégrée, Elna Press repasse à toute vapeur même les pièces en forme et les petits vêtements. Elna Press. Révez, c'est repassé.

G. Torcivia
Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 89 60

elna
SWISS MADE 28-625948

ESCO men's shop

Vêtements Esco SA
62, avenue Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 23 52 28-012531

Meubles Au Bûcheron - Veuthey SA

Avenue Léopold-Robert 73 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 65 65


GRANDE FOIRE DE L'OCCASION

1 chambre à coucher avec literie	Fr. 800.-
1 armoire, 4 portes glaces	Fr. 700.-
1 paroi moderne	Fr. 400.-
1 armoire, 3 portes, bois	Fr. 200.-
1 banc d'angle	Fr. 200.-
1 meuble combiné	Fr. 200.-
1 canapé, 3 pl., gris, tissu	Fr. 150.-
1 table rustique ronde, Ø 120 cm	Fr. 550.-
1 meuble rustique, 2 portes, 2 tiroirs	Fr. 550.-
6 fauteuils	la pièce Fr. 100.-
1 salon 3 places, 2 fauteuils, rustique, lit	Fr. 800.-
3 fauteuils tissu neuf	la pièce Fr. 250.-
1 table de salon fer forgé	Fr. 250.-
1 commode chêne 3 tiroirs	Fr. 200.-
1 bureau enfant	Fr. 200.-
10 matelas dim. 90x190	la pièce Fr. 80.-
1 canapé 3 places, tissu	Fr. 200.-
Tables de salon	Fr. 200.-
Buffets de service	Fr. 200.-
Meubles bas	Fr. 200.-
2 lits, dim 95x190, rustiques avec literie	la pièce Fr. 550.-
1 salon, 3 places, lit, 2 fauteuils	Fr. 700.-
1 armoire, 4 portes	Fr. 250.-
Super salon angle, 7 pl., tissu	Fr. 1700.-

28-012399

Avec vous dans l'action

L'Impartial



La petite annonce. Idéale pour trouver des fanas de hifi.
Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

L'ALLIANCE DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA RATIONALITÉ.



CONQUEST EUROPE

ALFA 33 Sportwagon 1.7 i.e.

Fini le temps où il fallait choisir entre des qualités sportives et un habitacle confortablement spacieux. L'Alfa Romeo Sportwagon 1.7 i.e. est la combinaison parfaite d'un espace généreux et des qualités typiques d'une sportive italienne.

- injection multipoint
- direction assistée
- tôles d'acier galvanisées
- traction intégrale enclenchable électriquement
- sièges arrière rabattables séparément
- vitres à commande électrique
- ABS sur demande

Alfa Romeo Sportwagon 1.7 i.e. Fr. 22 850.-
Alfa Romeo Sportwagon 1.7 i.e. 4 x 4 Fr. 24 650.-

ALFA ROMEO

Alfa passionne la route

28-368/4-4

Un homme de terre et de feu

Ecologie... Le mot-clé de cette fin de siècle ne pouvait pas épargner la mode ! Les hommes aussi jouent la nature. Dans tous les tons terre : sable, brun, roux, kaki... En version décontractée et confortable. Plus chic, plus classique, gris, beige, brun, une ligne très homme d'affaires. Qui va tendre vers l'extravagance à force de s'épurer... Tournant total pour une tendance sport-juvénile aux couleurs parfois claquantes. Enfin, pour toujours et à jamais, le jeans, en pantalon comme en blouson, en bleu ou noir.

Anouk ORTLIEB
Tendances du Salon de l'Élégance et de l'Habillement Masculins (SEHM)
Tendances du Salon Première Mode Sport

Et sur les pistes

La mode persiste jusque sur les pistes. Le salon Première Mode Sport classe les tenues ski en deux tendances : haute technologie et sport décontracté.

Pour les grands sportifs, la haute technologie qui ne craint pas les défis grâce aux microfibres. Des coloris claquants ou assourdis, traités en unis ou bicolores. Des applications de cuir, de ceinturons, des capuches et des poches, des poches, des poches. En tête, la combinaison, avec des détails pratiques comme les astuces de fermetures, le velcro au bas des jambes, les capuches escamotables, les cols à double fermeture. Mais aussi des pantalons et des salopettes portés avec des parkas 3/4 ou des blousons coordonnés. Et pour le luxe, les matières techniques offrent le toucher soie ou peau de pêche...

La tendance sport décontracté ne se confine pas aux pistes. Les matières étudiées

pour le grand froid s'installent partout pour des vêtements multi-fonctionnels aux emmanchures nettes et bien placées, aux cols tailleur et coutures plates. Après le succès «tout terrain» de la doudoune et de la parka, le blouson court aux épaules rondes roule des mécaniques tandis que le duffle-coat se matelasse. Les coloris sont sourds et raffinés (chocolat, médoc, rouge sombre, vert sapin, moutarde, kaki, anthracite) rehaussés de quelques pastels (vieux rose, lavande) et de nombreux métallisés. Des doublures très travaillées. Des broderies, des galons, des étiquettes et des badges, mais en toute discrétion. (AO)

Pour les plus exigeants, les «combis». Ici, modèle Olympic bicolore à poche ventrale pratique.



Le costume classique

Ligne droite et cintrée, épaules larges pour des vestes croisées, à trois ou quatre boutons, portées sur des pantalons avec plis ceinture larges et profonds. Pour l'homme d'affaires chic, le costume classique, beige, taupe, marron, prune foncé, vert ou gris dans des tissus souvent un peu vieillissés, coordonné ou dépareillé, avec un assemblage de carreaux, rayures et unis. Une élégance douce, des cravates, écharpes, gilets et chemises en harmonie. Très importants cet hiver, les manteaux longs, les trench amples.



Retour des rayures craie pour un complet en flanelle d'Hugo Boss chez PKZ.

Avant-garde

On épure, on enlève même les cols, on ne croise plus la veste qui garde ses épaules larges. Beaucoup d'uni, des lignes droites, des pantalons serrés dans le bas. Des pulls à col roulé très sobres, des chemises à micro-dessin. Couleurs éteintes ou «vieillottes» : prune, vert, bleu, rouge, marronnés, anisés, et beaucoup de noir. Des matières comme le crêpe, le shetland, le drap pour des effets satinés, arrachés. Une tendance avant-garde, moderne, très «artiste».



Un style très typé illustré par la nouvelle ligne Guy de Guy Laroche Monsieur.

Classique nature

L'écologie entre dans la mode par la grande porte pour un style classique plus nature, inspiré des vêtements de chasse dans des tissus chauds et colorés : rouge, jaune, vert, moutarde, orange brûlée. Beaucoup de pantalons en velours côtelé raies 500 (très fines). Les velours unis et imprimés, conjugués aux carreaux et faux unis pour les faux costumes (veste - gilet, pantalon). Gros pulls. Des cols cuirs transformables, des ceintures martingales, des poches travaillées : les détails chics...



Une élégance plus décontractée, ici avec un pull Hom en laine, polyacryl et cashmere.

Increvable

Pour les hommes dynamiques, des tissus hyperrésistants, enduits imperméables, gabardine, sergé lourd, popeline, velours à côtes, grosse toile, reps et bâche. Tous les vêtements de travail et militaires. Des capuches, des poches partout, du cuir, dans des coloris basiques tel que beige mastic, brun chocolat, kaki foncé, bleu marine, camel, légèrement passés. Une ligne droite et ample avec blousons et parkas.



Le cuir, pour des vestes qui durent. Ici, veste 3/4 en mouton à doublure détachable, modèle Science.

Sport claquant

Les vêtements de sport les plus techniques, les plus siglés, les plus clinquants pour une ville gaie, en couleurs vives ou acidulées. Les vestes sont légères, poids plume, parachute, sur des bas trainings molletonnés, des caleçons... Blousons et parkas joueront les doublures ouatonnées ou duvet contre le froid. Et pour cette tendance humour, des casquettes et des badges, des lunettes haute montagne...



Modèle Olympic pour une tenue ski... ou discothèque avec un gros pull en jacquard multicolore et un pantalon qui ne craint pas la neige.

Jean, mon amour

Immuable, le jean. Sa cote d'amour remonte encore : le pantalon se porte avec la veste courte assortie. Denim de haut en bas. A moins que vous ne préféreriez la version noire. A sortir avec des chemises «travail», discrètes ou western. Des détails très masculins, renforts, surpiqures, boutons métal personnalisés, cols fourrures, intérieurs chauds avec imprimés fantaisies.



Que ce soit par dessus la tenue jean ou le costume classique, le manteau sera de rigueur cet hiver. Ici modèles Ritex.

AO



PRÊT-À-PORTER HOMMES
DEMI-MESURE
MARZO
SEYON 18 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 02 82
Les nouvelles collections d'automne Rodier et Cacharel sont arrivées !!

Votre magasin spécialisé des Montagnes neuchâteloises vous informe que vous trouverez un grand choix dans les articles suivants:

chemises **Kouf** Swiss made

pulls **iri** INTERNATIONAL

casquettes **FURST**

jeans et chemises **Barbados**

sous-vêtements **JA** SWISS

vêtements de travail **Lutteurs TopDress**

articles **H** Helly-Hansen

pour le travail et les loisirs

Frutiger

CONFECTION

Daniel-Jeanrichard 15
Le Locle
☎ 039/31 17 20
Fermé lundi matin
et mercredi après-midi

chèques fidélité

P Parking assuré derrière l'immeuble

● offres d'emploi



107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Si vous aimez le contact humain, si votre dynamisme peut aussi s'exprimer au travers d'un sourire, alors venez nous voir...

La Chaux-de-Fonds:
deux vendeuses
Saint-Imier:
une vendeuse

- en boulangerie-pâtisserie;
- places stables libres tout de suite;
- ambiance de travail agréable;
- possibilités d'effectuer un horaire partiel.



Contactez au plus vite
M. Dougoud 91-176

Tél. 039 23 22 88

Publicité intensive,
Publicité par annonces

● immobilier



A louer
Locaux à usages divers

Fritz-Courvoisier 8 rénové La Chaux-de-Fonds
Place de l'Hôtel-de-Ville
(bus, parking), avec entrées indépendantes

Sous-sol éclairé
2 locaux de 23 et 30 m2 au sud

Rez avec vitrines

2 locaux de 51 et 69 m2, composés chacun de 2 grandes et 1 petite surfaces au milieu
Loués séparément ou réunis: W.-C. communs, machine à laver et sèche-linge collectifs

Pour artisans, commerces, boutiques, bureaux et agences, etc.
Loyer: Fr. 500.- à Fr. 1600.- + charges

Pour visiter et traiter: SOGIM SA
Société de gestion immobilière
Avenue Léopold-Robert 23-25
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 84 44 Fax 039/23 21 87

28-012460

Publicité intensive,
Publicité par annonces

● offres d'emploi



107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Pour plusieurs entreprises régionales, nous recherchons des:

monteurs électriciens
avec CFC

- Travail indépendant et varié;
- salaire à la hauteur de vos capacités;
- engagement immédiat ou à convenir;
- place stable et évolutive.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à M. Dougoud 91-176

Tél. 039 23 22 88

● divers



Musée d'histoire et médaillier

Exposition:

Les Francs-Maçons

Visite commentée
mercredi 19 septembre à 20 h 15

Entrée libre
Parc des Musées
039/23 50 10

28-012406

● offres d'emploi

Mandatés par plusieurs clients, nous cherchons des:

horlogers

- complets;
- pour du montage;
- avec connaissances du chrono.

N'hésitez pas à nous contacter, nous avons différents postes à vous proposer.

Madame Gosteli se réjouit de votre appel.

Emplois fixes. **ADIA**
placement

Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 91 33

91-436



La petite annonce. Idéale pour trouver un jardinier qui cultive vos trèfles à quatre feuilles. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

L'annonce, reflet vivant du marché

● offres d'emploi



107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

Un travail à la hauteur de vos ambitions?

Mandatés par plusieurs sociétés régionales, nous cherchons des

agents d'assurances

- assurances-vie ou toutes branches;
- important portefeuille existant;
- salaire attractif;
- formation complémentaire rémunérée.



Intéressé, appelez M. Dougoud ou M. Cruciato. 91-176

Tél. 039 23 22 88

Vous possédez un commerce ou une entreprise

et désirez que vos divers travaux administratifs (comptabilité, facturation, etc.) se fassent à l'extérieur, alors dans ce cas un bureau bien équipé et informatisé est prêt à résoudre vos problèmes. Faire offre sous chiffres 28-470636 à Publicitas, 2400 Le Locle.

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus.

Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30 Intermédiaires exclus 91-11

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale Lunetterie Centrale Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

Tél. 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

28-012391

● offres d'emploi

HOTEL DE FRANCE

cherche

sommelière

jeudi, vendredi, samedi, dimanche;

fille de cuisine-lingère

à temps complet.

Impasse des Cent-Pas, Le Locle

Tél. dès jeudi au 039/31 15 44.

28-14224

● immobilier

● MISSION Anniviers CHALET avec ter. Vide 121'000.- 2 1/2 p 165'000.- 3 p 178'000.- ● Case postale 37, 3960 Sierre (027) 55 30 53 ● Facilités de paiement (077) 28 18 69

Eviter l'inflation

Piste de l'Ours

Stations des coupes du monde de ski

LES AGETTES, 4 km de Veysonnaz

SKI TOTAL

de décembre à mai:

Station de ski à la porte des 4 Vallées. 360 km de pistes, 85 installations, pistes enneigées par canons à neige; à 10 minutes de Sion, sortie autoroute.

Nous construisons pour vous des appartements dès Fr. 110 000.-

avec place de parc, vue imprenable.

Vente directe du constructeur.

Renseignements: 066/66 70 86

14-146934

● offres d'emploi



107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

A la recherche d'un nouvel horizon?

Pour une importante société suisse romande, travaillant dans les domaines avionique, énergétique, nucléaire et industriel, nous recherchons des:

● **ingénieurs ETS**
en électronique, mécanique et microtechnique;

● **électroniciens**
(avec CFC).

Un éventail de services est proposé à toute personne désirant s'investir dans une carrière évolutive.

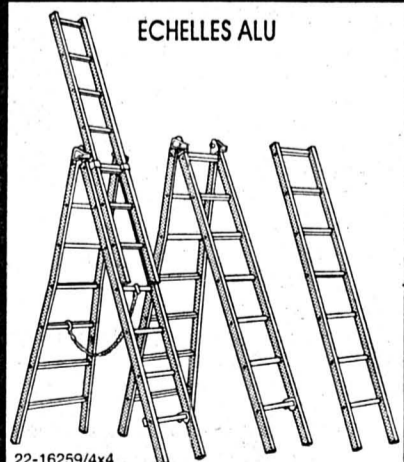
OFFREZ-VOUS LE PLAISIR DE BIEN CHOISIR!

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information. 91-176

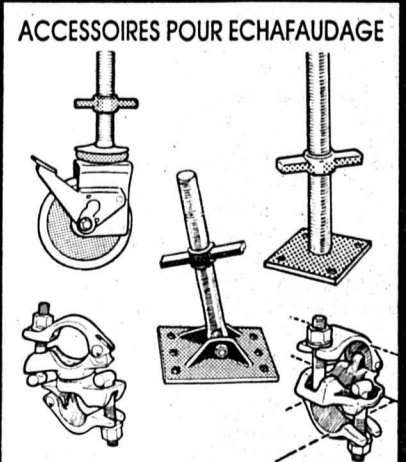


Tél. 039 23 22 88

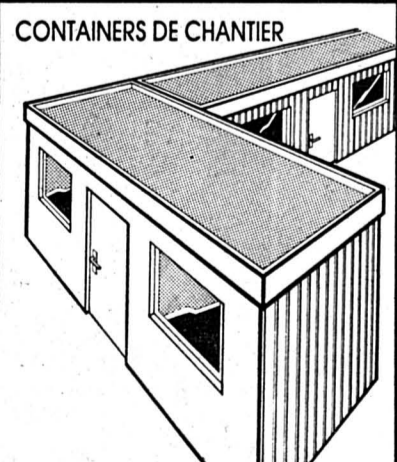
CHAMPIONS TOUTES CATEGORIES
Champions les produits, champions les prix, champion le service!



ECHELLES ALU
22-16259/4x4
Pour chantier et industrie (C.N.A. conforme).



ACCESSOIRES POUR ECHAFAUDAGE
Roulettes, socles et colliers en toute sécurité (avec test E.N.).



CONTAINERS DE CHANTIER
La cabine "évolutive" pour bureaux, habitation et dépôt de matériel.

RIEDER S.A. 1860 AIGLE - Tél. 025/265921 - Fax 025/261045
Je désire recevoir une documentation Echelles Accessoires Containers
NOM _____ BRANCHE _____ TEL. _____ DATE _____
ADRESSE _____ SIGNATURE _____



● offres d'emploi



107, av. L.-Robert La Chaux-de-Fonds

URGENT!

Nous recherchons pour un magasin de confection/textile du centre ville:

● **vendeuse**
avec expérience en textile;

● **couturière**
pouvant aider à la vente;

- travail indépendant;
- place stable;
- possibilité d'effectuer un horaire partiel;
- engagement immédiat.

Intéressées, curieuses! Prenez contact avec M. Dougoud. 91-176



Tél. 039 23 22 88

hockey sur glace

Fribourg explosif!

Matches amicaux en Suisse: Fribourg-Gottéron - Tyringe (1e div. suédoise) 7-2 (5-0 1-2 1-0). Lausanne - Bienne 6-11 (1-4 2-3 3-4). Kloten - Varese 5-5 (3-2 0-1 2-2). Herisau - Olten 6-5 (1-2 2-2 3-1).

football

Clough et Nottingham: un sacré bail!

Brian Clough (55 ans) a prolongé pour trois années son contrat de manager qui le lie à Nottingham Forest. Clough dirige Nottingham depuis 1975. Il a remporté deux Coupes des champions (1979, 1980), un championnat d'Angleterre (1978) et quatre Coupes de la Ligue (1978, 1979, 1989, 1990) avec Forest.

Xamax à Lausanne

Le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de Suisse des Espoirs, qui se joueront les 20 et 21 octobre prochain, a donné les confrontations suivantes: Lausanne - Neuchâtel Xamax (Arbitre: Zurkirchen). Zurich - Baden (Eschmann). Lucerne - Grasshopper (Bettex). Bulle - Yg-Boys (Marti).

Bon pour le moral

Le HCC bat Yverdon et renoue avec la victoire

● **YVERDON - LA CHAUX-DE-FONDS 4-8 (2-3 1-3 1-2)**

Après cinq défaites consécutives, le HC La Chaux-de-Fonds a (enfin) renoué avec la victoire. Hier soir à Yverdon, les hommes de Jean Trottier se sont avérés supérieurs à leurs adversaires dans tous les domaines. Sans vraiment mériter, les Vaudois ont trouvé en face d'eux une formation neuchâteloise qui est apparue beaucoup plus fringante par rapport à ses dernières sorties. Le résultat ne s'est pas fait attendre.

Une victoire, même amicale, fait toujours du bien. Diantre, on veut bien admettre que le HCC se fasse danser sur le ventre par des équipes nettement plus huppées que lui, mais la défaite subie samedi aux Mèlèzes face à la formation de première ligue de Thurgau ne laissait rien présager de bon.

YVERDON
Gérard STEGMULLER

En dehors du résultat, c'était surtout la manière qui laissait à désirer. A Yverdon, Trottier aura été en partie rassuré. Ses poulains ont à nouveau retrou-

vé le chemin des filets, inscrivant d'ailleurs plusieurs réussites fort agréables pour l'œil.

LA TROISIÈME LIGNE EXPLOSE

On pense tout spécialement au troisième but chaux-de-fonnier, œuvre de Niederhauser (15e), qui bénéficia d'un somptueux service du duo Stehlin - Caporosso.

Au numéro quatre aussi, signé Steudler (23e). Puis au septième inscrit par Leimgruber (42e). Oui vraiment, le HCC a concocté de forts jolis mouvements hier soir dans le Nord-Vaudois.

La défense, jouant très haut, a énormément apporté dans la phase offensive. Comme le soulignait Trottier, les trois lignes chaux-de-fonnières ont sorti leur épingle du jeu, avec une petite pensée toutefois pour la troisième, celle composée de Zbinden, Melly et Leimgruber. «Ils ont joué au-dessus de mes espérances» commentait l'entraîneur canadien. Joli compliment.

LE DÉCLIC?

Celui-ci était fort satisfait de la performance d'ensemble de son équipe: «Nous avons bien joué et en plus, nous avons marqué des goals. Et dire que nous avons gâché un bon nombre d'occasions (red: trois tirs sur le poteau)... Le seul re-

gret est que nous leur avons «donné» trop de buts. Mais je ne ferai pas la fine bouche, Yverdon étant une formation qui nous cause toujours beaucoup de problèmes.» A voir en championnat.

Prochaine sortie pour le HC La Chaux-de-Fonds: samedi à Porrentruy dans le cadre de la

Coupe du Jura. Ainsi, à un mois jour pour jour de la reprise officielle de la compétition, le HCC semble sur la bonne voie. «Oui, abonde Trottier. J'espère que la partie de ce soir fasse office de déclic pour la suite des opérations.»

Un déclic et ça repart, n'est-ce pas?
G. S.



Zbinden et la troisième ligne d'attaque ont surpris hier soir. (Henry)

Patinoire d'Yverdon: 150 spectateurs.

Arbitres: MM. Frioud, Houriet et Pinget.

Buts: 3e Cordey (Stuedler) 0-1. 3e Thévoz 1-1. 12e Caporosso (Raess) 1-2. 15e Niederhauser (Stehlin) 1-3. 20e Narbel 2-3. 23e Steudler (Poltera) 2-4. 32e Steudler (Cordey) 2-5. 35e Melly (Zbinden) 2-6. 40e Morard (Robiolio) 3-6. 42e Leimgruber (Melly) 3-7. 45e Leimgruber (Zbinden) 3-8. 49e Maylan 4-8.

Pénalités: 7 x 2 minutes contre Yverdon + 1 x 10 minutes (Ponti); 8 x 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds

(Raess, 3x), Rohrbach (2x), Cordey, Steudler, Caporosso + 1 x 10 minutes (Caporosso).

Yverdon: Mollet; Thévoz, Robiolio; Golay, Petrin; Pontti, Cavin; Andreazzi, Narbel, Chauveau; Wirz, Mosimann, Mettraux, Morard, Maylan, Vioget; Guyaz; Volery.

La Chaux-de-Fonds: Jurt; Rohrbach, Raess; Evéquoz, Meier; Cordey, Dubois; Niederhauser, Stehlin, Caporosso; Zbinden, Melly, Leimgruber; Steudler, Dessarzin, Poltera; Ryser.

Notes: La Chaux-de-Fonds évolue sans Murisier (service militaire).

SPORTS À LA TV

- TSR
21.40 Fans de sport. Football, Coupes d'Europe.
- DRS
22.20 Football, Coupes d'Europe.
- TSI
22.30 Football, Coupes d'Europe.
- ARD
20.10 ARD Sport Extra. Football, Coupes d'Europe.
- Eurosport
20.00 Hockey sur terre, Angleterre-Hollande.
- 24.00 Football, Coupes d'Europe.
- RAI
17.55 Football, Atalanta - Dynamo Zagreb.
- 20.25 Football, Roma - Benfica Lisbonne.

CYCLISME

Museeuw veut sa revanche

Le Belge favori de Paris - Bruxelles

Le vélo sprinter belge Johan Museeuw, battu dimanche dernier au Grand Prix d'Isbergues par le jeune Français Frédéric Moncassin, va tenter de prendre sa revanche dans la classique Paris - Bruxelles, dont le départ sera donné mercredi matin à Noyon, près de Compiègne.

Seule course d'un jour traversant deux pays, Paris - Bruxelles inaugure la période cycliste automnale. L'épreuve franco-belge ne jouit certes pas du prestige d'un Tour de Lombardie, qui clôturera la sai-

son le 20 octobre prochain, mais elle n'en constitue pas moins un véritable objectif pour les routiers-sprinters.

C'est ainsi qu'en 1989 le Hollandais Jelle Nijdam s'était imposé au terme d'un sprint massif à Bruxelles avant de récidiver trois semaines plus tard dans Paris-Tours.

Cette année encore, sur une distance légèrement réduite - 246 km au lieu de 294 dans la précédente édition - le plateau sera très relevé. La formation PDM, qui s'est imposée de façon magistrale dimanche à Eindhoven lors du Grand Prix de la Libération, semble bien armée, avec notamment l'Irlan-

dais Sean Kelly, les Allemands de l'Est Uwe Ampler et Uwe Raab et le Belge Dirk De Wolf, vice-champion du monde au Japon, derrière son compatriote Rudy Dhaenens, absent de l'épreuve.

Mais la formation batave devra compter avec une pléiade de routiers-sprinters: les Belges Etienne De Wilde, Museeuw, Johan Capiot, Eddy Planckaert et Eric Vanderaerden, Nijdam, les Allemands de l'Ouest Andreas Kappes et Remig Stumpf, Moncassin, l'Allemand de l'Est Olaf Ludwig et les Italiens Adriano Baffi, Guido Bontempi et Giovanni Fidanza. (si)

VOLLEYBALL

Prometteur

TGV: perspectives intéressantes

Mettant sur pied un tournoi regroupant 2 équipes de LNA (TSV Jona et VBC Köniz) et 2 équipes de LNB (VBC Buetschwil et TGV-87), les Tramelots ont eu une belle occasion pour se préparer.

L'entraîneur Jan Such pouvait compter sur tout son effectif. L'équipe, renforcée cette saison par l'arrivée d'un deuxième joueur Polonais (Roman) et par celles de Yann Ischy et de Serge Lovis, semble avoir belle allure.

Pour l'heure, nous pouvons affirmer que l'équipe nous réservera cette saison de belles

surprises. Elle possède un jeu collectif remarquable et l'intégration des nouveaux joueurs s'est fait dans une telle ambiance que tous les espoirs restent de mises.

Comme nous l'indiquait l'entraîneur Jan Such à l'issue de ce tournoi, il faut remarquer que TGV-87 a manqué sa participation à la finale pour un seul point concédé au tie-break (16-17) lors de la rencontre qui l'opposait au VBC Köniz.

Après de très belles joutes, le classement final s'établit de la manière suivante: 1. TSV Jona, 2. VBC Köniz; 3. TGV-87, 4. VBC Buetschwil. (vu)

BASKETBALL

A la trappe

Coupe Suisse: Corcelles éliminé

● **UNI BERNE - CORCELLES 76-69 (46-29)**

Corcelles a subi très logiquement la loi des Bernois supérieurs en taille. C'est ce qui fit la différence dans les moments cruciaux.

Corcelles se déplaçait surtout pour répéter une ultime fois ses systèmes avant le derby de samedi prochain face à La Chaux-de-Fonds. On se rendit très vite compte qu'en début de première mi-temps, son système défensif présentait de sérieuses lacunes et manquait de rigueur.

Ainsi, les Universitaires de Berne prirent très rapidement 10 points d'avance en connaissant une réussite insolente. Ils gèrent facilement cet avantage face à des Neuchâtelois manquant singulièrement de tranchant en attaque.

En seconde mi-temps, Corcelles s'accrocha grâce à une individuelle plus stricte. Dès ce moment, Université Berne per-

dit de sa superbe et Corcelles retrouva sa réussite par Krähénbühl et Errassas (6 tirs à trois points). Ce réveil subit permit même à l'équipe visiteuse de prendre l'avantage pour la première fois de la rencontre (36e: 65-66).

En voulant accentuer sa pression, Corcelles commit passablement de fautes aux rebonds offensifs, ce qui fit le bonheur des Bernois. En effet, ils inscrivent 10 lancers-francs sur 10. Corcelles ne s'en remit point.

Unisorthalle: 30 spectateurs.

Arbitres: MM. Schrameck et B. Bingelli.

Corcelles: Müller (8), Guglielmoni, Pilloud (2), Dadoucha (3), Wavre (20), Errassas (18), Krähénbühl (18), Kessler, Perriraz, Clerc.

Sortis pour 5 fautes: Müller (37e) et Pilloud (38e).

Au tableau: 5e: 14-6; 10e: 23-19; 15e: 32-23; 25e: 53-36; 30e: 61-47; 35e: 65-66.

Incroyable

Le BBC bat Union

● **UNION NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS 88-90 a. p. (42-36; 82-82)**

Lorsque les dirigeants mirent sur pied cette rencontre, les paris allaient bon train. Quel sera l'écart?

Mais par l'absence forcée de deux des fers-de-lance d'Union, les données étaient complètement changées, et La Chaux-de-Fonds en profita pour remporter une victoire symbolique, mais combien importante avant le derby de samedi prochain contre Corcelles.

Salle omnisports: 150 spectateurs.

Union: Lambelet (18), D. Cramer (14), V. Carmeri (26), Huber (14), Gnägi (6), Dubois (5), Corpataux (2), Orlusic (3).

La Chaux-de-Fonds: A. Bottari (6), Sifringer, Sauvain (11), Linder (2), Benoît (18), Forrer (14), Galvan (2), Grange, M. Mühlebach (4), Chatellard (8), Y. Mühlebach (2), Robert (23). (Sch)

PUBLICITÉ

4
22-3406/4x4

Ils prétendent...
«Le nucléaire n'est pas efficace pour diminuer la pollution»

Nous affirmons:
Les 5 centrales nucléaires suisses ont permis d'éviter jusqu'ici le rejet de 225 millions de tonnes de gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère.

Nous avons besoin d'énergie!

2x non

aux initiatives de
la peur

Fédération romande pour l'énergie (FRE) CP 19 1000 Lausanne 9. Resp. Louis E. Bossier

Sérieuse option

Monaco s'impose en Hollande

● RODA JC - AS MONACO 1-3 (1-2)
A Kerkrade, dans le fief du 14e championnat de Hollande, Roda JC, l'AS. Monaco a pris une solide option sur sa qualification pour le deuxième tour de la Coupe UEFA en s'imposant sur le score de 3-1 (mi-temps 2-1).

Techniquement bien supérieurs, les représentants de la Principauté ont remporté une victoire qui ne souffre aucune discussion.

A la 28e, le Libérien Weah parachevait une remarquable triangulation de Rui Barros, Dib et Passi. Dix minutes plus tard, les Hollandais revenaient à égalité par leur attaquant australien Graham Arnold qui exploitait une indécision d'Etteri et de Sauzée.

En seconde mi-temps, les Monégasques cédaient parfois à la facilité mais à la 88e Dib, servi par Rui Barros, inscrivait un but qui ruinait toutes les espérances des Hollandais.

Stade de Kerkrade, 10.000 spectateurs.

Arbitre : Larsson (Su).
Buts : 28. Weah 0-1. 38. Arnold 1-1. 43. Passi 1-2. 88. Dib 1-3. (si)

Peu glorieux Bordeaux tenu en échec

● GLENAVON - BORDEAUX 0-0

Sur un terrain balayé par le vent, à une soixantaine de kilomètres de Belfast, les Girondins de Bordeaux ont longtemps souffert face aux amateurs de Glenavon, avant de concéder un nul (0-0) qui n'ajoute rien à leur gloire.

Les Irlandais auraient même atteint la pause avec un avantage à la marque si leur avant-centre Blackledge n'avait pas raté sa reprise de la tête à la 40e sur un corner, alors que le gardien bordelais était battu.

Cinq minutes plus tôt, Bell avait déjà été en difficulté sur un centre de McBride que Blackledge, heureusement pour le Camérounais, ne parvenait pas à contrôler.

Certes les Français avaient eu le plus souvent la maîtrise du jeu mais leur supériorité territoriale s'était révélée vaine.

Sans problème Le Real passe

● OB ODENSE - REAL MADRID 1-4 (1-2)

Le champion du Danemark n'a pas opposé une bien lourde résistance sur son terrain face au Real Madrid, vainqueur 4-1 (mi-temps 2-1) et qui a ainsi virtuellement assuré sa qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe des champions.

Seconde déception pour le OB Odense, son stade, d'une capacité de vingt-cinq mille places, n'a accueilli pour cette rencontre que 8200 spectateurs. Ceux-ci découvrirent les nouveaux visages de la formation espagnole.

A la 18e, le longiligne attaquant Aldana (1m87) ouvrait la marque. Deux minutes avant la fin, c'était un autre jeune Madrilène, Maqueda (21 ans) qui scellaient le score en inscrivant le quatrième but. Entre temps, Hugo Sanchez avait réussi le deuxième but (27e) et le troisième était survenu à la 83e par l'intermédiaire Villarroya, le transfuge de Saragosse. (si)

Clubs anglais: un retour attendu

Du nouveau dans les Coupes d'Europe

Cinq ans après le drame du Heysel, les clubs anglais effectueront leur grand retour dans les Coupes européennes ce mercredi, à l'occasion d'un premier tour aller qui marquera également l'entrée d'un nouveau règlement protégeant les têtes de série.

Considérant l'appui donné par le gouvernement britannique, l'UEFA a décidé le 10 juillet dernier d'admettre Manchester United en Coupe des vainqueurs de Coupe et Aston Villa en Coupe de l'UEFA. Manchester recevra l'équipe hongroise de Pecs, alors qu'Aston Villa accueillera la formation tchécoslovaque de Banik Ostrava.

Le Liverpool FC, champion en titre, devra en revanche patienter pour faire sa rentrée européenne, le club étant encore suspendu pour trois ans en raison de sa responsabilité dans le drame du Heysel, qui avait provoqué la mort de 39 personnes, le 29 mai 1985, à Bruxelles, lors de la finale de la Coupe des clubs champions contre la Juventus.

NOUVEAU RÈGLEMENT

Ce premier tour des Coupes européennes marquera aussi l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement en vertu duquel les têtes de série ne pour-

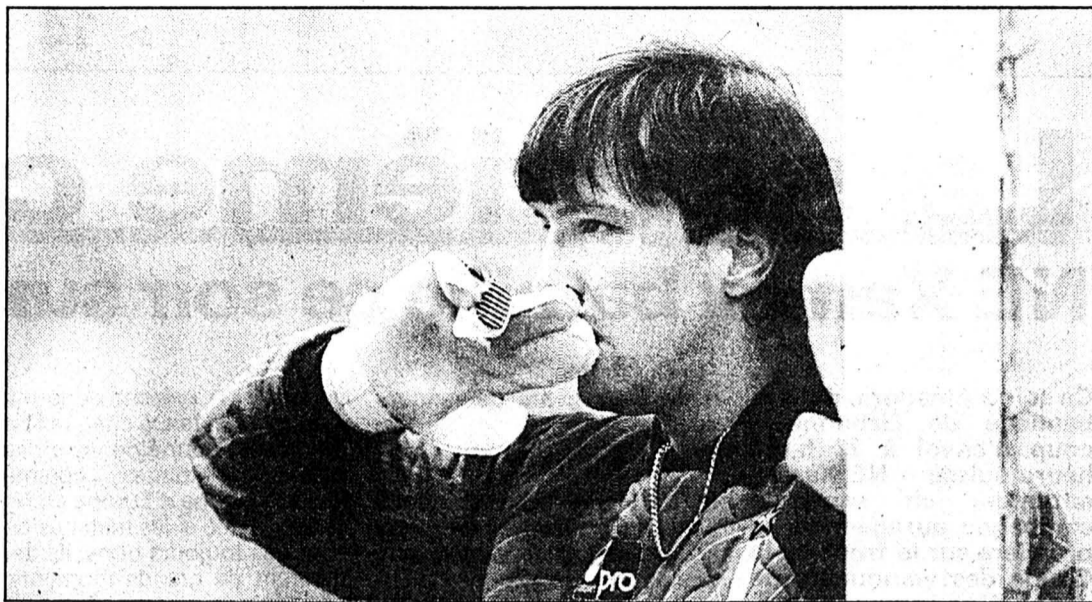
ront plus se rencontrer avant les quarts de finale. Ce règlement, souhaité par les plus grands clubs du continent, évitera la répétition des chocs tels que Real Madrid - Napoli au premier tour (1987) ou Milan AC - Real Madrid au deuxième (1989).

Les Italiens, auteurs d'un grand chelem sans précédent au printemps dernier avec les succès du Milan AC (Coupe des champions), de la Sampdoria (Coupe des Coupes) et de la Juventus (Coupe de l'UEFA), seront présents en force sur la scène européenne avec huit participants, soit pratiquement la moitié de la Série A transalpine!

Milan AC, exempt au premier tour, et Napoli disputeront la Coupe des champions, la Sampdoria et la Juventus participeront à la Coupe des Coupes, l'Inter, la Roma, l'Atalanta et Bologna joueront de leur côté la Coupe de l'UEFA.

CHOC

En dépit du nouveau règlement, le tirage au sort ne les a pas spécialement gâtés en leur opposant des adversaires tels que Kaiserslautern (Sampdoria), le Rapid de Vienne (Inter), le Dynamo Zagreb (Atlanta) et surtout le Benfica Lisbonne, finaliste de la dernière Coupe des champions, qui affrontera l'AS



Walter Zenga (Inter): attention au Rapid de Vienne.

(Lafargue)

Roma à l'occasion de match vedette du premier tour.

La première manche aura lieu mercredi au stade olympique de Rome, cadre de la finale du dernier Mondiale. Un match assurément pas comme les autres pour l'international brésilien Aldair, qui a quitté Benfica pour l'AS Roma voici quelques semaines...

Pour sa part, Napoli, qui a raté son départ en championnat, pourra finalement compter sur les services de Diego Armando Maradona. (si)

Entre l'espoir et la crainte

Les autres Suisses en lice

De sa retraite sur les hauts de Lausanne, Umberto Barberis a communiqué la composition de son équipe qui affrontera Real Sociedad ce mercredi 19 septembre à la Pontaise (coup d'envoi 20 h 00) en match aller du premier tour de la Coupe UEFA.

En revanche, l'entraîneur basque, Marco Antonio Boronat, a eu une autre attitude. Il ne donnera les noms de son team qu'une heure et demie avant le coup d'envoi.

Cependant, il semble qu'il alignera, à un homme près (Lumbreras pour Mentxaka) le «onze» qui s'est incliné dimanche 2-0 à Burgos en championnat d'Espagne.

Sous les ordres de l'arbitre Rossner (RDA), les deux équipes évolueront probablement dans la composition suivante :

Lausanne-Sports: Maillard; Hottiger, Herr, Verlaat, Ohrel; Schurmann, Aeby, Fryda; Isabella, Iskrenov, Chapuisat. Remplaçants: Zesiger (gar.), Poullard, Studer, Douglas.

Real Sociedad: Gonzalez; Larranaga; Gorri, Gajate, Röteta; Fuentes, Richardson, Lumbreras, Lasa, Bengochea; Aldridge.

L'ENIGME TUCE

Contre le FC Zurich, écrasé 5-1, Friedel Rausch a prouvé qu'il possédait bien l'équipe «championne suisse» du

contre. Ce qui fait le succès du FC Lucerne en Suisse suffira-t-il pour éviter la déconvenue au plan international?

MTK Budapest ne constitue pas le tirage au sort le plus cruel. Le club hongrois est à la traîne en championnat. Jozsef Verebes vit sur sa renommée d'«entraîneur magique».

A Lucerne, beaucoup dépendra de Semir Tuçe. En championnat, après un début hésitant, Lucerne reste sur quatre victoires consécutives. Rausch possède quelques alternatives intéressantes. Contre Zurich, Heinz Moser arpentait le flanc droit avec un certain succès. Ce libero, qui avait dû céder sa place à Marini, de retour après huit mois de blessure, allie des qualités d'arrière et des attitudes d'ailier (un but, un assist).

Au centre de l'attaque, Adrian Knuip a marqué deux buts, ses deux premiers de la saison, même ses premières réussites depuis 20 matches!

DUR

Incontestablement, c'est au champion de Suisse qu'a échu le tirage au sort le plus délicat des quatre clubs helvétiques. Le degré de difficulté s'est vu encore augmenter avec le bon comportement de la Yougoslavie au «Mondiale» italien, le bon début de sa campagne du championnat d'Europe (2-0 en Irlande du Nord) et l'impressionnant départ en championnat d'Etoile Rouge Belgrade: 6 matches et autant de victoires, avec un goalaverage de 16-2. Depuis le mois de décembre (3-0 à Tuzla), le club de l'entraîneur Ljubomir Petrovic est resté invaincu en 22 matches.

L'exode des meilleurs joueurs yougoslaves n'affaiblit pas le potentiel. Ainsi, six joueurs du club ont fait partie du onze de départ, mercredi, dernier de l'équipe yougoslave, vainqueur 2-0 à Belfast. (si)



Le Lausannois Schürmann aura besoin de toute son énergie face aux Basques de la Real Sociedad. (Lafargue)

Tous les matches

Coupe des champions, 16es de finale

Mardi 18 septembre
Odense - Real Madrid 1-4 (1-2)

Mercredi 19 septembre
FC La Valette - Glasgow Rangers
Sparta Prague - Spartak Moscou
Dinamo Bucarest - Saint Patrick
Apoel Nicosie - Bayern Munich
Etoile Rouge Belgrade - GRASSHOPPER
Lillestrom - FC Bruges
FC Porto - Portadown
Akuceyri - CSCA Sofia
Union Luxembourg - Dynamo Dresde
Malmoe FF - Besiktas Istanbul
FC Tirol - Kuusysi Lahti
Lech Poznan - Panathinaikos
Olympique Marseille - Dinamo Tirana
Napoli - Ujpest/Dozsa Budapest
Exempt: Milan AC, tenant du titre.

Coupe des Coupes, 16es de finale

Mardi 18 septembre
Sliema Wanderers - Dukla Prague 1-2 (1-0)

Mercredi 19 septembre
Trabzonspor - FC Barcelone
Fram Reykjavik - Djurgarden
FC Sliven - Juventus Turin
Viking Stavanger - FC Liège
Kuopio PS - Dynamo Kiev
Glentoran - Steaua Bucarest
FC Wrexham - Lingby
Legia Varsovie - Hespérange
Manchester United - PECS
Salamina - Aberdeen
Dynamo Schwerin - Austria Vienne
FC Kaiserslautern - Sampdoria Gênes
Olympiakos Pirée - Flamurtary Vlorë
Estrella Amadora - NEUCHÂTEL XAMAX

Judi 20 septembre
Montpellier - PSV Eindhoven

Coupe de l'UEFA, 32es de finale

Mardi 18 septembre
FC Hibernians - Partizan Belgrade 0-3 (0-1)
Hafnafjordur - Dundee United 1-3 (1-1)
FC Glenavon - Girondins Bordeaux 0-0 (0-0)
FC Avenir Beggen - Inter Bratislava 2-1 (2-1)
Roda JC - AS Monaco 1-3 (1-2)
Borussia Dortmund - FC Chemnitz 2-0 (1-0)
Sporting Portugal - FC Malines 1-0 (1-0)

Mercredi 19 septembre
Zaglebie Lubin - FC Bologna
Partizan Tirana - Uni Craiova
MTK Budapest - FC LUCERNE
Politehnica Timisoara - Atletico Madrid
Katowice - Torun Palloseura
FC Magdebourg - Rovaniemi
Atalanta Bergame - Dinamo Zagreb
Bayer Leverkusen - FC Twente
Brondby IF - Eintracht Francfort
IFK Norrköping - FC Cologne
Dniepr Dniepropetrovsk - Heart of Midlothian
Torpedo Moscou - GAIS Goeteborg
Vejle BK - FC Admira/Wacker Vienne
Chernomorets Odessa - Rosenborg BK
Rapid Vienne - Inter Milan
Aston Villa - Banik Ostrava
Derry City - Vitesse Arnhem
Heraklis Salonique - FC Valence
LAUSANNE SPORTS - Real Sociedad San Sebastian
RSC Anderlecht - Petrolul Ploiesti
Slavia Sofia - Omonia Nicosie
Fehnerbache Istanbul - Vitoria Guimaraes
AS Rome - Benfica Lisbonne
FC Séville - PAOK Salonique

Judi 20 septembre
Royal Antwerp - Ferencváros Budapest

Au Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds et au Centre Coop Le Locle



Poisson frais
prêt à cuire

En promotion cette semaine:

Traites vidées

100 g

1.30

au lieu de 1.60

28-012081

Nos poissons frais sont présentés en barquettes de 200 à 250 g environ



La Chaux-de-Fonds

● divers

**ARTICLE SUR L'ENERGIE
LE 23 SEPTEMBRE NON**

Il est piquant de constater que les mêmes milieux qui se sont plaints de l'Etat « fouineur » veulent à tout prix voir ce dernier fouiner dans nos frigos, nos moteurs et nos loisirs!

87-1117

Comité neuchâtelois contre l'article sur l'énergie; resp. Philippe Boillod

● finance

**VIDEOTEX
TELEBANKING
BCN**

NOUVEAU

Dans le but de fournir des prestations toujours plus performantes et modernes, la BCN met à disposition son nouveau service:

VIDEOTEX - TELEBANKING

Le Videotex-Télébanking vous permet de dialoguer avec la BCN sans devoir vous déplacer, ni respecter les heures d'ouverture.

Le Videotex-Télébanking vous intéresse-t-il?

Veillez demander notre documentation au moyen du bulletin de commande ci-dessous.

**Banque Cantonale
Neuchâteloise**



Le Videotex-Télébanking m'intéresse.

Veillez me faire parvenir votre documentation.

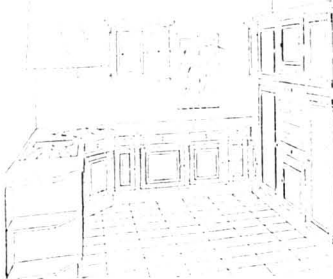
Nom: _____ Prénom: _____

Rue: _____ NPA/Lieu: _____

A retourner à: Banque Cantonale Neuchâteloise
VIDEOTEX - TELEBANKING
Case postale - 2001 Neuchâtel

28-00057

Cuisines
modernes, rustiques



**CUISINES
KAMMER**

Ebénisterie
Les Ponts-de-Martel
☎ 038/37 15 28

Devis et plan gratuits
Appareils ménagers

28-014219

BOSCH

● gastronomie

restaurant
ELITE

Rue de la Serre 45
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 94 33
Famille Zaki Pertew

La chasse dès le 28 septembre

Nouvel horaire

à partir du 1er octobre:
ouvert 7 jours sur 7

91-210



● divers

Eau - Gaz - Air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détramage de boilers

**Schaub
& Mühlemann SA**

La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 33 73

28-012162

● immobilier



POURQUOI
PAS VOUS?
DONNEZ DE
VOTRE SANG
SAUVEZ
DES VIES



BELLEVOIE 10, DELÉMONT - A louer

appartement de 3 pièces

comprenant 2 chambres, salon, cuisine,
salle de bains, W.-C.
Loyer: Fr. 750.- + charges.
Libre dès le 1^{er} octobre 1990.

Pour visiter: M. Joray, tél. 066 22 66 18.

22-3201/4x4

cogestimsa

maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 61



La petite annonce.
Idéale pour que
votre restaurant
soit à la pointe de
l'actualité.

● demandes d'emploi

Agent de commerce

27 ans, étudiant à l'Ecole de marketing et de planification de Bienne, cherche emploi intéressant dans le secteur marketing/publicité, éventuellement à partir de janvier 1991. Aucun bureau de placements.

Offres sous chiffre 44-420768 à Publicitas, case postale, 8021 Zurich.

4x4

A vendre Chemin Blanc 9,
Le Locle

maison familiale

de 4 pièces, dépendances, et garage.
La visite aura lieu samedi 29 septembre de 9 h à 12 heures.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à:
Michel Enderli, Planches 5,
1028 Prévèrenges. ☎ 021/801 16 31

28-14074

A vendre (éventuellement à louer) aux Breuleux pour le printemps 1991.

maison familiale

comprenant: 3 chambres à coucher, 2 salles d'eau, cuisine, salon avec cheminée, sous-sol complètement excavé.

Nous pouvons encore prendre en considération des éventuelles modifications à l'intérieur (possibilité d'effectuer des travaux par vous-même).

IMMASCO SA,
☎ 039/44 19 49
2612 Cormoret

93-1243

**OUI À UNE LOI
ROUTIÈRE
MODERNE**



La loi routière sur laquelle nous allons voter comporte 27 nouveautés, parmi lesquelles des mesures importantes dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, de la lutte contre l'alcool au volant et de la formation.

- les accompagnants des élèves conducteurs devront avoir atteint l'âge de 23 ans et jouir d'une expérience de la conduite d'au moins 3 ans.
- La consommation de carburant de chaque modèle de véhicule fera l'objet d'un contrôle et d'une publication officiels.
- Les conducteurs ivres qui refuseront la prise de sang seront sanctionnés par un retrait immédiat de leur permis de conduire.
- Les nouveaux conducteurs coupables d'une infraction bénéficieront d'une formation complémentaire.

Ces mesures nécessaires et urgentes sont, elles aussi, visées par le référendum!

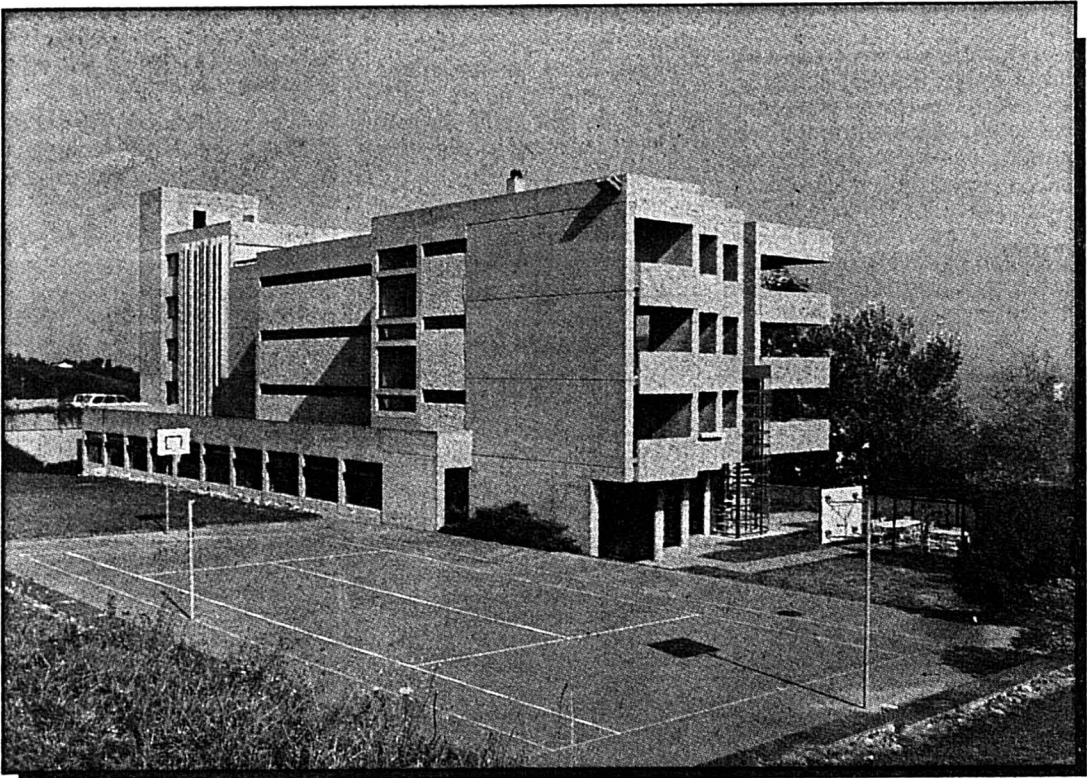
87-1117

Comité neuchâtelois pour une loi routière moderne; resp. Philippe Boillod

La Chaux-de-Fonds	Toutes voiles dehors	21
Le Locle	Dépôt de bilan	23
Neuchâtel	Filière réactivée	30
Jura bernois	Pas de «M. Fiches»	33
Jura	Lajoux fait le tri	34

Gorgier ne baisse pas les bras

Moratoire d'un an pour la Fondation Bellevue



Un an de survie pour la Fondation Bellevue à Gorgier.

(Comtesse)

Un sentier-nature a été aménagé dans la baie des Brochets, une zone marécageuse de l'île Saint-Pierre. Cette réalisation permet aux visiteurs de jouir de la nature sans qu'elle en pâtisse trop, tout en s'informant des particularités de la région grâce à des panneaux illustrés.

L'île Saint-Pierre, site d'importance nationale, représente le plus grand complexe de bas marais du Plateau bernois. Elle est devenue accessible au tourisme pédestre à la suite de l'apparition du chemin des Païens, lors

de l'abaissement des eaux résultant de la première correction des eaux du Jura (il y a de cela un peu plus de cent ans).

Depuis lors, le piétinement continu des zones les plus sensibles les a passablement mises à mal et les menaçait de destruction si des mesures draconiennes n'étaient pas prises immédiatement. La création d'une zone protégée, en 1972, n'a pas suffi à endiguer le flot des visiteurs, aussi a-t-on dû prendre de nouvelles dispositions l'an dernier. Celles-ci interdisent de péné-

trer dans les marais et les roselières entre le 1er mars et le 30 septembre, ainsi que de naviguer devant les roselières où nichent notamment le blongios nain, la rousserole turdoïde et la locustelle lusciniode. Par ailleurs, ces nouvelles mesures de protection comprennent la suppression du camping de l'île en 1992 ainsi que la limitation très stricte des autorisations de circuler.

En élaborant ces restrictions, l'Inspection de la protection de la nature du canton de Berne a envisagé l'aménagement d'un sentier-nature pour permettre

aux visiteurs d'observer la faune et la flore de l'île. Ce projet vient d'être réalisé (avec la participation financière de l'assurance Evidenzia) et la presse était invitée hier à son inauguration.

Ce sentier-nature, réalisé dans la baie des Brochets (à un kilomètre environ de Cerlier) mène le visiteur jusqu'aux abords de la roselière en longeant deux étangs nouvellement aménagés. Le chemin, accessible aussi aux chaises roulantes, est recouvert de planches. Des panneaux illustrés donnent au passant des informations sur l'origine du chemin des Païens, la faune et la flore, les mesures nécessaires à l'entretien des marais, ainsi que les stades successifs d'une zone d'atterrissement naturelle.

Partout ailleurs, les accès aux sentes ont été fermés. Mais le promeneur peut découvrir sur

Un cri d'alarme

«Il faut que la société se rende compte que la délinquance mineure féminine a terriblement changé, notamment ces deux dernières années. Ces filles nous arrivent dans un état déplorable et leur nombre augmente à la vitesse grand v. Ce sont des jeunes filles psychodépendantes et séropositives.

Le moratoire de Gorgier est aussi un cri d'alarme». Et le président du comité de gestion de la maison de thérapie de Gorgier, M. Jacques Etzensperger, lance encore: «Ce qu'on peut faire faire à une fille de 13, 14 ans, psychodépendante, vous ne pouvez pas l'imaginer...» (AO)

l'île même d'autres panneaux leur présentant les peuplements forestiers caractéristiques du site et la faune qui les habite. Complètement très instructif à la promenade, un fascicule bilingue, très joliment illustré, a été édité. Il présente de manière plus approfondie les sujets traités sur

les panneaux et renseigne le lecteur sur la formation et l'histoire de l'île ainsi que sa vie au fil des saisons. Le kiosque de l'île le vend pour la somme de deux francs. La moitié de la recette sera consacrée à la surveillance et à l'entretien de la réserve.

A.T.

REGARD

La troisième mue

La Fondation suisse Bellevue, maison d'éducation pour jeunes filles, a été créée en septembre 1917 par l'Association suisse pour la réforme pénitentiaire et le patronage. La célébration de son cinquantenaire lui permis de recueillir la somme considérable de 70.000 francs par une collecte nationale. Elle avait pour but l'accueil de jeunes filles de 14 à 20 ans, «moralement abandonnées ou en danger de l'être, ou dont l'éducation devait être complétée». Le placement pou-

vait être ordonné par des autorités administratives ou judiciaires, voire des particuliers. En 1930, une institution s'ouvrait dans un immeuble spécialement acquis, à Marin.

En 1962, la Maison d'éducation fermait ses portes provisoirement. Les responsables désiraient se donner le temps de rechercher de nouvelles solutions, mieux adaptées aux nécessités de l'époque et aux besoins réels de la société en vue d'une reprise dans des conditions plus satisfaisantes. Le bilinguisme avait constitué un écueil important.

En 1970, le Conseil de la fondation concluait qu'il fallait saisir l'occasion et tenter de dépasser le cadre restreint d'une institution pour faire de Bellevue une fondation moderne, simple et efficace, bien adaptée aux besoins actuels et aux évolutions prévisibles futures. La modification du Code pénal en 1971 instaurant des buts similaires, la maison de thérapie de Gorgier s'ouvrait en 1976, répondant à un besoin légal. Celle d'Altstätten était créée en 1983.

Au 31 décembre 1990, Bellevue fermera ses portes. Les dirigeants souhaitent se donner un temps de réflexion, réadapter l'institution aux besoins de la société. Et le Code pénal suisse est en cours de révision... Anouk ORTLIEB

ser le cadre restreint d'une institution pour faire de Bellevue une fondation moderne, simple et efficace, bien adaptée aux besoins actuels et aux évolutions prévisibles futures. La modification du Code pénal en 1971 instaurant des buts similaires, la maison de thérapie de Gorgier s'ouvrait en 1976, répondant à un besoin légal. Celle d'Altstätten était créée en 1983.

Anouk ORTLIEB

Tourisme chapeauté par une Fédération

Saignelégier obtient le siège de la nouvelle FTJ

Une vieille revendication franc-montagnarde a obtenu hier satisfaction à Glovelier lors de la constitution de la Fédération du Tourisme de la République et canton du Jura (FTJ). Le siège de la toute nouvelle Fédération désormais présidée par le socialiste Bernard Varrin sera à Saignelégier dès le 1er janvier 1991. Après l'assurance immobilière et l'Office des Assurances sociales Saignelégier accueillera donc un nouvel organisme d'intérêt cantonal.

Après dix ans de développement touristique sous l'égide de pro Jura, l'Office jurassien du tourisme (OJT) se voit ainsi transformé en Fédération du Tourisme comprenant en son sein toutes les associations intéressées de près ou de loin au tourisme, de même que la plupart des communes jurassiennes.

Cette «réorientation du tourisme dans la continuité» selon l'expression du nouveau président colle aux objectifs de la nouvelle loi sur le tourisme adoptée en début d'année par le Parlement.

Après un vibrant plaidoyer du Ministre de l'économie Jean-Pierre Beuret, le candidat Bernard Varrin, ancien président du Parlement jurassien,

député sortant et proche des milieux paysans, a été plébiscité par une assemblée fort bien revêtue.

Une seule ombre au tableau: l'absence et la «démission» de l'actuelle directrice de l'OJT Dominique Moritz que des malentendus et des problèmes relationnels entre elle et le chef du Service de l'économie et de l'habitat ont conduit à lâcher la barre d'un bateau qu'elle a conduit avec beaucoup de rigueur, de conscience et de charme pendant dix ans.

Dominique Moritz gardera ses fonctions à la tête du tourisme jurassien jusqu'à fin mars 1991.

GyBi

● Lire aussi en page 34

L'île Saint-Pierre valorisée

Création d'un sentier-nature dans la réserve

Le personnel a été avisé jeudi passé: la maison de thérapie de la Fondation Bellevue, à Gorgier, ferme... Un moratoire d'un an, précise le président du Comité de gestion, Jacques Etzensperger, pour identifier les réels besoins de la société. Mais Gorgier ne baisse pas les bras.

La Fondation suisse Bellevue exploite deux maisons de thérapie au sens de l'article 93 ter du Code pénal suisse (pour des jeunes filles placées en maison d'éducation ou d'éducation au travail qui se révèlent extraordinairement difficiles). Le fonctionnement de celle d'Altstätten (SG), n'est pas remis en question.

Mais la maison de thérapie romande de Gorgier n'a reçu cet été que quatre pensionnaires quand elle a été conçue pour vingt... D'où des coûts disproportionnés que le comité de gestion a estimé «prohibitifs et dissuasifs pour ceux qui doivent en assurer le financement». A savoir la Confédération et les cantons au prorata des pensionnaires accueillies.

UNE DÉCISION DIFFICILE

Le personnel - une quinzaine de personnes - a été avisé jeudi passé de la décision du comité de gestion - prise d'entente avec Pierre Dubois, président de la Fondation suisse Bellevue - de fermer la maison pendant un an. Et de licencier tout le monde. «Le personnel a réagi avec dignité et compréhension dans la mesure où l'avons dit et redit ce n'est pas la qualification profes-

sionnelle qui est mise en cause. Mais la société a changé depuis l'ouverture de Gorgier...», commente M. Etzensperger, président du Comité de gestion de la maison de thérapie de Gorgier. Tous pourront être engagés dans d'autres institutions du canton s'ils le désirent.

FAIRE FACE À UNE NOUVELLE POPULATION

«Il y a une nouvelle population, les jeunes filles mineures droguées, qui arrive maintenant dans les institutions en flot

continu. Gorgier pourrait les prendre en charge dans le cadre de sa vocation. Mais il faut nous le dire. Il faut que les milieux socio-éducatifs choisissent la thérapie appropriée. Est-ce qu'on va continuer d'accueillir vingt jeunes filles ou faut-il ouvrir des appartements constituant de plus petites cellules?», précise M. Etzensperger. «Nous ne pouvons plus continuer de gérer Gorgier sans savoir ce que les Tribunaux de mineurs romands ont besoin pour les jeunes filles en perdition».

Les quatre jeunes pensionnaires de Gorgier seront remplacées dans des établissements de leurs cantons respectifs. M. Etzensperger insiste encore: «Gorgier ne baisse pas les bras, mais se donne un temps de réflexion». La piscine restera ouverte aux écoles et le jardin d'enfants poursuivra son activité dans les locaux de la maison de thérapie. Depuis 1976, l'institution a accueilli 129 jeunes filles, pour quelque 53.000 journées de séjour.

AO



De nombreuses espèces d'oiseaux menacés nichent dans les roselières protégées de l'île Saint-Pierre. (Comtesse)

Trajet(s)

Centenaire de l'Ecole de commerce. Les institutions participent d'un temps qui n'est pas exactement le nôtre... nous les fêtons: est-ce parce que, ou afin qu'elles nous survivent?

Pour chacun de ses étudiants (et peut-être de ses professeurs), cette école est un passage. C'est un temps de formation, c'est aussi celui d'une jeunesse.

Que ce soit en sections diplôme ou maturité, s'y effectue un trajet professionnel et culturel, à vrai dire existentiel. On part de «quelque chose», on va vers «quelque chose» et, ce faisant, on change...

Par delà les cours, les travaux écrits ou les examens, et au-delà d'une formation professionnelle au sens strict du terme, cette page voudrait témoigner d'un vécu: souvenirs de visages, de couleurs, de paroles. Images.

Pendant pas de vécu sans découvertes, c'est-à-dire sans hésitations, doutes, conflits. L'être intérieur se transforme, devient. Rêves et espoirs...

Vous le communiquez, par l'assemblage d'extraits de textes qu'ils ont écrits, quelques élèves, élèves d'aujourd'hui ou d'un récent passé. Ce sont des passages pour que se dessinent un paysage, un trajet...

F. S.

A propos des «profs»

«J'adorais la salle des profs: tout un monde qui bouge, fume, sourit, s'affiche, parle: une espèce de famille... Une famille tentaculaire!»

«C'est intéressant de voir à quel point il est indispensable d'être en continuelle harmonie avec les enseignants! Nous nous habituons à eux et ils s'habituent à nous... nous adoptons leurs visages, leurs expressions et même leurs manies. Ils deviennent familiers. Et puis, on les perd de vue...»

«J'ai découvert Baudelaire avec X et quand je relis ce poète, X me réapparaît. Serait-ce le même Baudelaire si je l'avais étudié avec Y? Mais l'étudier avec Y me semble impossible. On dirait que les professeurs ont été choisis pour enseigner ce qu'ils enseignent. Est-ce autre chose ou ce qu'on appelle la «tê de l'emploi?»

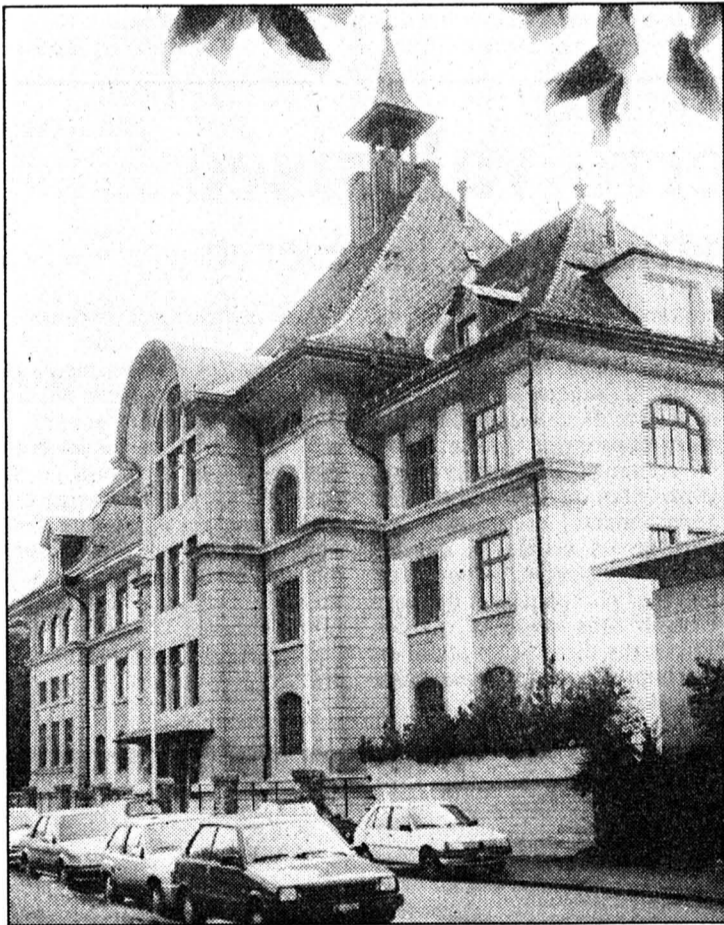
«Je ne peux pas parler de l'éveil de ma personnalité profonde sans évoquer un professeur de mes deux premières an-

nées... lunettes estudiantines, démarche assurée, sourire cynique. Plus que les autres, il a ouvert en moi la brèche par laquelle s'évade mon regard sur le monde. Je ne lui ressemble en rien, il ne m'a pas, je crois, endoctriné: simplement il m'a enseigné la critique. Il est pour moi un symbole vivant de cette école.»

«Je me suis souvent senti minoritaire. L'un de mes meilleurs amis était mon pire ennemi sur le plan des idées! Ça m'énervait car, en face, le prof semblait être d'accord avec tout le monde. Ne pouvait-il pas livrer sa pensée une bonne fois pour toutes?»

«Quand je ne faisais pas mes devoirs, je trouvais désagréable que l'enseignant ressente cet acte non accompli comme une offense à sa propre personne. Le professeur se sent humilié de ne pouvoir enseigner sa matière spécifique ainsi qu'il le souhaiterait. C'est hilarant!»

«J'aime le visage des profs mais j'aime aussi leur dos.»



L'importance du lieu

«Je suis arrivé à l'Ecole de commerce par un matin de brouillard, je dirais même d'épais brouillard. Le bâtiment a surgi devant moi tel un paquebot. Je suis entré. Passerelle. Et bien sûr, le brouillard s'est, comme on dit, peu à peu levé: La Chaux-de-Fonds! Mais moi je suis toujours dans un paquebot...»

«Quant aux souvenirs! Le plus fort pour moi est ce que j'ai ressenti quand je suis entrée dans l'aula! Cette salle m'a confirmé que j'étais là où je voulais! Une salle a priori sans charme... mais une armoire, à côté de la porte, était pleine de vieux flacons: passé dans le pré-

sent. Ce fut chimique! J'y ai vu comme un signe de «puissance», de force, la preuve que l'on pouvait résister aux difficultés... Oui l'aula, salle sans prétention, est en fait très accueillante: pour moi c'est l'endroit qui définit le mieux le bâtiment, et peut-être l'idée que je me fais de ma formation.»

«Depuis la tapisserie claire de ma chambre jusqu'à la lourde (très lourde) porte de l'école, ma pensée s'est bien souvent fixée autour du pourquoi de mon trajet, vers le nord-est de la cité, et presque à la lisière de la forêt: parmi toutes ces marches d'escaliers usées par des milliers de semelles, au milieu de ces murs im-

prégnés de réflexions, de satisfactions et de déceptions, où donc pourrais-je déposer mes jeunes et fraîches ambitions?»

«A chaque saison se renouvellent les odeurs de l'école... celle, froide, des cigarettes en hiver, celle des expériences chimiques en automne, l'odeur des premières rencontres, l'odeur des examens. Mais surtout les couleurs des parfums de ces professeurs féminines: verts, bleus ou orange, dans tous les cas surprenants!»

«Dans l'odeur de poussière de craie qui flotte à travers la classe, mes yeux se dirigent tout naturellement vers le grand ciel

bleu qui semble vouloir franchir la fenêtre pour me prendre et m'emporter... L'école demeure l'école, un travail par opposition à l'utopique liberté à laquelle aspirent tous les hommes... Mais l'Ecole de commerce m'a appris à analyser cette liberté, le pourquoi de mon travail et à comprendre ce qui relie cette antithèse, le ciel et la salle de classe, le travail et la liberté.»

«Les toilettes ont été un endroit délicieux où je prenais plaisir à m'enfermer avant, par exemple, un travail écrit...»

«A mon étage préféré, il y a un tableau: c'est un temple avec des paysages qui sont comme un corps: j'y habite encore...»



Se former

«Lorsque j'y suis entré, j'avais peur des autres, de leurs réactions, peut-être de moi-même. J'avais peur de n'être pas à niveau, pas à la hauteur...»

«Petit à petit, j'ai vu des gens qui peinaient, certains se battaient, d'autres abandonnaient. J'ai vu des gens qui m'ont aidé, compris. J'en ai vu d'autres que j'ai très vite oubliés. En sortant de cette école, j'avais du courage...»

«Dans cette école, on ne nous apprend pas seulement l'allemand, le français, la comptabilité ou la chimie. Non, on nous apprend à grandir.»

Mais qu'est-ce que grandir? C'est, je crois, comprendre que les craintes existentielles auxquelles est confronté l'adolescent vont s'effacer... ou s'affermir.»

«Je passe beaucoup de temps ici, beaucoup de temps de ma vie, raison pour laquelle l'ambiance est très importante pour moi. Cette année, j'ai apprécié l'ambiance de la classe. On a tous beaucoup ri en travaillant. Certains professeurs ont aussi un humour très particulier et je ne compte plus les fous rires que la classe a piqués. Nous étions très soudés malgré les différences d'âge et beaucoup de professeurs ont senti la grande amitié qui régnait entre nous.»

Malheureusement, de nombreux élèves ont choisi une autre voie et notre classe s'est vue sé-

parée. Que me réserve l'année prochaine?»

«Les gens ignorent les points communs entre les sections maturité et diplôme. Et de ce fait, on entend souvent après le «Oh! C'est bien!» qui répond à la question «Que fais-tu?», un «Ouais, c'est bien aussi» quand on ajoute que l'on est en diplôme. Il y a là une sorte d'injustice qui se ressent chez les élèves comme chez les profs...»

«Bien sûr, comme partout, tout n'est pas rose, il y a ceux que l'on aime, ceux que l'on déteste, mais cela nous permet d'apprendre à nous défendre, à supporter d'autres idées, d'autres caractères. Apprendre à vivre ensemble.»

C'est peut-être là que l'on se rend vraiment compte que l'école obligatoire, c'est du passé! Simplement parce que l'on a le droit de dire et de croire ce que l'on veut, sans que l'on nous remette dans le vrai, le juste...»

On est responsable de ce que l'on dit, on est responsable de soi... Fini le temps du carnet de devoirs présenté signé à chaque fin de semaine, terminé le temps des punitions telles les «heures d'arrêt». Ainsi, même si la vie active est encore sans doute bien différente, on s'en approche déjà.»

«Plus les années ont passé, et plus ma frustration a augmenté. Il m'est arrivé de vouloir secouer mes camarades, de les bouger, de leur dire très fort à la

face: «Regardez autour de vous, il se passe quelque chose dans le monde!» Mais à qui étais-je en train de parler? A moi peut-être...»

«Oserai-je vous l'avouer? Mon plus grand plaisir fut d'établir un programme d'informatique du début à la fin et d'avoir la satisfaction qu'il fonctionne.»

«Je suis entré dans un immense réseau! Toutes ces branches, tous ces savoirs forment un puzzle! Mais un puzzle sans image finale. Tant mieux!»

«J'ai préparé ici ce qu'il convient d'appeler «mon insertion sociale»: découvrir la force de certains faits, par exemple historiques, connaître ses droits, maîtriser un raisonnement économique, prendre du recul face à un fait divers, à un événement politique, à un éditorial, analyser le fonctionnement d'une entreprise.»

Ainsi, vivre dans ce monde avec tout ce qu'il comporte, ce n'est pas seulement assurer sa propre subsistance, mais c'est aussi comprendre.

Comprendre, écouter, dialoguer, aimer... Je veux un travail qui soit vraiment intéressant!»

«Se former? C'est prendre de l'assurance avec les autres, apprendre à exprimer sa pensée, à rédiger, à argumenter.»

C'est prendre plaisir à peindre, à dessiner, à lire et à jouer au foot avec les copains. Mais certains matins, qu'il fait bon rester au lit!»

Profession de vie

«Je vous écris maintenant de bien loin. Mais quoi qu'ils décident de faire de moi, ils ne m'auront pas. C'est très facile d'échapper à leur jeu: je tiens une feuille, un bout de bois dans les mains et je file... Vous me connaissez: la Nature, encore la Nature...»

«Cher professeur, Merci de votre invitation! Mais les mauvais élèves n'ont pas de nostalgie.»

Aucune joie en moi à l'idée de devoir remonter ces escaliers (ce que j'aimais à l'époque, c'était surtout les redescendre). Le temps passé ne me donne pas le vertige, mais me donne le temps de comprendre.

Le temps ne m'a pas laissé intact.

Du doute, on m'a dit que cela pouvait être autre chose qu'errements: le doute devenait ainsi point de départ.

«Algo se mueve» (quelque chose bouge). Comprendre, c'est une manière de se modifier. L'Ecole de commerce ne m'aura pas laissé intact.

«J'en suis parti avec diplôme et profession, un petit peu plus peut-être, profession de vie...»

Textes: Boris Baume, Fernin Belza-Gomez, Milena Giorgini, Sandrine Glauser, Olivier Kohler, Pierre Monnat, Renaud Probst, Sandra Resmini, Francis Stähli.

Photos: Laurent Donzé et Marcel Gerber.

Toutes voiles dehors

Cortège et théâtre pour le centenaire de l'Ecole de commerce

Après avoir reçu parents et amis au collège, lors de la journée «portes ouvertes» organisée dans le cadre de son centenaire, l'Ecole supérieure de commerce se rendra à son tour, vendredi prochain, à la rencontre de la population par le biais d'un cortège qui ne sera pas une galère, mais trois à la fois... La fête des élèves, au cœur de la ville et à Polyexpo, sera suivie, le lendemain samedi 22 septembre, de la journée officielle commémorant ce centenaire.



«Cent ans, c'est le signe un peu arbitraire d'avoir le temps de prendre le temps. Un temps d'arrêt indispensable lorsque l'on veut donner un sens aux choses.» Pour le directeur de l'école, Jean-Jacques Delémont, il ne s'agissait pas, au travers du centenaire, de créer un événement en soi, mais que cet anniversaire soit rattachable au but et à la fonction de l'établissement. Aussi n'y aura-t-il rien de vraiment prestigieux, mais le tout sera un moment de réflexion pour aller plus loin.

Prestige ou pas, la fête en sera belle et bien une, le programme définitif ayant été dévoilé hier:

Le premier mouvement de cette orchestration d'anniversaire aura pour forme un cortège qui prendra naissance vendredi à 14 h 15 devant le collège de Beauregard, quelque 300 élèves costumés s'embarqueront à bord de trois fringants vaisseaux représentant le passé, le présent et le futur, pour se diriger vers la ville en empruntant la rue du Modulor, une partie de l'avenue Léopold-Robert pour croiser jusqu'à la Grande-Fontaine et jeter l'ancre à la place Sans-Nom sur laquelle fut érigée

la première Ecole de commerce de la ville.

ANIMATIONS

Ce cortège qui n'aura rien de celui des Promotions, symbolisera à la fois le retour aux sources et la volonté d'aller à la rencontre de la population. Sur la place, diverses animations et productions seront offertes aux passants avant qu'élèves et spectateurs prennent le chemin du Théâtre pour assister, à 17 heures, à un spectacle original intitulé «Ecole réelle - Ecole rêvée» créé par le goupe théâtral de l'école.

Mais la soirée n'est de loin pas terminée puisqu'à l'issue du repas servi aux élèves de l'école dans les locaux de Polyexpo se déroulera une soirée-disco conçue par les jeunes. Elle débutera vers 21 heures et sera ouverte au public moyennant une modeste finance d'entrée de cinq francs.

OFFICIALITÉS

Second mouvement: la journée officielle du samedi 22 septembre à laquelle prendront part quelque 120 invités et plus de 300 anciens élèves de l'institution venus de tous les horizons. Elle s'inscrit dans la plus pure tradition des civilités de bon aloi, avec une ronde des discours en matinée à la Salle de musique, suivie d'un banquet à Polyexpo.

Dans l'après-midi, chacun pourra se rendre au collège et participer, à 17 heures, à la représentation théâtrale déjà citée. Là aussi, l'entrée est libre et publique.

L'ensemble des festivités, y compris la publication d'une plaquette, a été devisé à 120.000 francs, la ville de La Chaux-de-Fonds ayant inscrit 20.000 francs à son budget ordinaire dans cette perspective, alors que le comité du centenaire a réuni le solde grâce à la générosité d'entreprises, d'associations et de personnalités de la ville et du Locle. Pour sa part, la Société des anciens élèves a offert une toile de L'Eplattenier, ainsi que des supports techniques pour le labo de physique et deux ordinateurs.

Événement ou pas, ce centenaire ne sera en aucune façon celui de l'indifférence. M.S.

EXPO À CHAUD

De Venise à l'Auvergne

Exposition de peinture collective

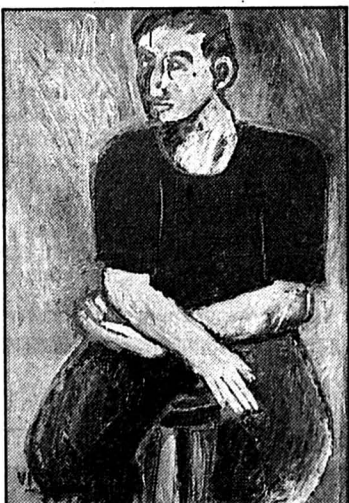
«Il ne s'agit pas d'uniformiser tous les aspects des différences, mais de comprendre dans le respect de l'autre. C'est à l'autre, qu'est dédié le présent accrochage», dit en substance M. Hughes Wulser, délégué aux Affaires culturelles, alors qu'en présence de M. Vito Speziale, Agent consulaire d'Italie, des artistes et de nombreux visiteurs, il a inauguré hier l'exposition, organisée par «Vivre et travailler ensemble» et le Co.Em.It.

Ils sont neuf, originaires d'Italie, d'Espagne, de France, de Hongrie, de Suisse, ils vivent au pays de Neuchâtel. «Vivre et travailler ensemble» les a invités à faire voir leurs œuvres, huile sur toile, aquarelle, photographie.

Le thème favori de Diana Barina: Venise, sa ville natale. Yvette Buhler pratique, avec finesse, la peinture sur soie. Lau-

rent Burkhalter a suivi les cours de Gérard Bregnard. Juan Castro peint des fleurs, Hella Peca a travaillé l'aquarelle avec Pierre Beck. Lorenzo Rana s'exprime par la photo, la recherche technique. Victor Savanyu, Gérard Moroni, usant de styles différents, décrivent des personnages, Antonio Coi fait voir un paysage du Sud aux maisons vides, éminemment évocatrices d'exil.

● Jaquet-Droz 38, de 18 à 21 h. Jusqu'au 23 septembre.



(Impar-Gerber)

CELA VA SE PASSER

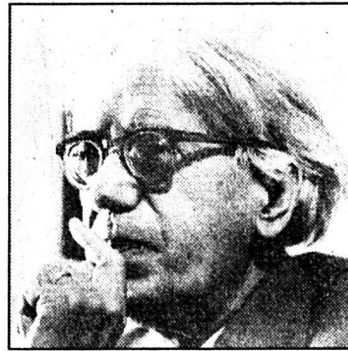
Les Francs-Maçons

Une visite commentée de l'exposition consacrée aux Francs-Maçons aura lieu au Musée d'histoire mercredi à 20 h 15. (Imp)

Aristote y avait pensé

L'intelligence artificielle et connaissance de l'homme au Club 44

C'est une croyance permanente de la pensée occidentale, que tout peut être formalisé et expliqué en termes de calcul. Depuis l'antiquité, l'homme s'est enquis d'étudier ses facultés intellectuelles, le menant à élaborer des théories reposant sur l'existence d'une logique. François-Yves Villemain du Centre d'Etude et de recherche en informatique à Paris, a conduit hier soir par les méandres de l'intelligence artificielle à une approche de l'homme.



«Je vais vous expliquer une méthode pour résoudre vos problèmes» a dit Descartes, première personne à penser à résoudre des problèmes, indépendamment du problème. Vous donnez toutes les équations, vous calculez et vous avez la solution. L'idée de construire une machine capable de reproduire les activités intellectuelles de l'homme a toujours été quelque chose d'obsédant pour les chercheurs. Dans ses travaux de 1936, Gonsseth aborde le problème de la connaissance en ayant recours à la description d'un robot théorique associé à l'idée d'intuition.

François-Yves Villemain, investi d'une immense culture en

la matière a décrit la machine électro magnétique de Torres pour fins de partie d'échecs, puis moult autres calculateurs, ordinateurs, programmes, issus des recherches les plus avancées sous différentes latitudes, pour en arriver aux vastes champs d'application de l'intelligence artificielle, dans le domaine de la compréhension, perception de scènes, de paroles et capable de traduire, sans faute, du français en japonais.

Les premiers résultats ont fait penser que les choses iraient très vite. Les victoires se sont accumulées, planait alors l'optimisme le plus béat. S'il y eut des difficultés, nombre de réussites ont marqué l'époque, tel le pro-

gramme capable de détecter l'erreur d'un géologue dans un gisement aux USA, ou celui qui a permis de découvrir une maladie dans les plantations de soja.

L'intelligence artificielle est-elle utile pour la connaissance de l'homme? La psychologie cognitive s'est fixée pour objectif l'explication du comportement humain. Comme le psychologue

procède par expérimentation, l'ingénieur émet une hypothèse... Affaire à suivre!

D. de C.

● Mercredi 19 septembre, Journée de l'Académie internationale de philosophie des sciences, 20 h 30, Club 44, Forum interdisciplinaire, public: «Parlons-nous tous le même langage?»

Mathématiques et philosophie

Werner Sørensen, de l'Université de Neuchâtel, a présidé hier matin le débat sur «Mathématiques et philosophie». Intervenait les professeurs N. Péguiron, ingénieur au Locle, R. Thom, mathématicien à Paris autour des vues de Ferdi-

nand Gonsseth, combattues parfois plutôt que discutées.

Ces vues méritaient un nouvel examen à la lumière des développements fulgurants survenus assez récemment dans ce domaine.

Robotique et intelligence artificielle

J.-P. Boss de l'Université de Fribourg a présidé l'après-midi, le débat sur «Robotique et intelligence artificielle». Sont intervenus les professeurs F. Bonsack, J.-P. Mueller, de l'Université de Neuchâtel, C.W. Burckhardt de l'EPF, Lausanne, J. Jacot, ingénieur, S. Jaccard, directeur de l'Ecole

d'ingénieurs du Locle. Le débat a porté sur certains aspects historiques et géographiques de l'histoire de l'informatique. L'essentiel de la discussion a tenté de cerner les problèmes contemporains de la robotique, des phantasmes qu'elle suscite, des problèmes sociaux qu'elle soulève.

Piscine en feu aux Roches-de-Moron

Hier matin, aux environs de 9 h 30, les premiers secours de La Chaux-de-Fonds et les pompiers des Planchettes ont été alertés par le propriétaire des Roches-de-Moron pour un début d'incendie à son domicile.

Sous les ordres du major Guinand et du capitaine Wasser, les quelque 25 hommes présents sont intervenus pour éteindre le chauffage de la piscine qui avait pris feu. Auparavant, le propriétaire avait déjà pris des mesures, notamment celle de couper le gaz. Il a en outre réussi à circonscrire le sinistre au moyen d'extincteurs.

Après qu'un porteur d'appareil contre les gaz eut effectué une reconnaissance, les sapeurs ont refroidi le chauffage et dégagé l'endroit à la tronçonneuse, afin d'écartier tout danger. Les sapeurs de la ville ont ensuite pu quitter les lieux alors que les pompiers planchottiers videraient totalement la piscine de manière à ce que les spécialistes puissent vérifier les installations.

La commission du feu du village a assisté à l'intervention. Les dégâts se limitent au minimum. (yb)

avis urgents

Nous recherchons:
MÉCANICIEN
chef d'atelier.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00
91-584

Nous engageons:
UN AVIVEUR
sur plaqué or.
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00
91-584

Nous engageons pour plusieurs entreprises:
GALVANOPLASTES
et
PASSEURS AUX BAINS
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.05.00
91-584

PUBLICITÉ

Les jeunes disent OUI
Nous allons ensemble à l'école,
Nous vivons ensemble,
Nous déciderons ensemble!

Pour nous et avec nous, votez oui à la révision de la loi sur les droits politiques et de la loi sur les communes

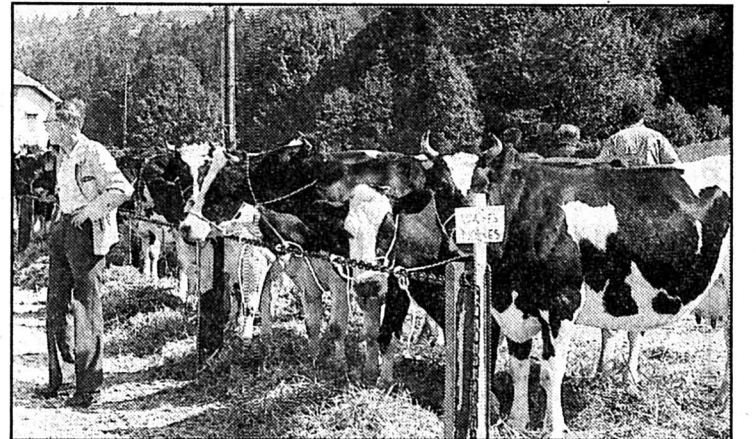
Edition responsable:
Comité vivre et travailler ensemble, P. Merz
28-012691

NAISSANCE

Aujourd'hui 16 septembre 1990 c'est un grand jour, j'ai enfin connu ma petite sœur

CAROLE

née à La Maternité de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds.
Je l'aime déjà beaucoup.
JESSICA
Antonio et Daniela
BARTOLOMEO
Rue Numa-Droz 160
2300 La Chaux-de-Fonds
28-125636



Des éleveurs satisfaits.

(yb)

De l'avis des experts, les éleveurs planchottiers se donnent beaucoup de peine, notamment pour la préparation du bétail qui a fière allure. De plus, ils maintiennent aussi le folklore, puisque plusieurs troupeaux sont arrivés et repartis du village ensonnaillés et décorés, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

M. C. Kaenel, vice-président du jury cantonal des rouge et blanche, a apprécié le nombre croissant de vaches anciennes par rapport à l'an dernier et a relevé parmi elles, un lot remarquable, ainsi d'ailleurs que chez les primipares. En revanche, il a estimé que les critères étaient un peu moins bon pour les génisses. Pour les noire et blanche, les

membres du jury ont apprécié les progrès réalisés par rapport au début. Les éleveurs suivent bien les buts recommandés et sont motivés.

La journée s'est terminée par des remises de prix offerts par les organisateurs. Les troupeaux sont partis ensuite en cortège; plusieurs bovins arborant des cocardes méritées. (yb)

SERVICES

MIH: 16 h, 20 h, «Aujourd'hui l'Espagne» (Connaissance du monde).
Hôpital: ☎ 27 21 11.

Pharmacie d'office: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

PUBLI-REPORTAGE

OUVERTURE DE **La Cavette**

Vins - Liqueurs - Bières - Minérales



Le 1er septembre dernier s'ouvrait à La Chaux-de-Fonds le nouveau magasin «La Cavette» situé au carrefour de la rue de la Serre et Zimmermann.

M. JEAN-PIERRE AESCHBACHER, depuis plusieurs années dans le métier, se fera un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller sur ses nombreux produits de qualité à des prix exceptionnels. Vous bénéficierez également d'expéditions postales pour vos envois personnels ou cadeaux.

Serre 16 ☎ 039/23 45 51 - 2300 La Chaux-de-Fonds 28-012673

**4 idées
pour votre
ménage**

**Réfrigérateur
Indésit**

225 litres
2 portes

619.-

**Aspirateur
AEG Boogie**
traîneau

299.-

**Four à raclette
Party Grill**

28 poêlons + 8 spatules

79.-

**Four à micro-
ondes Philips**
«Whirlpool»

299.-

Nouveau au 3e étage:
**LE MONDE
DU MÉNAGE**

printemps

Pour vous, le meilleur.

28-012600

● **spectacles-loisirs**

CINEMA • Tél 23 13 79

EDEN

**T O M
CRUISE
COMME UN COUP
DE TONNERRE**

LE 21 SEPTEMBRE

28-012091

● **gastronomie**

**La Pinte
de La Petite-Joux**



Dès le 23 septembre,
La chasse

Buffet d'ouverture
dimanche 23 septembre midi
Réservation 039/37 17 75

28-14002

● **divers**

TEEL

Bienvenue
à tous!

Eglise évangélique libre
Angle Banque/Bournot, Le Locle
Jeudi 20 septembre à 20 heures

**Kalukembé ou
le rayonnement d'un hôpital**

Exposé avec diapositives de M. J.-P. Brechet,
médecin missionnaire en Angola

28-14030



**Auberge des Entre-Deux-Monts
fermée pour vacances**

Ouverture jeudi 18 octobre 1990

A. + R. Graber, cuisinier

28-14094

DÉMOCRATIE COMMUNALE

Dans quelques jours, les électrices et électeurs neuchâtelois seront appelés à se prononcer sur différentes modifications de la loi sur les droits politiques et de la loi sur les communes, en vue d'accorder l'éligibilité sur le plan communal aux étrangers bénéficiant du permis d'établissement.

Les conseillères et conseillers généraux locaux soussignés recommandent de voter oui. Ils estiment en effet que:

- les Suisses et les étrangers doivent construire ensemble l'avenir du Locle;
- la présence d'étrangers au sein du Conseil général améliorerait la représentativité de la population.

Claude Antoniotti, François Aubert, Roland Béguin, Jean-Pierre Blaser, André Cattin, Rémy Cosandey, Jean-Pierre Duvanel, Louise Jambé, Francis Jeanneret-Gris, Lucette Matthey, Marie-Louise Meyer, Anne-Michèle Miéville, Alain Rutti.

28-125599

Participer ensemble à la vie de nos communes...

Depuis que la démocratie existe dans notre canton, c'est-à-dire depuis 1848, les ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement jouissent du droit de vote en matière communale. Mais oui...

En 1990, nos députés leur accordent logiquement la possibilité d'être élus dans les conseils généraux.

Maintenant, il s'agit pour le peuple neuchâtelois de confirmer cette décision en votant oui, un oui au monde d'aujourd'hui...

C'est pourquoi les soussignées et soussignés vous demandent de dire OUI, le 23 septembre prochain, aux modifications de la loi sur les droits politiques et de la loi sur les communes.

Johny AMOS, permanent syndical, La Chaux-de-Fonds; Jean-François AUBERT, ancien conseiller aux Etats, Peseux; Yves AUBRY, enseignant, Areuse; Carine AUDERSET, institutrice, Les Geneveys-sur-Coffrane; Jean-Luc BAER, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Jacques BALMER, député, Boudrevilliers; Thierry BEGUIN, conseiller aux Etats, Saint-Blaise; Fermin BELZA, employé de commerce, La Chaux-de-Fonds; Didier BERBERAT, chancelier communal, député, La Chaux-de-Fonds; Gérard BERGER, journaliste, député, Les Convers; Francis BERTHOUD, pasteur, député, Neuchâtel; Jacqueline BEZENCON, enseignante, conseillère générale, La Chaux-de-Fonds; Cosimo BISANTI, mécanicien, Neuchâtel; Frédéric BLASER, conseiller général, député, Le Locle; Gabrielle BOCHSLER, députée, Boudry; Jean-Jacques BOLLE, instituteur, Fontainemelon; Nicolas BONHOTE, professeur, Hauterive; Pierre BONHOTE, chimiste, député, Hauterive; François BONNET, député, La Chaux-de-Fonds; Claude BOREL, conseiller communal, député, Enges; Claude BOREL, travailleur social, Bevaix; François BOREL, conseiller national, Neuchâtel; Franca BORGNI, Neuchâtel; Claudette BOVET, maîtresse de maison, Neuchâtel; Jean-Luc BOVET, enseignant, Neuchâtel; André BRANDT, ancien conseiller d'Etat, La Chaux-de-Fonds; Alain BRINGOLF, conseiller communal, député, La Chaux-de-Fonds; Eric BRUNNER, concierge, Boudry; André BUHLER, conseiller communal, député, Neuchâtel; Jean-Thierry VON BÜREN, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Léo BYSAETH, journaliste, La Chaux-de-Fonds; Giacomo CAMARDA, employé de commerce, La Chaux-de-Fonds; Bernard CHARMILLOT, Neuchâtel; Pierre-André CHAUTAEMS, technicien, Cernier; Michel CHUAT, médecin, député, Travers; Marie-José CLAUDE, secrétaire, La Chaux-de-Fonds; Jean CLAUDE, horloger, La Chaux-de-Fonds; Corine COCHAND, pasteur, La Chaux-de-Fonds; Nicolas COCHAND, pasteur, La Chaux-de-Fonds; Antonio COLELLA, chauffagiste, Neuchâtel; Paul-André COLOMB, député, La Chaux-de-Fonds; Claudio COSTANTINI, commerçant, Cernier; Rossano CREMIGNANI, mécanicien de précision, Neuchâtel; Salvatore CROCE, mécanicien, Cortaillod; José CROQUES, indépendant, Neuchâtel; Fernand CUCHE, député, Lignières; Pietro CURTO, mécanicien, Neuchâtel; Marie-Lise DAPPLES, institutrice, Malvilliers; Martial DEBÉLY, laborant, La Chaux-de-Fonds; Claude DEBROT, député, Neuchâtel; Pierre-André DELACHAUX, député, Môttes; Jean-Jacques DELEMONT, directeur ESC, député, La Chaux-de-Fonds; Heidi DENEYS, secrétaire centrale du PSS, députée, La Chaux-de-Fonds; André DESAGE, étudiant en sociologie, La Chaux-de-Fonds; Fabienne DESAMORY-PERRINJAQUET, ergothérapeute, La Chaux-de-Fonds; Denis DONZÉ, mécanicien, Neuchâtel; Gérard DONZÉ, bibliothécaire, La Chaux-de-Fonds; Jean DUBOIS, député, conseiller général, Peseux; Pierre DUBOIS, conseiller d'Etat, Neuchâtel; Blaise DUPORT, conseiller communal, député, Neuchâtel; Jean-Luc DUPORT, administrateur, Neuchâtel; Blaise DUVANEL, sociologue, La Chaux-de-Fonds; Roger DUVOISIN, chef du service cantonal de l'assurance-maladie, Fontaines; Marianne EBEL, enseignante, Neuchâtel; Frédéric EGGIMANN, étudiant, La Chaux-de-Fonds; Isabelle DEL EGIDO-CHAMPOD, infirmière assistante, La Chaux-de-Fonds; Thomas FACCHINETTI, Neuchâtel; Charles-André FAVRE, technicien, La Chaux-de-Fonds; Claire-Lise FAVRE, institutrice, La Chaux-de-Fonds; René FELBER, conseiller fédéral, Saint-Aubin; Francine FELLRATH, infirmière stomathérapeute, députée, Neuchâtel; Eva FERNANDEZ AEBERHARD, étudiante, La Chaux-de-Fonds; Adolfo FRAGA, opérateur CNC, Neuchâtel; Jean-Pierre FRANCHON, chancelier communal, Le Locle; Olivier GAILLE, entrepreneur, Neuchâtel; Rosace GANDOLFI, Neuchâtel; Frédy GERTSCH, président de commune, député, Les Geneveys-sur-Coffrane; Marie-Claire GERUSSI, laborantine médicale, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre GHELFI, économiste, député, Neuchâtel; Antonio GIANGRECO, machiniste, Peseux; Isabelle GIROD, étudiante, Neuchâtel; Calogero GIUDICE, mécanicien, Neuchâtel; Danièle GOLAY, étudiante, Neuchâtel; Antoine GRANDJEAN, secrétaire régional, député, Couvet; Etienne GRANDJEAN, enseignant, Chauxmont; Gianfranco DE GREGORIO, mécanicien, Corcelles; André GREUB, instituteur, La Chaux-de-Fonds; Samuel GRILLI, éboueur, La Chaux-de-Fonds; Estelle GUMI, secrétaire, Villiers; Patrick HERRMANN, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Pierre HIRSCHY, député, La Sagne; Patricia HOSSETTLER, Cortaillod; Daniel HUGUENIN, vice-président du PSN, Neuchâtel; Raimondo IMPERIO, mécanicien, Corcelles; Pierre INGOLD, député, Colombier; Paul JAMBÉ, conseiller communal, député, Le Locle; Laurent JAKES, sociologue, Neuchâtel; Francis JAQUET, conseiller communal, député, Le Locle; Marcel JAQUET, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Geneviève JAQUET-ROBERT, enseignante, La Chaux-de-Fonds; Georges JEANBOURQUIN, conseiller communal, député, La Chaux-de-Fonds; Raoul JEANNERET, député, Fleurier; René JEANNERET, secrétaire FOBB, Neuchâtel; Hélène JEANNERET-BYSAETH, institutrice, La Chaux-de-Fonds; Francis JEANNE-

RET-GRIS, conseiller général, député, Le Locle; David JUCKER, historien, La Chaux-de-Fonds; Henri VON KAENEL, instituteur, La Chaux-de-Fonds; Rolf KOHLER, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Dominique KOHLER-MAIZ, enseignante, La Chaux-de-Fonds; Hélène LEUBA, enseignante, La Chaux-de-Fonds; Jean-Claude LEUBA, député, La Chaux-de-Fonds; Laura LOERSCH, retraitée, Neuchâtel; Catherine LOETSCHER, assistante à l'Université, Neuchâtel; Suzanne LOUP, enseignante, La Chaux-de-Fonds; Bertrand LOUVET, technicien-dentiste, La Chaux-de-Fonds; Lucienne LOUVET, jardinière d'enfants, La Chaux-de-Fonds; Giuseppe DE LUCA, mécanicien, Neuchâtel; Luigi MACCHIA, mécanicien, Neuchâtel; Silvio MADDALENA, mécanicien, Neuchâtel; Claire MAGNIN, infirmière, La Chaux-de-Fonds; Serge MAMIE, vice-président FCTA, député, Saint-Blaise; Francis MATTHEY, conseiller d'Etat, conseiller national, La Chaux-de-Fonds; Christiane MARCHON, infirmière, La Chaux-de-Fonds; André-Philippe MÉAN, médecin-assistant, La Chaux-de-Fonds; Claude MEISTERHANS, Maître de sport, conseiller communal, député, Cortaillod; Giuseppe MELILLO, sociologue, Neuchâtel; Vitaliano MENGHINI, président de la Colonie libre italienne, Saint-Blaise; Philippe MERZ, secrétaire cantonal du PSN, La Chaux-de-Fonds; Daniel MEYLAN, permanent FOBB, Neuchâtel; René MEYLAN, ancien conseiller d'Etat et aux Etats, Neuchâtel; Claudio MICHELONI, dessinateur, Neuchâtel; Marlène MICHELONI, sociologue, Neuchâtel; Walter MODOLO, économiste, La Chaux-de-Fonds; Jean-Martin MONSCH, conseiller communal, député, La Chaux-de-Fonds; Jacques DE MONTMOLLIN, député, Lignières; Pierre DE MONTMOLLIN, député, Auvier; Mauro MONUZZI, journaliste, Neuchâtel; Fred-Eric MOULIN, député, La Chaux-de-Fonds; Marie-Ange NOTH, aide familiale, conseillère générale, députée; Marie-Claude OES, enseignante, La Chaux-de-Fonds; Henri OPLIGER, artisan, La Chaux-de-Fonds; Giorgio PADIGLIA, employé de bureau, Neuchâtel; Catherine PANIGHINI, infirmière, députée, conseillère générale, Neuchâtel; Daniel PERDIZAT, avocat, Neuchâtel; Madeleine PERRENOUD, écrivain, Hauterive; Willy PERRET, ingénieur EPFL, Neuchâtel; Jean-Claude PERRINJAQUET-DESAMORY, employé, La Chaux-de-Fonds; Gilbert PHILIPPIN, instituteur, conseiller communal, Corcelles; Jeanne PHILIPPIN, présidente du PSN, Corcelles; Angelo PICCHI, Neuchâtel; Denis PIEREN, député, Boudry; Catherine PIGUET, ergothérapeute, Neuchâtel; Christian PIGUET, député, Neuchâtel; Patricia PRETÔT, institutrice, Fontainemelon; Stéphane PROBST, économiste; Nicolas DE PURY, vigneron, Neuchâtel; Anne RAMSEYER, décoratrice, Neuchâtel; Philippe RAUSIS, permanent FOBB, Le Locle; Philippe RIBAU, conseiller général, Neuchâtel; Jean-Claude RICHÈME, comptable, Neuchâtel; François ROBERT, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Yves ROBERT, machiniste, La Chaux-de-Fonds; Marthe ROTH, infirmière, Chez-le-Bart; Caroline RUFFIEUX, bibliothécaire, La Chaux-de-Fonds; Rose-Marie RÜTTIMANN, maîtresse ménagère, Saint-Martin; Jacques RYSER, vice-président du parti radical neuchâtelois, La Chaux-de-Fonds; Rolf SAILER, conseiller général, Auvier; Jacqueline SAMMALI, institutrice, La Chaux-de-Fonds; Pedro SANCHEZ, ouvrier, Neuchâtel; André SANDOZ, ancien président de la Ville, La Chaux-de-Fonds; Olga SARMIENTO, secrétaire, Neuchâtel; Benoît SCHILTER, biologiste, Neuchâtel; Rémy SCHLÄPPY, ancien conseiller d'Etat, Corcelles; Christiane SCHNEIDER, assistante sociale, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre SCHNEIDER, enseignant, Corcelles; Patrick SCHÜRCH, instituteur, Saint-Aubin; Philippe SCHWAAR, enseignant, La Chaux-de-Fonds; Antonio SCURRIA, employé, Neuchâtel; Francis SERMET, fonctionnaire, Saules; Daniel SIDLER, enseignant, Neuchâtel; Jacqueline SIMON-VERMOT-JAMBÉ, enseignante, Le Locle; Bernard SOGUEL, agro-ingénieur ETS, député, Cernier; Marguerite SOHM, étudiante, Le Landeron; Raymond SPIRA, juge fédéral, La Chaux-de-Fonds; Marceline SPOHN, infirmière, La Chaux-de-Fonds; Francis STAEHLI, conseiller général, La Chaux-de-Fonds; Claudine STAEHLI-WOLF, députée, La Chaux-de-Fonds; Jean-Pierre TRITTE, président de la ville, député, Le Locle; Jean-Pierre VEYA, cuisinier, La Chaux-de-Fonds; Jean-Luc VIRGILIO, député, Villiers; Anne VUILLE, députée, Montzillon; Frédy VUILLEME, technicien d'exploitation, La Chaux-de-Fonds; May-Christiane VUILLEME, ménagère, vendeuse, La Chaux-de-Fonds; Judith VUILLEMIN, enseignante, La Chaux-de-Fonds; Serge VUILLEUMIER, conseiller général, député, La Chaux-de-Fonds; Henri VUILLIOMENET, laborant, Neuchâtel; René WALTHER, avocat, député, La Chaux-de-Fonds; Jacques WEISS, chargé de recherches, Bevaix; Raymond WICKY, bibliothécaire, Neuchâtel; Pierre WILLEN, député, La Chaux-de-Fonds; Hughes WÜLSER, délégué culturel, député, La Chaux-de-Fonds; Christine WYSS, animatrice, Neuchâtel; Michel VON WYSS, conseiller d'Etat, La Chaux-de-Fonds; Frédy ZWAHLEN, député, Chauxmont; Yolande ZWYGART, institutrice, Neuchâtel;

Editeur responsable: Comité vivre et travailler ensemble, P. Merz

Publicité intensive, Publicité par annonces

Petit bassin pour grands frissons

Coupe du monde de plongeurs de super haut vol

Frissons garantis samedi et dimanche prochains, sur la place Bournot-Andrié. Dix plongeurs venus de sept nations, du Mexique à l'Australie, vont s'élancer d'une hauteur de 25 mètres pour arriver à 75 km à l'heure dans un bassin portable de 8 mètres de diamètre. Il s'agit là de la Coupe du monde de plongeur de super haut vol organisée en première dans la Mère-Commune par Olivier Favre et son équipe.

Le super haut vol n'est pas encore un sport olympique, rappelle Olivier Favre, recordman du monde de plongeur (54 mètres!) et président de l'Association internationale des plongeurs professionnels (AIPP). C'est justement pour doter ce sport des structures ad hoc, en mettant l'accent sur la sécurité, que l'AIPP s'est fondée en 1988.

Les statuts désormais en place stipulent notamment que tout athlète s'élancant d'une hauteur de 25 mètres doit arriver sur les pieds; qu'il doit exécuter quatre figures différentes. Et que le bassin doit avoir au minimum 3 m 20 de profondeur.

LES CAMÉRAS D'USHUAIA

Des compétitions de super haut vol ont déjà été organisées (depuis 1976 aux USA), mais un peu à la légère, sans règlement ni statuts, sans définir les hauteurs par exemple. Or, ce sport est maintenant structuré, ce qui motive aussi davantage les jeunes athlètes.

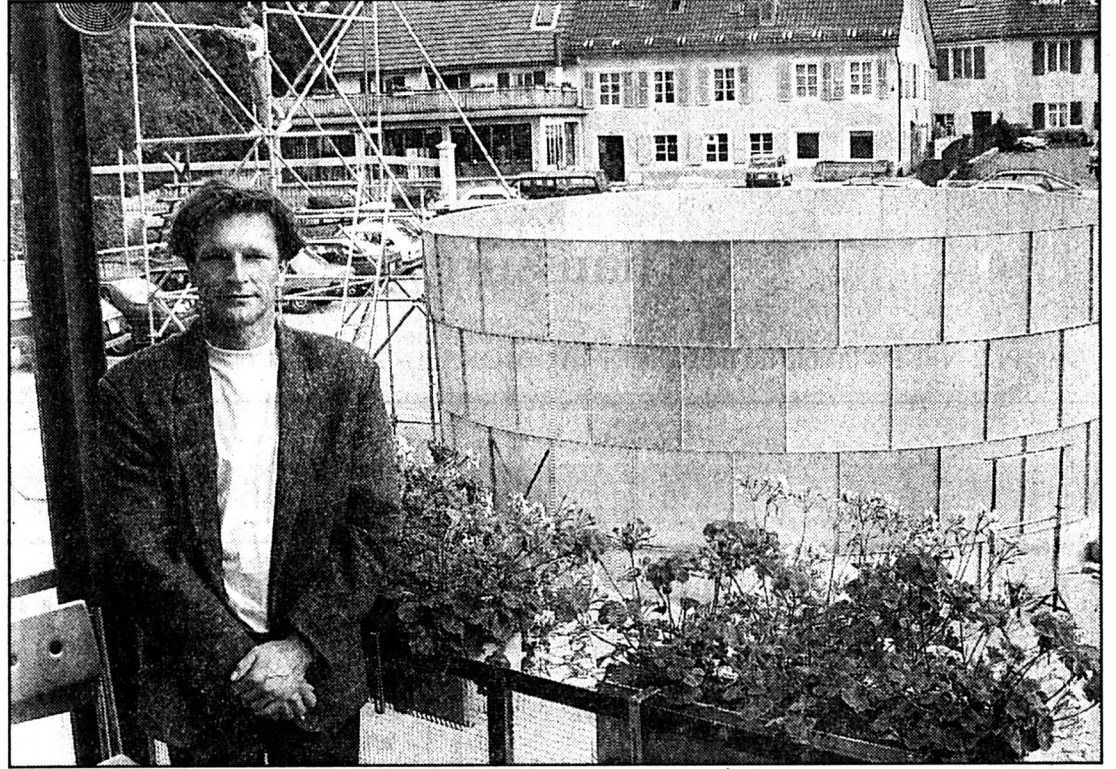
«C'est un nouveau sport, comme le surf ou le rafting, et très spectaculaire» résume Olivier Favre. Ushuaia, le magazine de l'extrême, ne s'y est d'ailleurs pas trompé, en allant filmer en 89 les entraînements du premier championnat du monde à la Réunion... championnat annulé pour cause de cyclone.

Donc, cette Coupe du monde organisée au Locle, c'est vrai-

ment l'Événement, et de plus, se fera pour la première fois en bassin portable: 8 mètres de diamètre (c'est petit, vu de 25 mètres) et 3 m 20 de profondeur. Samedi et dimanche dès 17 h et par n'importe quel temps (sauf en cas de cyclone), les plongeurs exécuteront une manche imposée et une manche libre, depuis 25 mètres. Sans compter des numéros humoristiques avec acrobaties, homme en feu, homme-drapeau, etc. La première partie comprendra aussi un concours de plongeur en synchro, d'une hauteur de 3 mètres, «pour le plaisir des yeux!»

Chaque show durera environ deux heures. Le jury, sélectionné par l'AIPP est composé de cinq connaisseurs en la matière. Quant au pavillon des prix, il représente grosso modo 20.000 francs. A préciser que l'entrée est payante sauf pour les enfants de moins de six ans.

Une telle manifestation ne va pas finir aux oubliettes. La prochaine édition aura probablement lieu à Vichy en 1991. Ça ira fort! (cld)



Olivier Favre sur fond de bassin en train de se monter sur la place Bournot-Andrié. Il ne faut pas avoir peur de se mouiller! (Impar-Perrin)

Un Visa pour un concert

Nouvelle soirée sous l'égide de Josué

On peut être croyant et aimer la musique: témoin, la prochaine soirée organisée par l'association Josué à la Maison de paroisse, avec le groupe Visa en ligne de mire.

L'association Josué (formée de jeunes chrétiens de la région, et dynamisée par le passage de la Course au flambeau) avait pris l'habitude d'organiser des soirées à la Maison de paroisse, ainsi que d'autres activités annexes, notamment une animation d'été dans la Mère-Commune. A la suite du départ de certains membres (en particulier Anne-Catherine Leuba, partie en mission au Cameroun) le groupe va se restructurer et ses activités restent un peu en veilleuse.

Cependant, comme nous l'expliquait l'autre jour le pasteur Pierre Bezençon, l'association a mis sur pied une autre initiative: un concert, le 22 septembre à la Maison de paroisse, du groupe Visa. Un orchestre formé de trois jeunes Suisses, soit Rolf

Schneider (qui a créé des chants et musiques pour des chorégraphies modernes présentées dans toute l'Europe); Christine, qui a déjà un 45 tours à son actif; et Philippe Bogdan, qui a tourné avec plusieurs groupes aux USA ou en Afrique. Plus deux autres musiciens qui viendront s'ajouter à Visa pour l'occasion;

Gilles à la batterie, et Philippe (bis) à la basse.

A préciser que Visa a déjà enregistré deux cassettes. Et que si ses membres ne font pas mystère de leur foi, leur musique n'a rien de «pompière» pour autant. (cld) ● Concert de Visa, samedi 22 septembre dès 20 h à la Maison de paroisse, au Locle.



Trois chanteurs(euse) et musiciens: de gauche à droite, Rolf, Philippe et Christine. (Privée)

VIE POLITIQUE

Pour une halle de gymnastique aux Brenets

Même si le football se joue à l'extérieur et ceci par n'importe quel temps, tous les membres actifs et passifs du FC Les Brenets sont extrêmement sensibles à la question de la nouvelle halle de gymnastique qui échauffe les esprits depuis un certain temps déjà.

Toute cette question de OUI ou NON au sujet d'une nouvelle halle de gymnastique aux Brenets a été malheureusement beaucoup trop politisée ces derniers temps. Si nous regardons et comparons les infrastructures sportives des villages environ-

nants, nous constatons que celles-ci sont largement supérieures aux nôtres: Les Ponts-de-Martel, La Brévine (600 habitants avec une halle identique au projet de notre village) et Sonvilier, pour n'en citer que quelques-uns.

Certaines personnes pensent que cette halle - d'ailleurs pas du tout démesurée dans ses dimensions - provoquerait une augmentation des impôts! Erreur, car si un jour nous devons payer plus d'impôts, la cause ne serait pas la réalisation de cette nouvelle halle de gymnastique,

mais l'inflation que nous subissons tous les jours.

Mesdames, Messieurs, aux Brenets, nous avons un besoin urgent de cette halle de gymnastique maintenant pour nos enfants et petits-enfants et nous lançons un appel à votre conscience: votez OUI pour la halle de gymnastique des Brenets, les jeunes et moins jeunes vous en seront reconnaissants. (comm)

Au nom du Comité et des joueurs du FC Les Brenets, le président, Adrien Koller.

PUBLICITÉ

Votation cantonale du 23 septembre 1990
 Loi sur les droits politiques et de la loi sur les communes
Restons maître chez nous!
NON au droit d'éligibilité des étrangers!
 Démocrates Suisses (DS) anc. Action Nationale (AN) Section neuchâteloise
DS
 135-678144

FRANCE FRONTIÈRE

Encore un dépôt de bilan

10.000 heures de chômage chez Frésard Panetton

Le dépôt de bilan des établissements Frésard Panetton, entreprise de micromécanique implantée à Besançon, Charquemont et Annemasse, n'est pas vraiment une surprise. Du chômage partiel avait déjà touché son unité du plateau de Maïche au printemps et il y a trois semaines, l'inspection du travail avait donné son accord pour un quota supplémentaire de 10.000 heures de chômage. Le groupe dispose d'un mois pour présenter un plan de relance devant le Tribunal de commerce de Besançon.

L'entreprise Frésard Panetton, à vocation horlogère exclusive au départ, s'est largement diversifiée dans la micromécanique de-

puis une décennie. Le bio-médical, l'aéronautique, l'armement, sont aujourd'hui ses créneaux leaders. Mais la société conserve à Charquemont une unité horlogère. Les assortiments de montres, essentiellement destinés aux Indes, souffriraient sur ce marché de la chute du yen.

D'autre part, la société éprouverait une faiblesse de trésorerie malgré une reconversion technologique que l'on dit réussie dans les secteurs évoqués précédemment. Le paradoxe d'une situation sur laquelle M. Gaillard, directeur général, refuse de s'expliquer. Les salariés attendent également d'être informés, le flou qui prévaut aujourd'hui développe un climat d'insécurité

dans l'entreprise. Frésard Panetton emploie encore 120 salariés à Charquemont, 80 à Besançon et 40 à Annemasse. La présente crise serait surmontable mais sa déclaration met en évidence le demi-échec ou le demi-succès, c'est selon, d'une formule de gestion originale inaugurée en 86 avec le rachat de l'entreprise par les cadres.

Le dépôt de bilan de Frésard Panetton aura été d'autant plus remarqué qu'il coïncide avec l'ouverture de Micronora, le salon des microtechniques, qui a valu autrefois un oscar à cette entreprise pour une valve médicale destinée aux cerveaux mal irrigués. Pr.A.

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 19 AU 25 SEPTEMBRE

Amis des chiens du Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi. Rendez-vous à 15 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements au No de tél. (039) 237427 (heures des repas).

CAS, groupe féminin Roche-Claire. - Dimanche 23 septembre, Col de Jogne-Champ du Moulin. Rendez-vous des participantes vendredi 21 septembre à 17 h 30 au Bar Le Moka. Gardiennage 22-23 septembre, Mady Schaffner, Claudine Vuilleumier.

CAS groupe des aînés. - Stamm lundi à 18 h, au Café du Jura. CAS, section Sommardel. - Le 19 septembre, comité à 19 h

au Restaurant de la Jaluse. Le 21 septembre, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Les 22-23 septembre, souper à la cabane du Monte Leone. Les 22-23 septembre, cours de sécurité et sauvetage, organisation: section prévôtise. Mardi 25 septembre, varappe dès 17 h au Soleil d'Or. Gardiennage: commission du Fiottet.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 24 septembre, répétition à 20 h à la Maison de paroisse.

Club du berger allemand Le Locle. - Entraînements: mercredi 19 à 16 h au chalet, samedi 22 à 14 h au-dessus du Pré-voux sur la route de La Chaux-du-Milieu (balisage).

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Traditionnelle torréée saucisse aux Gillottes di-

manche 23 septembre. Départ place parking Bournot à 10 h (horaire d'hiver).

Contemporaines 1909. - Mercredi 19 septembre, rencontre à 14 h 30 au Café Central.

FMU La Montagnarde. - Samedi et dimanche 22 et 23 septembre, week-end en montagne pour tous. Cabane des Aiguilles Rouges sur Arolla. Renseignements (039) 31.64.38. Organisation comité central.

Société canine. - Entraînements: le samedi dès 14 h au chalet sur les Monts. Education, défense, flair, agilité, travail sanitaire. Renseignements: (039) 28.10.30 et (039) 31.82.68. Nous acceptons tous les chiens avec ou sans pedigree.

PUBLICITÉ

L'avenir, c'est nous tous, femmes et hommes, jeunes et moins jeunes, qui le construisons.

Votons OUI à la révision de la loi sur les droits politiques et de la loi sur les communes.

Editeur responsable: Editrice vivre et travailler ensemble, P. Merz

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Séverine et Dominique JODRY

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

DAVID

le 13 septembre 1990

Champs-Ethevenots 101 2416 Les Brenets

NAISSANCES

JOHANN

a la grande joie d'annoncer la naissance de son frère

DAVID-JASON

le 17 septembre 1990

Doryane et Yvan SCHICK Le Maix-Baillo 2407 La Châtagnie

SERVICES

Bibliothèque des jeunes: lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h. Bibliothèque de la ville: lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h. Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Une nouvelle signature...

...et une agréable surprise!



la mule d'or

Chaussures Dames et Messieurs

TEMPLE-NEUF 4 (à côté du Bar-Glacier «AU MOKA») – 2000 NEUCHÂTEL – TÉL. 038 25 5105

Les 21 et 22 septembre, Madame G. Delorme et ses collaboratrices se feront un plaisir de vous présenter notre nouvelle collection d'automne, ceci avant de vous offrir une charmante attention...

...elles vous laissent découvrir une autre agréable surprise à votre Bar-Glacier «AU MOKA» juste à côté de notre magasin!

22-001969

divers

Moutier - Sur-Chaux

Samedi 22 et dimanche 23 septembre

Course de motos sur gazon

pour non-licenciés.

Inscriptions sur place. Entraînements: de 9 h à 12 h; courses: de 13 h à 17 h.

Samedi soir

danse avec Les Vitamines

20^e anniversaire du Racing-Club Isadora.

06-165701/4x4

Solution du mot mystère
CANASTA



EXPO CARRELAGE

MATERIAUX SA CRESSIER

RUE DU LOCLE 23 - La Chaux-de-Fonds

☎ 039/26 54 00 - Fax 039/26 07 38

Heures d'ouvertures:
lundi au vendredi 14 à 18 heures.

28-000675

L'annonce, reflet vivant du marché

immobilier



gestion immobilière sa
Raffinerie 1 2000 Neuchâtel ☎ 038/24 22 46

À LOUER

A DOMBRESSON
Bel appartement

3 pièces

tout confort.

Pour visites et renseignements
s'adresser à la gérance.

28-000152

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMOBILIERE

A VENDRE À LA SAGNE

Immeuble de 4 appartements

avec dégagement et pavillon
de jardin

- Bien situé
- Prix intéressant

Pour renseignements et vi-
sites s'adresser à:

Fiduciaire F. Reymond SA.

Pont 5 - 2114 Fleurier,

☎ 038/61 34 92

87-444



La Chaux-de-Fonds
Jaquet-Droz 6

A louer

bureau
de 172 m² environ
1^{er} étage

Libre tout de suite ou à convenir.

Loyer: Fr. 2800.-

Pour visiter: M. Miguez, ☎ 039/23 12 41.

cogestim sa

maupas 6, 1004 lausanne, (021) 20 88 61



22-003201

Pour une mensualité
comparable à un loyer,
devenez propriétaire à

SAINT-IMIER

(rue de la Clef, 4^e étage)

A vendre
appartement de 2 pièces

Mensualité: Fr. 520.-
(charges comprises)

Fonds propres à constituer
dès Fr. 14 000.-



Bureau de vente:
Malleray, 032/92 28 82

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

finance

The Province of Newfoundland
(Canada)

7 1/2%

Emprunt 1990-1999
de fr.s. 125 000 000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé dans le cadre du «Loan Act, 1989» de la Province of Newfoundland.

Modalités de l'emprunt

Titres	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale
Coupons	Coupons annuels au 5 octobre
Durée	9 ans au maximum
Remboursement	Remboursement anticipé possible en 1998 à 101%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 5 octobre 1999 au plus tard.
Cotation	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.
Prix d'émission	101%+0,3% timbre fédéral de négociation
Fin de souscription	21 septembre 1990, à midi
Restrictions de placement	USA et Canada USA: The Bonds have not been and will not be registered under the U.S. Securities Act of 1933 and are in bearer form and subject to U.S. tax law requirements. Subject to certain exceptions, the Bonds may not be offered, sold or delivered within the United States of America or to U.S. persons.
Numéro de valeur	668.841

Les bulletins de souscriptions sont à disposition auprès des banques et établissements financiers suivants:

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu S.A.	Banques Cantoniales Suisses
Groupe des Banquiers Privés Genevois	Rahn & Bodmer	Wegelin & Co.
Banque Sarasin & Cie	PBZ Privatbank Zürich	Banque Hofmann SA
Banque Cantrade SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	La Roche & Co.
BSI - Banca della Svizzera Italiana	Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse	Dresdner Bank (Suisse) S.A.
CBI-TDB Union Bancaire Privée	Deutsche Bank (Suisse) S.A.	
Bank of Tokyo (Suisse) S.A.	Canadian Imperial Bank of Commerce (Suisse) SA	Citicorp Investment Bank (Switzerland)
HandelsBank NatWest	Merrill Lynch Capital Markets AG	J.P. Morgan (Switzerland) Ltd.
Yasuda Trust Finance (Schweiz) AG		

44-004201

offres d'emploi

Entreprise moderne, spécialisée dans la fabrication de produits des branches annexes de l'horlogerie du haut de gamme, située à Bienne, engage:

un cadre technique

ayant des connaissances commerciales, de langue maternelle française sachant, si possible l'allemand et l'anglais. Après une courte période d'introduction, le candidat sera responsable:

- des relations avec la clientèle;
- de la qualité du produit;
- de la création de nouveaux modèles,

et représentera notre maison avec le titre de

sous-directeur technique

Ensuite, selon ses capacités, il pourra accéder au poste de directeur technique.

Etant donné l'importance du poste, nous exigeons une formation technique ETS complète, avec si possible une certaine expérience de l'horlogerie, de bonnes connaissances commerciales, de l'entregent, le sens des responsabilités et de la facilité dans les contacts humains.

Il s'agit d'une place d'avenir pour laquelle nous offrons une large autonomie, des prestations sociales modernes, un salaire attractif en rapport avec les exigences.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, certificats et photo. L'adresse est à demander à ANNONCES SUISSES SA, à Bienne, ☎ 032/23 39 11, sous chiffres 80-518618, 2501 Bienne.

Septembre 1990

No 6

Paraît 8 fois l'an

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



15 septembre -
29 septembre - 6 octobre
Cours «Bien-conduire -
mieux réagir» No 1

20 octobre - 3 novembre
Cours «Bien conduire-mieux
réagir» No 2

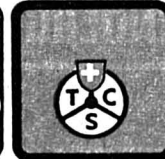
29 octobre
Ouverture du cours de méca-
nique automobile

Début novembre
Ouverture du cours
«TCS Juniors»

SECOURS ROUTIER

En cas de panne en Suisse
veuillez contacter le No 140

memento



**ASSISTANCE À
L'ÉTRANGER**

En cas de problème à l'étran-
ger, veuillez composer le No
22 736 44 44

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat et Office du TCS
88, avenue Léopold-Robert,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 23 11 22

Quelle belle journée...!

En ce premier dimanche de septembre, les membres de notre section, leurs familles et amis, étaient invités à se retrouver sur les hauteurs de la ville de La Chaux-de-Fonds, en cet agréable endroit de la Ferme du Gros-Crêt.

Tôt le matin l'équipe organisatrice était sur place. L'intendance ne manquait pas à l'appel et, immédiatement, cuisiniers et leurs aides se mirent à la tâche.

Le temps était au beau - il eût été indécent qu'il en fût autrement - et, de ce fait, l'ingrédient essentiel à une telle journée étant présent, nous ne pouvions qu'espérer une participation nombreuse et réjouie de nos sociétaires.

Nos espoirs furent comblés, plus de 200 personnes répondirent à notre invite.

L'apéritif, offert, donnait à chacun l'occasion de lier conversation, qui avec des amis attendus, qui avec des voisins de table et l'on parlait de «torréés passées» et peut-être bien aussi des futures votations.

Les enfants, eux, se divertissaient sur les engins installés à leur intention, rivalisant d'agilité et d'adresse.

SOUPE AUX POIS

Les efforts, le grand air, la discussion ouvraient l'appétit, aiguisé par les effluves émanant des marmites «romaines» aux flancs rebondis où mijotaient quelque centaines de litres de soupe aux pois agrémentée de tout ce qu'il fallait pour qu'elle fût bonne.

Les cuisiniers ne ménageaient pas leur peine... l'on goûtait, touillait, remuait, regoûtait... encore une pincée de sel..., les jambons cuisaient en toute quiétude distillant leur fumet agréable aux papilles de tout un chacun.

A la demie de midi tout ce petit monde fut convié à prendre place dans la grande salle de la ferme; les tables préparées les attendaient et la ronde des serveurs de potage put commencer. Si le sens olfactif était déjà rassasié, le gustatif put s'en donner à cœur joie tant la soupe était bonne ainsi que le jambon et les salades de pommes-de-terre et de haricots qui suivirent. De beaux plateaux de fruits variés et du café couronnaient ce repas qui fut égayé et agrémenté par les airs entraînants de l'orchestre du «Duo des N'Hommes».

JEUX ET DISTRACTIONS

L'après-midi, réservé aux jeux et à la distraction, fut un succès. Grands et petits rivalisèrent aux divers stands pour savoir qui serait le meilleur - au tir à la carabine, à la transformation d'une pénalité de rugby (que ce ballon ovale peut donc être récalcitrant!) au lancer de capsules, à la course de sommeliers et sommelières (il est déjà difficile, chez soi, de porter un plateau mais vous demander de le faire, en courant, sautant, tournant sans rien renverser du contenu des verres... quelle gageure!)

Puis, pour clore, ce fut aux tout petits de rivaliser lors d'une course



Soleil, musique et apéritif

aux sacs. Ils y mirent une volonté, un désir de vaincre peu commun et cela sous le regard passionné de tous et parfois anxieux des parents.

Après la distribution des prix, car pour chaque jeu il y avait des gagnants (hommes, femmes et enfants) et des récompenses, notre

journée se termina à la satisfaction de tous avec un espoir de se retrouver l'an prochain sous un ciel aussi radieux.



Papotages en attendant le potage!



Concentrés,... mais pas la soupe!

RENAULT 21 TXI, 136 CH:
LA NOUVELLE SPORTIVE.
TECHNOLOGIE MULTISOUPAPES.



Flambant neuf, le moteur J7R 12 soupapes confère à la nouvelle Renault 21 TXI un caractère sportif impressionnant: 100 kW/136 ch, 0-100 km/h en 9,6 s. Des atouts complétés par un luxueux équipement: ABS, direction assistée, chaîne stéréo et ordinateur de bord. Fr. 28995.-

Garage P. Ruckstuhl SA
La Chaux-de-Fonds

Fritz-Courvoisier 54 - ☎ 039/28 44 44

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, ☎ 039/31 12 30

Les Ponts-de-Martel: Garage du Carrefour, Montandon G.-A., ☎ 039/37 11 23

Saint-Imier: Garage du Midi, ☎ 039/41 21 25

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

L'important, c'est vous



idealjob

La Chaux-de-Fonds 039/23 63 83
31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino)

TEMPORAIRE & FIXE

Beau choix permanent de voitures d'occasion
Réparations toutes marques
Dépannage nuit et jour 080/22 43 84
J.-F. STICH
SPORTING SA
GARAGE-CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - Crêtets 90
039/26 44 26

La 205 série sport!
RALLYE



Toute blanche, avec d'élégantes décorations de couleur, voici la 205 Rallye. 1905 cm³, injection électronique et 75 kW/102 cv (CEE) pour une conduite sportive: 0 à 100 km/h en 9,5 sec., 190 km/h chrono. Traction avant, suspension indépendante sur les quatre roues et freins à disque ventilés à l'avant pour la sécurité et le plaisir au volant. Quant à l'équipement, il est plus que complet. Il comprend entre autres un volant sport,

des sièges sport et un tableau de bord avec toute l'instrumentation indispensable. Nous vous attendons pour un essai routier. Et n'oubliez pas qu'il s'agit d'une série limitée!

Peugeot 205 Rallye (ill.),
Fr. 18 995.-.

Offres de financement et de leasing avantageuses grâce à Peugeot Talbot Finance.

PEUGEOT 205 RALLYE
UNE SACRÉE SPORTIVITÉ.

ENTILLES SA

GARAGE ET CARROSSERIE
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/26 42 42
Le Locle - ☎ 039/31 37 37

CONCESSIONNAIRE **PEUGEOT TALBOT**

Compte Prévoyance INVEST
La voie royale de notre prévoyance: INVEST.
Avec taux d'intérêt préférentiel et avantage fiscal.
Société de Banque Suisse
Une idée d'avance

TOYOTA
In: son habitabilité modèle
Out: les modèles encombrants
La nouvelle Starlet 1300i.

HEUS ELECTRICITÉ SA
Electricité-Téléphone
☎ 23.81.88
Daniel-Jeanrichard 11
LA CHAUX-DE-FONDS

GÉRÉS
Alimentation naturelle
C. Gaudin
Conseils personnalisés
Equilibre, harmonie
L.-Robert 29, ☎ 039/23 35 94
2300 La Chaux-de-Fonds

CENTRE DE VENTE TOYOTA
Avenue Léopold-Robert 117
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 64 44

NOUVEAU: ROVER 216 GSi
CONCOURS ESSAI SUR ROUTE TRY AND FLY
Gagnez maintenant un vol Concorde pour deux personnes de Londres à New York. En faisant un essai sur route avec la nouvelle Rover 216 GSi. Découvrez un nouveau critère de valeur - la voiture de luxe au format compact de catégorie moyenne. Avec du bois précieux et du capitonnage en cuir dans le modèle Luxury, pour couronner un équipement très riche. Avec cela une technique ultramoderne: moteur à 16 soupapes de 111 ch, suspension arrière à roues indépendantes selon le principe de la formule 1, système d'antiblocage. Faites un essai sur route et gagnez - maintenant chez votre agent Rover. Cela en vaut la peine!
GARAGE BÉRING & CO
Fritz-Courvoisier 34
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 42 80

Pendant 17, 24, 31 jours des vacances plus sûres avec la **CASCO-COLLISION DU TCS** en Europe, dans les pays du bassin méditerranéen.

casco-collision-vacances
une production TCS

Vous avez déjà une assurance casco partielle. Transformez-la en casco totale pour la durée de vos vacances.

La casco-collision du TCS vous couvre pour tous les dégâts à votre voiture, suite à une collision, que vous soyez fautif ou non, en Europe (Suisse comprise) et dans les pays du bassin méditerranéen.

Pour obtenir rapidement votre casco-collision passez à votre office TCS avec permis de circulation et carte de membre TCS. Votre attestation d'assurance sera établie aussitôt; ou envoyez la demande ci-dessous.

Voudriez-vous m'envoyer une attestation d'assurance casco-collision.

Je pars en vacances le _____
(ÉCRIRE EN MAJUSCULES)
Nom, prénom _____
Nationalité _____
Adresse _____
N° postal _____ Lieu _____
Tél. privé _____ Tél. prof. _____
N° de sociétaire TCS _____
Marque de la voiture _____ N° de châssis _____
Modèle _____ N° d'homologation _____
Année de mise en circulation _____ N° de plaques _____
Durée de l'assurance _____ jours Début _____
Coupon à envoyer à:
TCS ASSURANCES SA - 9, rue Pierre-Fatio - 1211 Genève 3

TCS
TOURING CLUB SUISSE
La différence

Vos réparations toujours bien soignées chez l'artisan
FALZONE BOTTIER
Serre 9, tél. 039/28 63 89,
La Chaux-de-Fonds

Je répare vos étains
Etain, articles sportifs et publicitaires en tout genre
ILACQUA
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Avenue Léopold-Robert 84 • ☎ 039/23 26 14

Au Locle votre spécialiste pour **SUBARU 4x4** **CITROËN**
Garage et carrosserie Burkhalter
Jaluse 2 - Le Locle - ☎ 039/31 82 80

Leasing
FIAT PANDA 1000 Lie
Fr. 174.-/mois
Garage de la Ronde SA
☎ 039/28 33 33

TOUJOURS EN FORME AVEC KOLB-OLIGO
BOULANGERIE-PÂTISSERIE
BALANCE 5 - ☎ 28 32 52
LA CHAUX-DE-FONDS

Photo du Temple
Jean-Claude Matthey
• Vos développements couleur en **23 h!**
Daniel-Jeanrichard 23
2400 Le Locle ☎ 039/31 21 09

Bien-être à chaque pas
Messmer Willy
Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10
Orthopédie moderne
(sur rendez-vous)
Rue Daniel-JeanRichard 44
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 26 10

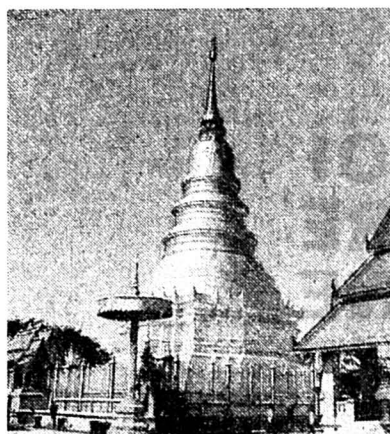


TCS VOYAGES

THAÏLANDE

BANGKOK - CHIANG MAI - PATTAYA

10 au 24
novembre 1990



**1er jour - Bangkok
Samedi 10 novembre**

Vol direct avec la Thaï de Zurich à Bangkok.

**2e jour - Bangkok
Dimanche 11 novembre**

Arrivée à Bangkok. Tour des temples et de la ville.
Cocktail de bienvenue.

**3e jour -
Ferme des crocodiles
Lundi 12 novembre**

Cette ferme originale héberge 8000 crocodiles.
Ancient City: ville ancienne, plus de 60 reconstitutions d'édifices anciens dans un parc de 80 ha.

**4e jour - Damernsaduak
Mardi 13 novembre**

Visite du grand marché flottant le plus coloré de Thaïlande.

Rose Garden: village thaï avec spectacle donnant un aperçu de la vie thaïlandaise.

**5e jour - Chiang Mai
Mercredi 14 novembre**

Départ avec la Thaï pour Chiang Mai. Transfert à votre hôtel.
Tour du village artisanal.

**6e jour - Village
des éléphants
Jeudi 15 novembre**

Visite également du temple de Doi Suthep ainsi que du plus célèbre temple de Chiang-Mai le Wat Phrathat.
Tribu montagnarde White Meo.

**7e jour - Haripoonchai
Vendredi 16 novembre**

Le plus ancien temple dans le nord.
Visite de la tribu montagnarde White Karen.
Dîner kantoke avec danses et chansons des diverses ethnies montagnardes.

**8e jour - Pattaya
Samedi 17 novembre**

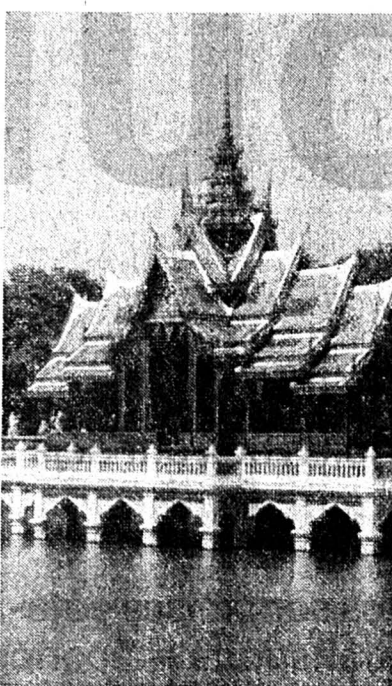
Transfert à l'aéroport pour Bangkok puis départ pour Pattaya en car climatisé. Transfert à votre hôtel.

**9e jour - Ile de Corail
Dimanche 18 novembre**

Départ en bateau jusqu'aux îles situées au large de la côte.

**10e jour - Pattaya
Lundi 19 novembre**

Pattaya Discovery Tour.



**11e jour - Pattaya
Mardi 20 novembre**

Journée à votre disposition pour d'éventuels achats de souvenirs et cadeaux.

**12e jour - Bangkok
Mercredi 21 novembre**

Transfert à Bangkok en car climatisé.
Tour des canaux.

**13e jour - Grand Palais
Jeudi 22 novembre**

Palais royal et temple du Bouddha d'Emeraude.
Soirée: REPAS D'ADIEU avec danses.

**14e jour - Bangkok
Vendredi 23 novembre**

Shopping et préparation du retour.
Transfert à l'aéroport et retour avec la Thaï.

**15e jour - Suisse
Samedi 24 novembre**

Arrivée en début de matinée à Zurich puis départ en car pour votre domicile.

Prix: SFr. 3490.-
Suppl. chambre individuelle:
SFr. 320.-



Le prix inclut les prestations suivantes:

- Transferts aux aéroports en car confortable aux départs de Locle et de La Chaux-de-Fonds.
- Vols Zurich - Bangkok - Zurich et Bangkok - Chiang-Mai - Bangkok.
- Transferts en car Bangkok - Pattaya - Bangkok.
- 12 nuitées dans des hôtels de catégorie moyenne - supérieure en chambre double, bain / douche, W.-C. et petit déjeuner.
- Les repas mentionnés dans le programme.
- Le cocktail de bienvenue.
- Le dîner d'adieu.
- La soirée folklorique.
- Les visites mentionnées.
- Un guide parlant français durant tout le séjour.
- Un accompagnateur TCS-VOYAGES au départ de Suisse.
- Les taxes et les services.
- La documentation de voyage.

Le prix ne comprend pas:

- Les taxes d'aéroport.
- Les boissons.
- Les repas non mentionnés au programme.
- Les pourboires aux guides et chauffeurs.
- Les dépenses personnelles.

Programme et renseignements:
TCS-VOYAGES
88, Léopold-Robert
☎ 039/23 11 22

Cours de mécanique auto 90-91

Pour tous ceux que le fonctionnement d'un moteur automobile intéresse, le Touring Club Suisse, Section Jura neuchâtelois vous propose, comme chaque automne, son cours de mécanique-auto.

Composé généralement de 9 leçons, ce cours vous fera découvrir les différents composants d'un véhicule automobile et de son moteur - transmission, direction, carburation, châssis, freins, pneumatiques, électricité, éclairage, etc. Un patrouilleur TCS vous initiera à quelques démonstrations de dépannage telles que: changement de roue, montage et démontage des chaînes à neige.

Ce cours a lieu le lundi soir dès 19 h, au Centre professionnel du Jura Neuchâtelois (CPJN), bâtiment du Technicum à La Chaux-de-Fonds.


Date du cours: du 20.10.1990 au 14.1.1991.

Prix du cours: Membre TCS Fr. 60.- (non-membre Fr. 85.).

Renseignements et inscriptions auprès de notre secrétariat, 88, av. Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 11 25.

COURS POUR JUNIORS

DE 16 A 18 ANS

COURS TCS - JUNIORS AUX JEUNES, FILLES ET GARÇONS DE 16 A 18 ANS

VOUS REVEZ CERTAINEMENT DE CONDUIRE BIENTÔT UNE VOITURE ? A VOTRE ATTENTION, LE TOURING CLUB SUISSE ORGANISE UN COURS EN

De novembre 1990 à mars 1991

En général, les leçons ont lieu le lundi de 19h15 à 21h00 au Centre Professionnel du Jura Neuchâtelois à La Chaux-de-Fonds.

En suivant ce cours, il vous sera possible d'acquies des notions sur ce que tout automobiliste devrait connaître et vous permettre ainsi d'obtenir votre permis plus aisément. Lors de ce cours, les sujets suivants seront traités :

- la mécanique automobile et la recherche de panne
- le code de la route et les assurances
- conférences et films instructifs
- visite d'une fabrique d'automobiles
- théorie et règles de circulation

ET SURTOUT, LE COURS DE SANTELEMS, OBLIGATOIRE POUR L'OBTENTION DE VOTRE PERMIS DE CONDUIRE. L'attestation, valable 6 ans, vous sera remise en fin de programme.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Après de notre Secrétariat, 88, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 23.11.22.

N'HESITEZ PAS ! INSCRIVEZ-VOUS !



Paraît huit fois l'an, en principe le 3e mercredi de chaque mois, sauf en janvier, mars, juillet et novembre

Régie des annonces

Matthey-Publicité
Avenue de l'Hôpital 18,
2400 Le Locle
☎ 039/31 42 83

Photographe du bulletin

Uniphot Schneider
2053 Cernier

Editeur

Section Jura Neuchâtelois
du Touring Club Suisse
88, avenue Léopold-Robert
☎ 039/23 11 25

Rédaction-Administration

Commission du bulletin
de section
Rédacteur responsable:
H. Gallet

Prochaine parution
Mercredi 17 octobre 1990

SAMARITAINS LE LOCLE
organisent un

cours complet

de 18 leçons, chaque mardi et jeudi de 20 à 22 heures au local, halle des Jeanneret (sous-sol).

Prix: Fr. 100.- (titulaire d'un certificat de sauveteur: Fr. 40.-).

Renseignements et inscriptions: Mme S. Greppin,
☎ 039/31 32 92 aux heures des repas.

Eric ROBERT

Le Hit pour :

TV, VIDEO, HI-FI
DISQUES

au Locle

D.-Jeanrichard 14

Fleurs Mottier

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 83 - ☎ 039/23 23 86

L'Escale Fleurie

Gare CFF - ☎ 039/23 09 07



**Carrosserie
des
Grandes-Crosettes**

HENRI SÉCHAUD
Grandes-Crosettes 10 a
☎ 039/23 14 85

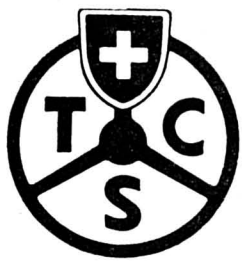
novopic

La Chaux-de-Fonds
Av. Ld.-Robert 51
☎ 039/23 39 55



novopic

Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05



ASTAG+



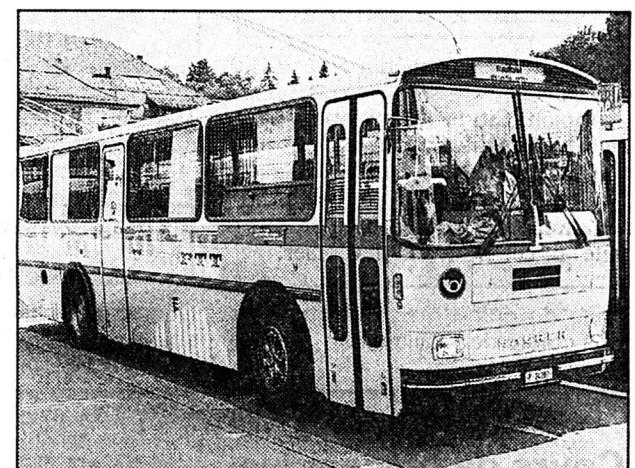
22 - 23 SEPTEMBRE
VOTEZ

OUI

À UNE LOI ROUTIÈRE MODERNE

Le savez-vous:

- 95% des autocars - cars PTT - autobus - trolleybus ont déjà 2,50 m de largeur;
- 70% des camions privés aussi;
- qu'avec une largeur de 2,50 m, deux palettes sont mises côte-à-côte = gain en surface de 30%, donc moins de transports = économie de coût = moins de nuisances.



Ils ne roulent pourtant pas tous dans des voies réservées.

- L'opposition ne se fige que sur un seul point, les transports privés. Omettant de souligner que les transports publics ont dans la quasi totalité, des véhicules de 2,50 m de largeur.
- Que la loi proposée comporte aussi de nouveaux articles ayant trait à la sécurité routière - à la formation - à la lutte contre l'alcoolisme au volant, et à **L'ENVIRONNEMENT**.

Le comité

Accident!



Que faire?

Aider!

5 règles d'or

Cinq règles d'or en cas d'accident

- 1. Evaluer la situation:** garder son calme, enclencher les feux clignotants et disposer son véhicule de façon à bien signaler l'endroit; sur l'autoroute, déplacer les véhicules sur la bande d'arrêt d'urgence; vérifier s'il y a des blessés, déterminer le nombre de véhicules impliqués, estimer les éventuels autres dangers: l'endroit est-il bien visible? Un des véhicules transporte-t-il un chargement dangereux?
- 2. Assurer la sécurité:** disposer le triangle de panne à 50 m ou, sur les routes à circulation rapide, à 100 m du lieu de l'accident; de nuit et par mauvaise visibilité, une personne sera placée au bord de la route à 50 m du lieu de l'accident, afin de le signaler aux conducteurs qui suivent au moyen du triangle ou d'une lampe; sur l'autoroute, courir en sens inverse de la circulation, en dehors de la chaussée, en levant et baissant le triangle de panne; laisser passer les véhicules de secours. En cas d'embouteillage sur l'autoroute, ménager une voie au milieu; renvoyer les spectateurs.
- 3. Premiers secours:** en cas de danger imminent (feu, explosion), éloigner les blessés de la zone de danger, indépendamment de leurs lésions; vérifier si le blessé a besoin de soins d'urgence: s'il ne répond pas: position latérale; s'il ne respire pas: respiration artificielle; s'il saigne: arrêter le saignement; si on soupçonne une lésion de la colonne vertébrale, éviter si possible de déplacer le blessé (exceptions: inconscience, dangers imminents); en présence d'un motocycliste inconscient, lui enlever le casque; chaque conducteur devrait disposer d'une pharmacie de voiture.
- 4. Aviser les services de secours:** aviser les secours: sur l'autoroute, d'une borne SOS, sur les autres routes, du téléphone le plus proche: 117 police; 144 ambulance; 118 pompiers; au téléphone, donner son nom et indiquer le genre, l'heure et le lieu de l'accident, le nombre de blessés, ainsi que la présence d'autres dangers (chargement toxique, etc.).
- 5. Prendre soin des blessés:** couvrir les blessés de couvertures; veiller sur les blessés pour déceler toute aggravation de leur état; parler avec les blessés pour les rassurer; quand les services de secours sont sur place, se tenir à la disposition de la police. Les indications des témoins peuvent contribuer à clarifier les circonstances de l'accident.

● Journée d'action
sécurité routière:
samedi 22 septembre 1990.

Allègement fiscal refusé

Motion indigeste pour l'exécutif de Colombier

Importante séance pour le Conseil général de Colombier, jeudi 27 septembre. Le Conseil communal propose de refuser un allègement fiscal souhaité par motion. La Commission pour la modération du trafic présente son rapport final. Une motion propose un dézonage.

Convoqué à 20 h 15, jeudi 27 septembre, à la salle du Conseil général, rue Haute 20, le législatif de Colombier procédera d'abord à une série de nominations. Il discutera ensuite de deux rapports du Conseil communal. Le premier vise à l'amélioration du Règlement communal, certains articles prêtant à interprétation: convocation du Conseil général, clause d'urgence, motions, objet ne figurant pas à l'ordre du jour...

Le second rapport répond à une motion radicale et libérale

préconisant une réduction de 5% sur l'impôt communal 1990. Le Conseil communal a soumis les rentrées prévisibles à une simulation par l'administration cantonale. Si la réduction était octroyée, la rentrée subirait une baisse de 2,2% (179.000 francs) par rapport au budget, alors que la simulation laisse entrevoir une augmentation de 220.000 francs par rapport au budget. Le budget ne tenait pas compte du demi-treizième salaire, qui peut être évalué à 150.000 francs pour les fonctionnaires communaux et 250.000 pour les charges hospitalières. Ces dépenses supplémentaires et le marché défavorable de l'argent qui va peser sur les crédits à contracter pousse le Conseil communal à refuser la motion. D'autant plus que la modification de la loi cantonale entraîne déjà un allègement fiscal.

La Commission pour l'étude de la modération du trafic présentera son rapport final. Classification des routes en trois catégories - transit, collectrices, dessertes - et proposition de mesures de modérations à titre indicatif. Des spécialistes poursuivront les études et détermineront une enveloppe budgétaire globale si le rapport est accepté.

INDUSTRIE LIMITÉE

Après que le quartier des Epinettes est devenu zone d'habitation au développement fulgurant, une douzaine de conseillers généraux souhaitent éviter de trop grandes nuisances. Ils demandent que les terrains industriels au sud de la gare soient reclassés en zone de petite industrie non polluante et non bruyante.

AO

Une votation à cinq millions à Boudry

Projets de route et bâtiment polyvalent sur le fil

Deux crédits communaux seront soumis à l'appréciation des citoyens de Boudry, ce week-end. Un peu plus d'un million pour une nouvelle route à la Baconnière, et près de quatre millions pour un bâtiment communal polyvalent, au Pré-du-Chêne.

Lors de sa séance du 31 mai 1990, le Conseil général de Boudry adoptait deux crédits. Le premier, de 1.108.000 francs est destiné à l'aménagement d'un nouveau tronçon de route, de 600 mètres, rue de la Baconnière. Le second, de 3.925.000 francs concerne la construction, au Pré-du-Chêne, d'un bâtiment qui centraliserait les services communaux.

Deux référendums ont abouti, et les objets seront soumis ce week-end à l'appréciation populaire. Par un tous-ménages, le Conseil communal présente l'enjeu de ces votations. Hier, les opposants à la route de la Ba-

connière ont organisé une conférence de presse pour insister sur leurs arguments.

MODÉRATION DE TRAFIC

La route de la Baconnière est un projet déjà ancien. La commune a acquis les terrains et souhaite construire sur 600 mètres une route de 7,5 mètres de large, avec trottoir, dans un quartier presque totalement construit. La réalisation de la route ira de pair avec l'installation de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées. Les opposants refusent ce crédit, car ils souhaitent que la route future tienne compte des nouveaux critères de modération du trafic. Il s'agit d'une route de desserte et ils craignent que la large voie ouverte n'appelle un flux nouveau de véhicules.

D'AUTRES PRIORITÉS

Le bâtiment à construire devrait abriter l'entier des Services in-

dustriels, le service technique, le service forestier, dans une structure simple et avantageuse. Le développement du bâtiment et la modification de son utilisation doivent être possible. Les opposants rejettent ce crédit, en souhaitant que la commune réalise d'abord la réfection du pont, le pavage et l'aménagement de la rue Louis-Favre et l'abri de protection civile. Ils s'inquiètent de l'endettement croissant de la commune et craignent à terme une augmentation des impôts. Le Conseil communal précise que les priorités mises en avant seront aussi réalisées, et que les deux tiers de la charge du bâtiment prévu incomberont aux Services industriels et n'auront de répercussion ni sur l'impôt, ni sur les tarifs des S.I.

● Le local de vote sis à l'ancien collège sera ouvert samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h et dimanche de 9 h à 12 h.

Augmentations au port

Auvernier: une proposition devant le Conseil général

Afin d'amortir les nouvelles installations électriques consenties au port, le Conseil communal propose une nouvelle taxe. Le premier mérite sportif de la commune devrait être distribué à fin 1991.

Jeudi 27 septembre, à 20 h, à la Salle du collège, le Conseil général d'Auvernier ouvrira sur la demande d'agrégation de Mme et M. Frédéric Geissbuhler. Ensuite, le législatif examinera une augmentation des taxes du port, fixée à 250 francs l'an pour les titulaires du ponton 8. Elle permettra d'amortir les frais relatifs à l'installation de l'eau et de l'électricité à cet endroit. La consommation électrique sera

facturée sur compteur. La nouvelle taxe entrera en vigueur le 1er janvier prochain. En outre, l'usage de la grue sera taxé différemment pour les locataires du port et les externes.

Un rapport précisant les conditions d'octroi du mérite sportif répond à une motion P.-A. Jeanneret. La première distribution est prévue à fin 1991.

M. J.-J. Perrochet répondra à l'interpellation de M. J.-F. Henrioud, quant aux problèmes de circulation et de parcage, et une commission de cinq membres sera nommée, qui étudiera les problèmes de parcage à Auvernier.

AO

Montalchez: motocycliste blessé

Un accident de la circulation est survenu lundi, vers 18 h 30, sur le tronçon de route Montalchez-Provence, entre un convoi agricole et une moto, dans des cir-

constances à clarifier. Le conducteur du deux-roues, M. Paul Steiner, 25 ans, domicilié à Bôle, a été transporté par ambulance à l'Hôpital des Cadolles.

DÉCÈS

AUVERNIER
Mlle Thérèse Scuri, 1908.

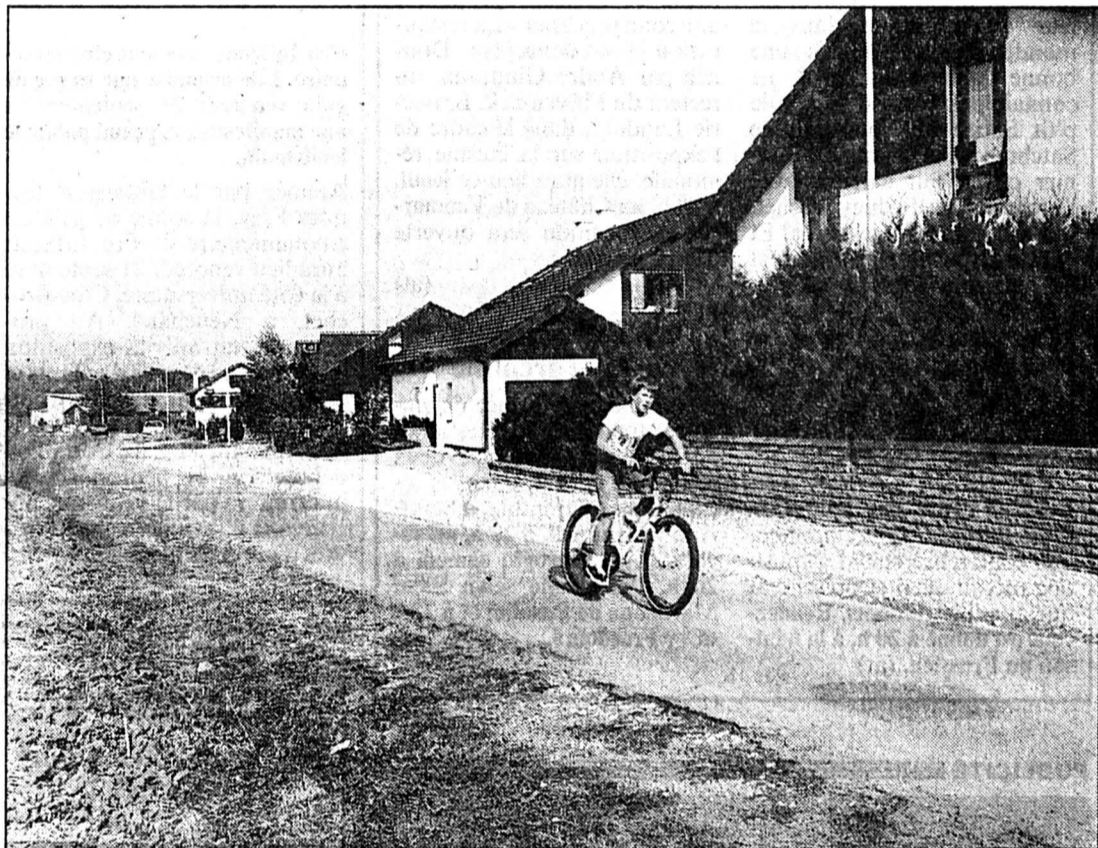
CORTAILLOD
Mme Hermine Brülhart, 1930

«Pas tolérable»

Colombier: réaction du GSSA

Les incidents sulfureux se succèdent à un rythme soutenu à la caserne de Colombier. Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) de Neuchâtel s'en inquiète. Après avoir rappelé deux des plus spectaculaires affaires qui ont éclaté à Colombier (suicide d'une recrue et plusieurs tentatives de suicide; ingestion d'une importante quantité d'explosifs par une vingtaine de recrues), le GSSA estime «qu'il n'est pas tolérable de laisser la voie libre aux officiers qui veulent, après le vote critique du 26 novembre, prendre leur revanche dans les casernes. C'est pourquoi nous demandons l'intervention des autorités civiles pour ramener à l'ordre le corps des officiers et rétablir un climat qui laisse aux recrues une chance de terminer leur école dans des conditions plus dignes et plus humaines. Nous demandons que dans les deux cas la justice civile mène sa propre enquête et prononce un vrai jugement (...). Notre responsabilité collective de gens civilisés est engagée».

(comm-imp)



La Baconnière: un quartier quasiment entièrement construit. Une route d'accès très bien aménagée pourrait y amener un trafic qui n'est pas souhaité. (Comtesse)



City-, Sun- et Funmobil: SUZUKI VITARA;(*) un véhicule tout terrain aussi confortable qu'une limousine > Avec traction intégrale enclenchable > Et boîte de réduction > Moteur à injection de 80 ch > «Power Package» avec lève-glaces électriques > Rétroviseurs extérieurs réglables électriquement > Direction assistée > en option: pare-buflles > Treuil > Altimètre et indicateur d'inclinaison > Marchepied. > Porte-charges. > Cabriolet, Hardtop, Wagon [également avec boîte automatique] > Essais et offre spéciale chez votre représentant Suzuki > Divers modèles à partir de Fr. 20 990.-.

(*)III. Modèle Vitara Cabriolet JX Fr. 21 990.-) Suzuki Automobile SA, Brandbachstr. 11, 8305 Dietlikon, tél. 01-833 47 47

EFL Financement avantageux
Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
Discret et rapide

SUZUKI
Toute la différence.

BERNE. - Bienne: Garage Ch. Gruber, Florastr. 28; Mogra Garage, Morros & Granito, Mettstr. 99b. Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden, Frinwiller: Garage R. J. Moser S.A., rue Principale 162. Prêles: Garage sur la Roche, Village. Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15. JURA. - Chevenez: Gagare de Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy. Courgenay: Véhicules-Service, Douv S.A., Zone industrielle 2. Courrendlin: Garage-Carrosserie Jolidon, route de Delémont 65. Develier: R. Sugnaux, Garage, route Principale 77. Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles S.A., rue du Stade. NEUCHÂTEL. - Neuchâtel: Terminus S.A., faubourg du Lac 31. Fleurier: D. Schwab, place d'Armes 8. La Chaux-de-Fonds: Bering & Co., rue Fritz-Courvoisier 34.

Age des prévenus

Une évolution relevée par la Société de patronage

Alain Delapraz, directeur de la Société neuchâteloise de patronage, s'est interrogé sur les changements intervenus dans son service depuis quelques années. Il y voit tout d'abord la nature des délits et notamment les infractions liées au trafic et à la consommation de drogue, inconnues avant 1970. Puis, il a constaté que l'âge moyen des prévenus avait tendance à baisser de plus en plus.

Dans son rapport annuel, A. Delapraz remarque aussi que la consommation outrancière de l'actuelle société pose de sérieux problèmes. L'emprunt se fait plus fréquent et les dettes s'accroissent. Il regrette par ailleurs «l'influence des médias, lesquelles savent si bien manipuler les faits et les idées». Enfin, à ce chapitre des changements sensi-

bles, le directeur relève la débâche actuelle de papier, sans commune mesure avec l'utilisation qui en était faite par ses prédécesseurs et il s'interroge: «Sommes-nous devenus, pour autant, plus efficaces et plus inventifs?»

Si A. Delapraz n'a pas de réponse à cette question, il est en revanche convaincu de l'utilité toujours plus importante du patronage et de son rôle de surveillance, de fermeté et d'encadrement: «Le service de patronage n'a rien à conquérir, à produire, à rentabiliser, il doit conduire, conseiller et plus encore civiliser ceux qui nous sont confiés. Or, si un homme accepte d'être arrêté, jugé et gardé par un autre semblable, il souhaite souvent être aidé par un autre... différemment!» (at)

CELA VA SE PASSER

New Orleans all Stars au Landeron

Le «New Orleans all Stars» est formé de musiciens dont la valeur est reconnue dans le monde du jazz depuis une bonne génération. Qui ne connaît pas Roland Hug, «le p'tit Suisse qui joue comme Satchmo», le Chaux-de-Fonnier qui a fait carrière avec l'orchestre de Sydney Bechet, puis celui de Claude Luter? Et l'autre Neuchâtelois, lauréat de plusieurs festivals, le pianiste Claude Joly? Ils seront au Landeron avec quatre autres musiciens de la même veine, jeudi soir, à 20 h 30, dans la cour du château. (at)

Jeudi au Gor

Dans le cadre des Jeudis du Gor, Bernard Tripet donnera une conférence sur «La musique mécanique» et présentera quelques instruments. Rendez-vous est donné à 20 h, à la Maison du Prussien. (at)

«La restauration et ses concepts»

Les Amis du Musée de La Béroche et environs proposent une conférence sur «La restauration et ses concepts». Donnée par André Gindraux, directeur du Mövenpick, Brasserie Landold, dans le cadre de l'exposition sur la cuisine régionale, elle aura lieu ce jeudi, à 20 h, au Château de Vaumarcus (l'exposition sera ouverte dès 19 heures). (at)

Soirées cinéma à La Tarentule

L'Animation réformée de jeunesse (paroisses protestantes de la région) organise deux soirées de cinéma dans les locaux de La Tarentule, à Saint-Aubin: vendredi, à 20 h, «Gandhi» d'Attenborough; samedi à 20 h, l'«Evangile selon Saint Matthieu» de Pasolini et à 23 h «Cry Freedom». (at)

«Filière» réactivée

Neuchâtel: l'ESCEA réintroduit la formation en cours d'emploi

Dès la rentrée 91, les étudiants candidats au diplôme fédéral d'économiste d'entreprise de l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) pourront l'obtenir aussi par un cycle de formation en emploi d'une durée de 4 ans au lieu des trois de la formation à plein-temps. L'annonce de la réactivation de cette «filière» d'études a été faite hier au cours de l'assemblée générale de l'Association de soutien à l'ESCEA qui s'est tenue dans les bâtiments du CPLN à Neuchâtel.

L'ESCEA de Neuchâtel, comme toutes celles de Suisse d'ailleurs, s'était ouverte en 1982 par un cycle de formation en emploi. Une «filière» abandonnée par la suite au profit de la for-

mation à plein-temps. Ceci afin d'assurer une assise régulière à l'ESCEA, mais aussi en raison du faible potentiel neuchâtelois d'étudiants candidats à la formation en emploi.

Aujourd'hui, l'assise étant assurée, le projet d'ouverture tous les 3 à 5 ans d'un cycle de formation en emploi a été repris. Cette démarche est apparue d'autant plus justifiée que l'Ordonnance fédérale a été modifiée dans le sens d'une diminution de l'exigence du temps d'activité professionnelle parallèle aux études, qui a été ramené de 32 à 24 heures hebdomadaires rendant ainsi plus aisée sa coexistence avec les 19 périodes par semaine - 3000 heures au total - proposées par la nouvelle «filière».

«Cette filière requiert de très bonnes aptitudes scolaires, une sérieuse motivation ainsi qu'une réceptivité optimale du milieu professionnel et familial du candidat», explique François Burgat, directeur de l'ESCEA.

Les 19 périodes de cours hebdomadaires seront réparties sur un jour entier, un soir et le samedi matin. Le candidat doit en outre être en possession d'un CFC ou diplôme commercial et se soumettre à un examen d'admission portant sur les langues et la comptabilité. Des dispenses d'examen pourront être accordées suivant les résultats obtenus dans la formation de base ou dans l'activité commerciale exercée par le candidat. Les inscriptions seront enregistrées à

partir de décembre et le premier examen d'admission aura lieu en avril. Les cours commenceront dès la rentrée 91 pour autant que la volée comporte un nombre suffisant d'étudiants. «Une vingtaine», précise le directeur de l'ESCEA.

Autre projet abordé par l'assemblée hier soir: celui de cycle d'études «postgrades» pour ingénieurs ETS, élaboré conjointement avec l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel, au Locle. L'ESCEA attend encore le feu vert de Berne ainsi qu'une réponse à sa demande de financement de la préparation de cet enseignement qui portera sur 900 heures. Ici, ce sont 100.000 francs qui sont attendus. C. P.

Cinquante ans qui swing'nt

Soirée de gala de Pro Infirmis

Pro Infirmis fête son cinquantenaire. Elle organise une soirée de gala vendredi 21 septembre et une manifestation grand public le lendemain.

Animée par le fantaisiste Jacques Frey, la soirée de gala du cinquantenaire de Pro Infirmis aura lieu vendredi 21 septembre à la Cité universitaire, Clos-Brochet, à Neuchâtel. Au programme, un apéritif-exposition (concours de dessins d'enfants et œuvres mises aux enchères), puis le buffet du marché. Le concert des Amis du Jazz de Cortaillod débutera à 21 heures. Il sera interrompu par la vente aux enchères et mise américaine d'œuvres d'art et de meubles anciens. AO

Le concert reprendra à 22 h 30, suivi par la danse. Le prix de cent francs ne comprend pas les boissons. Il est nécessaire de s'inscrire auprès de Pro Infirmis, tél. 038/25 33 88.

La manifestation grand public du lendemain aura lieu au même endroit à 16 heures. Le spectacle «Ce n'est pas du cirque» met en scène cinq personnages, fruit du travail de comédiens (19 à 27 ans) issus des ateliers du CREAHM-Bruxelles (Créativité et handicap mental). Le spectacle s'adresse aussi aux enfants. La prélocation est ouverte à l'Office du tourisme de Neuchâtel et à la Tabatière, à La Chaux-de-Fonds.

La rentrée à tout âge

L'Université du troisième âge entame sa quatorzième année d'existence

On peut avoir à son actif un nombre respectable de «printemps» et être quand même soumis à la rentrée universitaire. C'est le cas des personnes âgées à la retraite, auxquelles l'Université du 3e âge destine ses cours et conférences. La saison 90-91 s'annonce extrêmement riche.

L'Université du 3e âge de Neuchâtel entre dans 14e année d'existence. D'une soixantaine de participants en 1977, on est passé aujourd'hui à un effectif de près de 500 personnes. Dans l'intervalle, 2 antennes ont été créées, l'une au Val-de-Travers en 1979, l'autre à La Chaux-de-Fonds en 1986.

Objectif visé? Offrir aux personnes du 3e âge la possibilité d'approfondir leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles tout en favorisant et développant les échanges entre ces personnes et l'Université.

Les cours sont ouverts à toute personne au bénéfice de la retraite. Aucune formation préalable ou titre particulier ne sont exigés. D'une durée de deux fois 45 minutes, les conférences ont

lieu de 14 h 15 à 16 h, le mardi et le jeudi à Neuchâtel, le mardi à La Chaux-de-Fonds et le mercredi, toutes les deux semaines, à Fleurier. Les sujets présentés sont choisis par une commission ad hoc, présidée par le recteur de l'Université.

THÈMES ABORDÉS

Pour la saison 90-91, des thèmes généraux allant de l'histoire à la linguistique en passant par les mathématiques et beaucoup d'autres ont été retenus. A La Chaux-de-Fonds, 5 séances ont été réservées aux conseillers communaux qui ont accepté de représenter leur travail et leurs différents services. En outre, des «ateliers» sont offerts aux personnes désirant poursuivre en petits groupes une réflexion plus approfondie et manifester une certaine activité dans un domaine particulier. Quelques travaux de recherche sont également prévus. (comm-cp)

● Pour tout renseignement: Université du 3e âge, avenue du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/25.61.16.

SERVICES

Plateau libre: 22 h, Wild Bill Durkin and the Diplomats (Rythm and Blues).

Pharmacie d'office: Bornand, rue St-Maurice, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

PUBLICITÉ



Sombre avenir!

Il y a dix ans, la Suède a décidé d'abandonner l'énergie nucléaire.

Aujourd'hui, aucune centrale n'est encore fermée, mais les Suédois regrettent déjà leur décision.

Les syndicats sont les plus inquiets. Ils craignent que des industries ne soient contraintes de fermer leurs portes, faute d'avoir de l'électricité en suffi-

sance pour fonctionner normalement.

Les Suédois, tout comme les Suisses, veulent économiser le pétrole et protéger l'environnement.

Nombre d'entre eux se rendent compte aujourd'hui qu'ils n'y arriveront pas sans énergie nucléaire.

Ne prenons pas aujourd'hui une décision que nous regretterons demain!

Initiatives «court-circuit»

2 x NON

Comité neuchâtelois contre les initiatives «Court-circuit». Resp.: P. Bollod

Violente agression

Recherche de témoins à Neuchâtel

Une agression a eu lieu, hier vers 0 h 10, place du Port.

Un inconnu a violemment attaqué une femme, avant de prendre la fuite en direction de l'avenue du 1er-Mars.

Les personnes pouvant donner des renseignements utiles sont priées de prendre contact avec la police cantonale de Neuchâtel, tél. (038) 24.24.24, celle-ci assurant toute discrétion.

NEUCHÂTEL

Appel à un conducteur

La police cantonale prie le conducteur du véhicule qui, hier entre 8 h 30 et 9 h 15, était stationné à droite de la voiture Opel Kadett Break, de couleur rouge, place du Port côté N5, occupant la 4e case située à l'ouest du collège de la Promenade, ainsi que les témoins, de prendre contact au numéro de téléphone 038/24.24.24.

Voiture en feu

Une intervention de police secours a été rendue nécessaire, hier à 18 h 10, pour une voiture en feu près des dépôts TN. A l'aide d'un extincteur à poudre et d'une conduite à eau, le sinistre a été maîtrisé. Cependant, la partie avant du véhicule est détruite. Cet incident a perturbé le trafic, important à cette heure-là.

DÉCÈS

NEUCHÂTEL
M. Bertrand Houriet, 1917.
Mme Liliane Gossens, 1911.

SAINT-BLAISE

Cyclomotoriste blessé

Peu après midi, hier, un accident de la circulation est survenu sur la Grand-Rue, à Saint-Blaise, impliquant un cyclomotoriste seul.

Il s'agit du jeune Stéphane Sauria, 16 ans, domicilié à Saint-Blaise qui, blessé, a dû être hospitalisé.

PUBLICITÉ

Les 2m50 Premier pas vers les 40 tonnes

- Quand tous les camions auront 2m50 de large, on nous expliquera que la limite de 28 tonnes est ridicule.
- Et quand les 40 tonnes seront aussi autorisés, bonjour l'invasion de camions, le bruit et les embouteillages.

Ne nous laissons pas entraîner dans cet engrenage!

NON

aux 2m50

Comité contre des camions plus larges - Responsable: J.-Cl. Hennel, Delémont

Un village ravagé par les flammes

Il y a 125 ans, un terrible incendie à Travers

Il y a 125 ans quasiment jour pour jour, dans la nuit du 12 au 13 septembre 1865, le pittoresque village de Travers est victime d'un terrible incendie qui ravage la presque totalité des maisons. La feu détruit tout ce qui constitue la vie publique et privée d'une florissante localité, chef-lieu d'une paroisse de 2500 habitants. Dans un livre qu'il consacre aux plus importants sinistres du canton, Ernest Hasler décrit ce triste et dramatique événement.

Un chroniqueur de l'époque souligne qu'il n'est guère possible de retracer les sublimes horreurs de cette nuit du 13 septembre. Les relations qu'en donnent les journaux suisses ne sont qu'un bien faible écho de l'affreuse vérité. Et même d'affirmer: «Toute l'histoire de notre pays n'offre aucun exemple d'un désastre aussi complet et irrémédiable.»

DES RUINES FUMANTES

Tous les édifices publics (boulangerie, auberges, moulins, forges, scierie, tannerie, brasserie...) - à l'exception du vase du

temple et du château, préservé et sauvé par les nombreux arbres qui l'entourent et par des pompes des villages voisins - sont transformés en ruines fumantes et calcinées. Autre élément d'autant plus surprenant et selon les archives qui remontent à 1480, pas une demeure n'est détruite par le feu dans la commune durant cette longue période.

Le sinistre éclate à minuit et

On s'organise

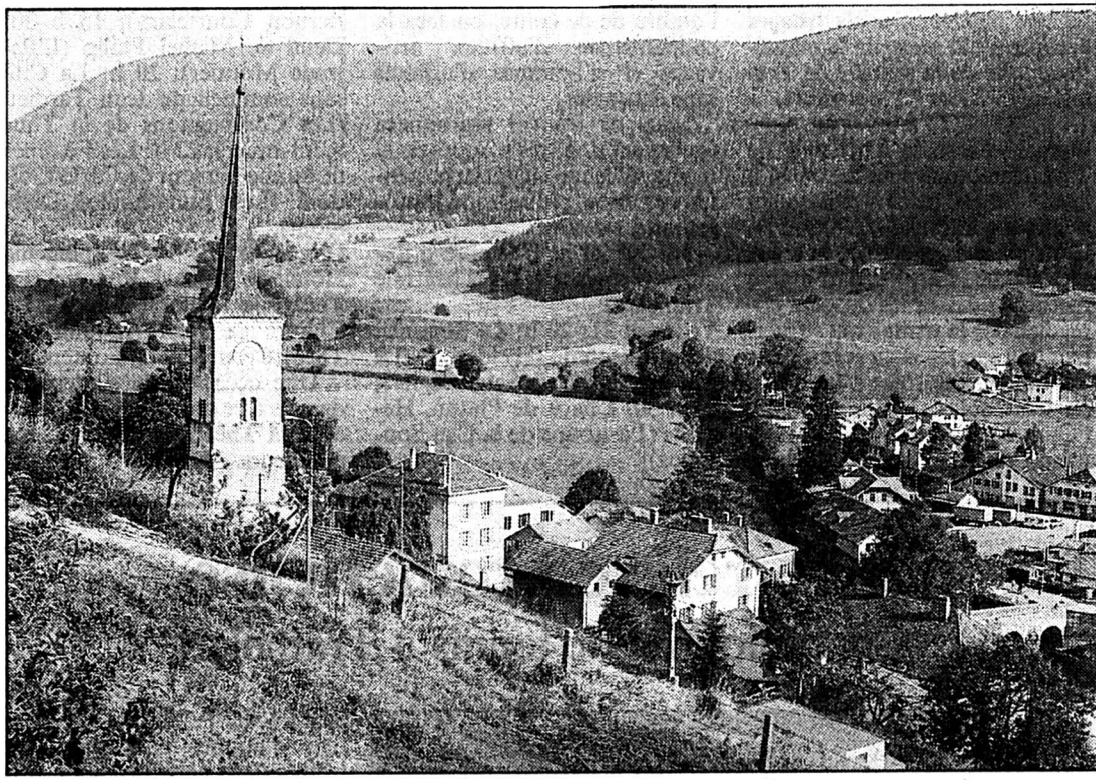
L'effroyable catastrophe dont le village de Travers est victime ne laisse insensible personne. Pour se relever de ses ruines, la population a besoin de se sentir soutenue. Un comité de secours s'institue et publie une brochure sur l'événement pour solliciter une aide extérieure. Ce vibrant appel est entendu de toutes parts. Les diverses collectes rapportent la coquette somme de 364.050 francs. Un résultat remarquable pour l'époque. (paf)

Le sinistre éclate à minuit et demi dans les combles d'une belle bâtisse en pierres, située à l'est de la localité et appartenant au chef du Service du feu (!). L'extrême sécheresse des maisons et les quantités de toitures en bois aidant, les flammes - activées par ailleurs par une violente bise - ont tôt fait d'atteindre les habitations voisines. Toutes, sauf 22 qui se trouvent hors de la direction du vent, sont anéanties.

UNE SEULE VICTIME

«Devant les éléments en fureur, 100 pompes et 1000 soldats du feu de plus auraient été impuissants à arrêter la marche du feu», note encore le correspondant de 1865. Etonnement, une seule victime est à déplorer lors de cette nuit d'enfer: une adolescente de 14 ans qui s'est réfugiée dans les caves d'un immeuble. Lourde conséquence, plus de 1200 personnes sont privées d'asile et de tout moyen immédiat d'existence. PAF

● «Quand nos villages brûlaient», d'Ernest Hasler aux éditions Gilles Attinger à Hauteville.



Dans la nuit du 12 au 13 septembre 1865, le village de Travers était presque entièrement anéanti par un terrible incendie. (Favre)

Contre un référendum

Môtiers: Riaux mobilise des élus

Edité par un groupe de conseillers généraux de Môtiers favorables au projet de bitumage du chemin de la Combe à Musset - le chemin de Riaux - un «tous ménages» a été distribué, hier à la population de la commune, dans le but de répondre à quelques-unes des questions que leurs concitoyens se posent.

Deux pages d'arguments à l'appui, les neuf signataires expliquent pourquoi, deux ans après un premier échec en vota-

tion populaire, l'acceptation du projet de réfection de ce chemin par les Môtisans leur apparaît comme la seule décision propre à ménager les finances communales. D'une part parce que l'entretien annuel de ce chemin qui dessert 171 hectares de forêts communales coûte beaucoup trop cher en l'état actuel et qu'une réfection est nécessaire et, d'autre part, parce que parmi les variantes proposées et au terme d'une étude objective, celle retenue par le Conseil général répond non seulement à un besoin essentiel mais aussi qu'elle est la seule raisonnablement acceptable pour le contribuable. (cp)

SERVICES

Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

L'eau à neuf

Gros crédit devant le législatif de Buttes

Dossier 6 combien important par son poids financier, mais aussi par sa substance - l'eau - que celui sur lequel se pencheront les conseillers généraux de Buttes jeudi prochain. L'exécutif soumettra en effet à l'approbation du législatif un crédit de plus de 700.000 francs pour l'assainissement du réseau d'eau public de la localité.

La construction du réservoir d'eau de Buttes remonte au début du siècle. De l'avis de l'exécutif et des experts consultés, une sérieuse réfection s'impose. En particulier au niveau des parois intérieures, dont l'étanchéité n'est plus assurée.

La source de «Longeaigue», qui alimente le réservoir et partant les habitants de la commune, est polluée et présente, selon les analyses du laboratoire cantonal, des coli-formes ainsi qu'un grand degré de turbidité. D'où la nécessité du traitement de son eau. Or, l'installation de chlorage actuellement en service a déjà enregistré diverses pannes ou défauts et n'est, en outre, plus conforme à la législation en vigueur. Suivant en cela l'avis d'une majorité des 500 habitants de la commune, l'exécutif souhaite la remplacer par une installation de traitement d'eau par rayons UV, sans aucune ad-

jonction de produits chimiques. Montant de l'opération? 729.000 francs. Un gros sacrifice financier, relève l'autorité communale, mais qui, avec la mise à jour actuellement en cours de réalisation des plans des conduites d'eau de la localité, devrait permettre à terme le parachèvement d'un réseau bien équipé et bien entretenu. Une demande de prêt LIM sera faite. Quant aux subventions cantonales accordées sur une partie des travaux, elles devraient dépasser les 85.000 francs.

Au cours de la même séance, le législatif aura à se prononcer

sur un avenant à la convention de garantie financière entre la commune et GANSA, sur un crédit de 12.000 fr pour la modification de l'éclairage public au Mont-de-Buttes ainsi que sur un dernier crédit de 35.000 fr, pour la transformation du chauffage de la Maison de commune. Enfin, deux arrêtés, l'un concernant le règlement du plan de quartier de Surville et l'autre relatif à une augmentation de la part communale au financement de l'activité du secrétariat de l'Association région Val-de-Travers qui passera de 5 à 6 fr par habitant, seront soumis à la sagacité des élus. (cp)

Val-de-Ruz

Le potentiel y est!

Référendum contre l'Orée aux Geneveys-sur-Coffrane

A l'initiative de trois riverains, un référendum a été lancé contre le dézonage du lotissement de l'Orée aux Geneveys-sur-Coffrane. Dans une édition précédente, nous avions donné la parole à l'un des initiateurs de ce référendum, quelques précisions quant à l'un de ses arguments.

Ceux qui recherchent désespérément un logement au Val-de-Ruz ont dû en avoir le souffle coupé, en apprenant qu'il y

avait septante appartements libres aux Geneveys-sur-Coffrane.

De fait, il s'agit davantage d'un potentiel, que d'appartements réellement vacants. Un des trois riverains à l'origine du référendum précise: «Avec les appartements vides - et il y en a, croyez-moi! - et les possibilités de construire dans des délais raisonnables, on en arrive effectivement à un potentiel de 70 logements. Il y a des villas, dans la

commune, qui ne sont actuellement pas occupées, et des terrains déjà dézonés sur lesquels on pourrait construire. En un mot, il suffirait de réactiver les projets qui ont été mis en veilleuse.»

Les référendaires couchent donc sur leur position et opposent ce potentiel de 70 appartements à la volonté du Conseil général de dézoner le lotissement de l'Orée. «70 appartements dont les loyers ne sont

certainement pas modérés, mais si l'on dézone l'Orée, ce n'est pas pour y construire des logements sociaux...», précisent-ils.

A la commune, où on n'a jamais vraiment eu l'occasion d'établir un véritable taux de vacance des appartements dans le village, on reconnaît effectivement ce potentiel il y a, même si l'on diffère quelque peu sur les chiffres.

Roger Cuche, administrateur de la commune des Geneveys-sur-Coffrane, remarque: «Une douzaine d'appartements nouveaux, de haut standing, sont à louer dans deux localités. Ceux-là, ils existent! Et si les propriétaires qui ont des plans sanctionnés construisent, environ une cinquantaine d'appartements seraient alors libres.»

Une douzaine ajoutée à une cinquantaine, on en arrive pas loin du potentiel de 70 appartements libres annoncé par les opposants au dézonage de l'Orée! (ds)

SERVICES

Fontainemelon, place du village: 15 h, cirque Stellina. Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Une baguette d'exception!

L'OCN au Temple de Dombresson

Concert exceptionnel, le mot est souvent galvaudé, il ne sera pas usurpé samedi prochain au Temple de Dombresson. Pour son premier spectacle d'abonnement, Espace économique et culturel du Val-de-Ruz a convié l'orchestre de chambre de Neuchâtel (OCN), dirigé pour la circonstance par Uri Barnea, chef d'orchestre et compositeur américain. Avec à la clé, une œuvre en création mondiale.

Chef invité de l'OCN, le maestro Barnea a débuté sa tournée européenne à la tête de l'orchestre Arion de Londres et de l'orchestre philharmonique anglais à Birmingham, avant de venir diriger l'orchestre de chambre de Neuchâtel.

Actuellement directeur musical de l'orchestre symphonique de Bilings (Montana, USA), Uri Barnea proposera un programme très varié, composé

d'un concerto d'Antonio Vivaldi, d'un hymne pour cordes du compositeur autodidacte américain Charles Edward Ives, et de «vocalise» pour cordes de Rachmaninov.

Ajoutons-y encore le chant de l'âme et du cœur pour orchestre à cordes de Richard Yardumian, et nous avons là pas moins de quatre œuvres en première audition dans le canton de Neuchâtel. Uri Barnea lui-même présentera une de ses œuvres, en création mondiale s'il vous plaît, un concerto pour violon et orchestre à cordes.

Sachez encore que les solistes du soir auront pour noms Jan Dobrzewski, habituel chef d'orchestre de l'OCN, au violon, et Robert Märki, professeur d'orgue au Conservatoire de Neuchâtel. (comm-ds)

● Temple de Dombresson, samedi 22 septembre à 20 h 15.

LES HAUTS-GENEVEYS

Ah, les freins...

Tandis qu'elle s'engageait sur la J20 venant des Perce-Neige, hier, la voiture conduite par Mme C. S., des Geneveys-sur-Coffrane, a eu son moteur arrêté. Descendant en roue libre et en l'absence de freinage, ce véhicule est alors monté sur le talus et s'est renversé sur le toit. Dégrâts.

CERNIER

Deux blessés

Vers 13 h 25, hier, un jeune cycliste de Chézard, Yvan Staub, 15 ans, quittait la place située devant la station de lavage Hypromat, au moment où arrivait la moto conduite par M. Grégoire Jacob, 19 ans, de Saint-Martin.

Les deux jeunes gens ont été blessés dans la collision et hospitalisés.



Dézonage ou non de l'Orée? Si le référendum aboutit, c'est le peuple qui décidera. (Schneider)

La scène sort de «L'Ombre» Festival de théâtre amateur

Sous l'égide de la Fédération du Jura bernois des Sociétés de théâtre amateurs, neuf troupes occuperont la scène de la magnifique salle de la marelle de Tramelan du 20 au 23 septembre.

Demain jeudi, la Théâtrale de Tramelan ouvrira les feux à 20 h avec une pièce d'Evgueni Schwartz intitulée «L'Ombre». Cette pièce dont la mise en scène est signée Guy Delafontaine mettra en valeur les dix-sept comédiens de la troupe qui se mettront en quatre pour interpréter les vingt-neuf rôles d'un conte en trois actes. Ecrite en 1940, l'Ombre se verra interdite en raison de son contenu quelque

peu dérangeant pour certaines personnes bien pensantes. A l'ombre de ce conte, on fera la connaissance d'affreux arrivistes et d'hommes d'affaires sans scrupules.

Mais ce festival regroupera également d'autres troupes de la région. Chacune a voulu présenter une pièce inédite selon le programme suivant:

Jeudi 20: 20 h: L'Ombre d'Evgueni Schwartz (La Théâtrale Tramelan);
Vendredi 21: 20 h: Le Sommeil de la Raison de Ghelderode (Le Théâtre sans gage Saignelégier);
22 h 30: Chaos de Platon, Hésiode (La troupe de la Clef Sonceboz);

Samedi 22: 14 h 30: L'Accusation de Fr. Teyssandier (Le Cols Bernon Courtelary); 15 h 30: Deuil de Michel Philip (L'Est-trade Moutier); 20 h: La Cité sans sommeil de Jean Tardieu (Les Compagnons de la Tour Saint-Imier); 22 h: Les Femmes de bonne humeur de Carlo Goldoni (Les Funambules Delémont);

Dimanche 23: 10 h: Iphigénie Hôtel de Michel Vinaver (La Théâtrale Bienne); 14h 30: La Culotte de Jean Anouilh (Le Théâtre cent façons Fontenais).

Une occasion de s'intéresser de près à ce qui se fait chez nous avec la Théâtrale de Tramelan et ailleurs. (vu)

Pour tous les goûts Du nouveau à l'Université populaire

Cette année, la section tramelote de l'Université populaire innove dans la manière d'annoncer le programme des cours de la saison 1990-1991, ceci en raison de l'ouverture prochaine du CIP (Centre interrégional de perfectionnement). Un premier programme vient de sortir de presse alors qu'un second paraîtra au mois de décembre prochain.

Dans le premier programme on y découvre 7 cours touchant différents domaines soit deux cours consacré à la cuisine avec «La cuisine sans viande équilibrée» animée par Mme Anne Sautebin-Le Roy alors que Mlle Renée-Claire Voirol, inspectrice animera le cours «Cuisine fine pour messieurs». Un cours qui a eu toujours un énorme succès et qui est à nouveau inscrit au programme en raison de très nombreuses demandes.

Plus administratif le cours qu'animera Gérard Vuilleumier intitulé «Comment remplir sa déclaration d'impôts» alors que les quatre autres cours toucheront le domaine du bien-être et de la santé. Tous animés par Mme Colette Houriet ils se dérouleront sous les thèmes suivants: «Cardio-funk: condition physique, coordination des

mouvements, stretching» dont un premier cours débutera à mi-octobre alors qu'un deuxième cours identique est prévu au printemps 1991. Il en sera de même avec le cours «Fitness-dames» qui lui aussi sera dédoublé.

BREF APERÇU DU PROGRAMME

On a déjà un aperçu du programme spécial qui paraîtra en décembre prochain et qui est élaboré à l'occasion de l'ouverture du CIP (Centre interrégional de perfectionnement). Dix soirées-forum sont programmées durant les mois de février à mai 1991.

A l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération et de l'avènement de l'Europe 92, deux soirées avec le prof. Joseph Deiss de l'Université de Fribourg. Economie des marchés, concurrence.

Médecine, hier et aujourd'hui. Trois soirées avec: Prof. Dr Pierre Rentchnick, Genève; Dr Sandina Cananau, St-Imier; Dr méd. FMH Sorin-Adrian, Cananau; Dr Pierre Quadri.

Musique. Deux soirées. Vent et cordes. L.v. Beethoven, septuor opus 20. Les Gais Lutrins.

Botanique - Phytosociologie - Ecologie. Trois soirées. Prof. Claude Favarger, Neuchâtel, Jean-Marie Pelt, Metz; J. L. Richard, Hauterive. Animation Eric Grossenbacher, La Neuveville.

LES LANGUES

La Société suisse des employés de commerce, section de Tramelan reste fidèle à sa politique de formation et propose à nouveau toute une série de cours de langues qui comprennent chacun environ une quinzaine de leçons. L'on y relèvera: allemand inférieur et supérieur, anglais inférieur et supérieur avec Mme M. L. Hänggi, professeur. Espagnol inférieur et supérieur: prof. Mme E. Gehlen. Pour les personnes de langue étrangère, on propose un cours de français inférieur et un supérieur, prof. C. Gagnebin.

Il est à relever que l'UP cherche à offrir ces cours à un éventail de personnes toujours plus large et pratique des finances d'inscriptions très basses. De plus, les jeunes gens jusqu'à 20 ans ainsi que les bénéficiaires AVS jouissent de conditions particulières alors que la gratuité des cours est offerte aux chômeurs. (vu)

Une relève prometteuse Championnat de tennis à Tramelan



Les champions de gauche à droite: Daniel Maire, Catherine Vuilleumier, Martine Berberat, Claudine Vuilleumier, Nicole Maire, Peter Pelling.

Le championnat local de tennis aura connu cette année une belle animation. On a assisté à de très belles rencontres dont plusieurs qui auront donné l'occasion à la relève de s'imposer et de se mettre à l'évidence.

Ce championnat local réunissait dix-huit messieurs et dix dames

et comme le faisait remarquer le président du club M. Jean-Louis Maire, on peut relever cette année les excellentes prestations des jeunes du club qui occupent les places d'honneurs et réalisent de beaux exploits face à des chevronnés et routiniers.

Aussi, la victoire de Daniel Maire en finale chez les hommes

face à Peter Pelling est significative d'autant plus que l'on trouve dans cette catégorie Michael Pelling et Philippe Bigler qui ont accédé tous deux aux demi-finales. Chez les dames, la soeur de Daniel Maire, Nicole s'est elle aussi distinguée en prenant le meilleur sur Catherine Vuilleumier pourtant habituée à disputer de telles finales. On a assisté à des rencontres de très bon niveau.

Le challenge A. Raymond SA est revenu à Daniel Maire qui prenait le meilleur de Peter Pelling par 4-6 6-3 6-0 alors que le challenge C. Chopard revenait à Nicole Maire pour sa victoire face à Catherine Vuilleumier par 6-3 6-4.

RÉSULTATS

Demi-finales messieurs: D. Maire - P. Bigler 6-2 6-0; M. Pelling - P. Pelling 4-6 5-7;

Finale D. Maire - P. Pelling 4-6 6-3 6-0

Demi-finales dames: N. Maire - M. Berberat 6-0 6-2; Cat. Vuilleumier - Cl. Vuilleumier 7-6 6-2;

Finale: N. Maire - Cat. Vuilleumier 6-3 6-4. (vu)

La Ludo dans la rue

Dans le but d'agrandir le choix de jeux de son institution, la ludothèque de Tramelan descendait dernièrement dans la rue.

Ses responsables proposaient un choix énorme de pâtisseries maisons (cakes, gâteaux, tresses caramels et autres gâteries).

Le tout confectionné par les membres et amis de la Ludo.

Cette vente qui obtenait un nouveau succès donnera l'occasion aux responsables d'enrichir la Ludo de nouveaux articles qui devraient éveiller l'intérêt de nouveaux membres.

(Photo vu)



offres d'emploi

VOSKA

Fondation commune de prévoyance professionnelle 2e pilier du CREDIT SUISSE

Cherchez-vous:

- un poste à responsabilités à Zurich;
- une activité où il vous sera possible d'utiliser et de perfectionner vos connaissances d'allemand;
- des tâches variées dans le domaine comptable;
- une place intéressante qui exige un goût marqué pour les chiffres et une autonomie dans le travail?

Vous êtes:

- prêt(e) à assumer des responsabilités et avez des affinités pour les chiffres;
- apte à travailler de manière indépendante;
- en possession d'une formation commerciale ou avez de l'expérience en comptabilité;
- à la recherche d'une activité dans une équipe jeune et opérationnelle.

Vous sentez-vous concerné(e)? Si oui, nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec M. J.-D. Frossard, ☎ 039/23 07 23, ou adresser votre dossier de candidature à son attention:

VOSKA
Crédit Suisse Fondation
de prévoyance 2e pilier
Case postale 752
2301 La Chaux-de-Fonds

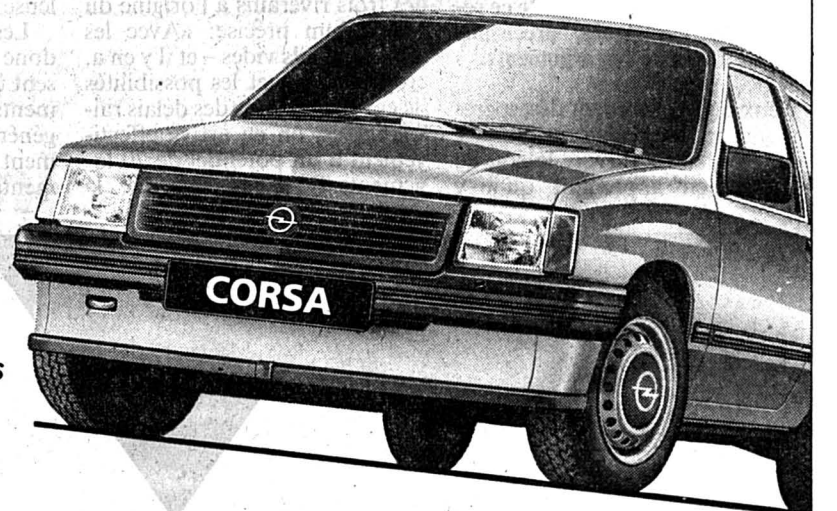
91-509

L'annonce, reflet vivant du marché

La Corsa: prix à l'emporter!

Non, vous n'avez pas rêvé!

Nous sommes en effet en mesure de vous faire une proposition en or: une Corsa à un prix de rêve! Avec ou sans reprise. N'hésitez pas à nous contacter.



28-012008



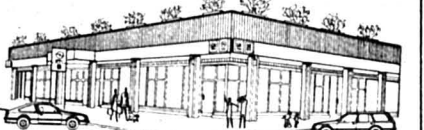
Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel

Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 28 40 45
24-29, rue du Collège

Look at Opel now!

OPEL

LE N° 1 INCONTESTÉ EN SUISSE.



Fiches, encore et toujours

Rapport accepté au Grand Conseil bernois

Le Grand Conseil bernois a accepté à une grande majorité hier le rapport sur le Service de renseignement de la police cantonale. Selon le document élaboré par la Commission de gestion, les autorités politiques ont négligé la surveillance du département. Les députés ont en outre rejeté une proposition socialiste visant à confier la consultation des dossiers à un Monsieur Fiches.

Les fiches ont assez fait parler d'elles, a déclaré le directeur de la police, Peter Widmer, en relevant qu'il n'existait pas en Suisse d'«affaire» des fiches, mais seulement un «épisode». Soutenu par les radicaux et les agrariens, le directeur de la police a ajouté qu'il était faux de

désigner un «Monsieur Fiches» pour la consultation des dossiers, alors que la situation était maintenant maîtrisée.

Pour les partis de gauche au contraire, le service de renseignement devrait être surveillé de très près pour éviter tout dérapage. Le Parlement a suivi une proposition socialiste précisant que le service de renseignements devait être organisé de manière à «respecter les droits fondamentaux des citoyens et citoyennes». Le complément était jugé inutile parce qu'«allant de soi» par le directeur de la police.

Le Grand Conseil a par contre écarté notamment une proposition de la Liste Libre demandant que le service soit ins-

pecté une fois par an par la Commission de gestion.

RÈGLES À FORMULER

Le rapport adopté par le Grand Conseil demandait en outre au Conseil exécutif d'intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il formule des règles précises sur la collaboration entre les polices fédérales et cantonales. «Le service de renseignement», conclut le rapport, «est toujours resté à la remorque de l'évolution», son mandat n'ayant pas été adapté aux nouvelles formes de criminalité.

Le document adopté par le Grand Conseil relevait en outre que le mandat du service n'était pas assez précis. Le législateur et

les autorités d'exécution devront apporter la clarté requise dans ce domaine épineux», concluait la commission de gestion.

CINQ FICHIERS

La commission de gestion avait constaté l'existence de cinq fichiers: le fichier central, le fichier matières, le fichier Jura, le fichier terrorisme et le fichier des «informations n'intéressant pas les renseignements». Le fichier Jura, détruit lors de la création du nouveau canton, a été regarni de 300 fiches entre-temps.

D'après Peter Widmer, 10.268 citoyens bernois ont demandé à voir leurs fiches, dont 8714 n'étaient pas enregistrés. (ats)

Tendez la main

Le 143 cherche des collaborateurs

A la recherche de collaborateurs bénévoles, la Main Tendue organise une rencontre d'information, à l'intention de toutes les personnes qui pourraient éventuellement mettre leurs qualités d'écoute au service du 143.

Face à des problèmes de tout ordre, à des difficultés existentielles ou «simplement» à la solitude, le besoin de parler, de faire le point de la situation avec quelqu'un qui est là pour vous écouter, se fait souvent ressentir impérieusement. Et dans un tel cas, le 143 offre justement à chacun l'écoute, le soutien moral, sans juger le moins du monde et en respectant l'anonymat des appelants.

Or pour compléter son équipe de base, le poste de la Main Tendue du nord-ouest, qui recouvre notamment notre région, se prépare à former de futurs collaborateurs et collaboratrices de langue maternelle française.

POURQUOI PAS VOUS?

Ce poste étant le seul en Suisse qui soit véritablement bilingue, il est indispensable qu'il bénéficie des services d'hommes et de femmes capables de répondre dans les deux langues concernées. Mais cela ne suffit pas. En

effet, vu les différences qui existent entre les communautés germanophone et francophone, il faut encore que chacune d'entre elles soit équitablement représentée au sein de l'équipe d'écoute, de telle sorte que les personnes qui appellent le 143 se sentent reçues et accueillies le mieux possible en fonction de leur identité culturelle.

C'est dans cette perspective, et afin de permettre à chacun d'envisager objectivement une telle collaboration, que la Main Tendue du nord-ouest convie, à une rencontre d'information et d'échange, tous ceux et toutes celles que la relation d'aide au téléphone intéresserait.

EXIGENCES

Les seules exigences auxquelles les intéressés doivent répondre: être de langue maternelle française et posséder de solides connaissances verbales en bon allemand ou en dialecte, être âgé de 25 à 60 ans et accepter une collaboration bénévole.

(comm-de)

● Rencontre d'information de la Main Tendue, le vendredi 21 septembre, 20 h 15, dans le bâtiment des Rameaux, rue du Midi 6, salle numéro 4.

Attention aux voleurs

La police cantonale bernoise communique:

Depuis une quinzaine de jours, la police de sûreté du Jura bernois a enregistré plusieurs plaintes concernant des vols par effraction commis dans le Vallon de Saint-Imier.

Le ou les auteurs opèrent généralement de nuit et s'introduisent dans les villas, les garages ou les commerces en forçant les cylindres des serrures.

Toute constatation de faits suspects dans le voisinage (présence de personnes inconnues, immatriculation, couleur et marque d'un éventuel véhicule) doit être immédiatement annoncée au poste de police le plus proche.

Notre bureau de prévention contre la criminalité (tél. 031/40 40 11) fournit des conseils gratuits sur la manière de se protéger efficacement contre les cambrioleurs.

Le fonds LIM épuisé

Plusieurs interventions parlementaires

Par la voie d'une interpellation qu'il souhaite voir traitée en urgence, le député Daetwyler (socialiste, Saint-Imier) demande quelles seront les conséquences de l'épuisement du fonds LIM – et de la politique fédérale qui s'ensuit – sur la politique bernoise de soutien aux régions périphériques.

Et de rappeler que vu l'épuisement du fonds LIM, aucune décision de prêt ne sera prise jusqu'à la fin de l'année «et les perspectives de la Confédération concernant les montants à disposition pour les prochaines années ne permettent pas d'envisager une amélioration sérieuse de la situation».

Ajoutant que la Confédération n'effectuera plus de versement sur des prêts déjà décidés, pour des projets arrivant à échéance cette année – ce qu'il juge choquant vu l'évolution des taux d'intérêt – le député imérien demande ce qu'il adviendra notamment des projets devant bénéficier d'un prêt LIM cantonal: «Ce dernier sera-t-il versé en même temps que le prêt fédéral ou lorsque le décompte final est transmis au canton par le requérant?»

nal: «Ce dernier sera-t-il versé en même temps que le prêt fédéral ou lorsque le décompte final est transmis au canton par le requérant?»

PARTAGE DES BIENS: JURA LÉSÉ?

Rappelant que le partage des biens entre les cantons de Berne et du Jura a été entériné en 84, soit avant la fameuse affaire des caisses noires – «dans laquelle les deux principaux négociateurs bernois ont été compromis» – le député Frainier (pdc, Moutier) interpelle le Gouvernement à ce sujet. Et de lui demander si, au vu des caisses noires, il peut toujours affirmer, que ce partage a été réalisé en toute équité et que le nouveau canton n'a en rien été lésé. «Si le Gouvernement arrive à la conclusion qu'il y a eu lésion, est-il prêt à réouvrir le dossier, à mener les investigations qui s'imposeraient et à en publier le résultat?»

Quant au député Houriet (radical, Courtelary) demande tout

d'abord s'il est vrai que le poste d'adjoint A au CIP a fait l'objet d'une mise au concours publiée uniquement dans la Feuille officielle, avec un délai de 15 jours seulement pour le dépôt des candidatures, ce qui lui paraît pour le moins étonnant.

Et le même député de demander encore s'il est normal, «alors même qu'un nouveau directeur va prochainement entrer en fonction, que ce soit le directeur actuel qui choisisse les futurs collaborateurs de son successeur».

À LA CHASSE AUX GERMANOPHONES...

Dans une interpellation déposée hier, le député Frainier (pdc, Moutier) demande à connaître le nombre exact d'électeurs (trices) germanophones établis actuellement dans les districts de Moutier, Courtelary et La Neuveville. Et de souhaiter connaître aussi combien d'électeurs (trices), dans les mêmes districts, reçoivent leur matériel de vote en langue allemande. (de)

Villeret: zéro mal placé

Une malheureuse faute de frappe s'est glissée dans une circulaire adressée à la population de Villeret. C'est en effet le 3 octobre prochain qu'aura lieu la tournée des petits et grands cassons, et non le 30.

Une bonne occasion de rappeler à la population que cette tournée concerne exclusivement les cassons, grands et petits, ainsi que les boîtes de conserve. On est dès lors instamment prié de ne pas y mélanger des déchets d'autres sortes, ce qui ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes à l'entreprise chargée du ramassage. (mw)

SERVICES

JURA BERNOIS
Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service**: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance**: ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary — Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont — Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Médecins: (Tramelan) Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies**: H. Schneberger ☎ 97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30. **Tramelan**, patinoire: ouv. 13 h 30-16 h 15.

A découvrir!

Saint-Imier: le Sextett Art Ensemble en concert

Le Sextett Art Ensemble? Six musiciens, de la région, qui ont en commun cinq ans de recherches, de travail, une complicité étonnante, un goût immodéré pour une musique utilisant toutes les ressources de la technologie actuelle, tout en laissant champ libre à la spontanéité, à l'improvisation. Un jazz-rock-fusion à découvrir impérativement.

Complicité et homogénéité sont deux mots-clefs pour le Sextett Art Ensemble; ces deux qualités, les membres du groupe se sont attachés à les développer durant les trois premières années de leur expérience musicale commune, tout en travaillant les œuvres de grands compositeurs du jazz et du registre classique.

EXCLUSIVEMENT «MAISON»

Après ce travail de base et de fonds, le SAE s'est petit à petit créé son propre répertoire, qui ne propose plus actuellement que des compositions personnelles. Parallèlement, les technologies les plus modernes ont fait leur entrée dans l'ensemble, qui travaille notamment avec un système midi. Les connaissances comprendront, pour les autres, dont nous sommes, disons simplement que contrairement à ce qui se passe avec des instruments acoustiques, les sons produits proviennent au départ de signaux musicaux émis par les instruments et qui traversent des appareils électroniques avant d'atteindre nos oreilles. Le résultat: une sonorité extrêmement moderne et des possibilités techniques exceptionnelles.

Bénéficiant depuis août dernier

de conditions de travail particulièrement performantes, dans le studio qu'il loue dans les combles parfaitement aménagés de l'ancienne usine Pétermann, à Moutier, le SAE y prépare actuellement un Compact Disc, qui sera enregistré l'été prochain. Et pour cette réalisation, le groupe cherche des sponsors, qu'on se le dise.

De surcroît, l'agenda du SAE comporte encore nombre de dates libres, qui souhaitent pouvoir se produire aussi souvent que possible. Qu'on se le dise, tout en sachant que l'ensemble ne peut pas jouer dans de trop petites salles, vu les dimensions impressionnantes de son matériel. La venue du Sextett Art Ensemble constitue un événement musical en soit, pour toute l'Erguël. Sachant que le groupe déclare emprunter au rock sa dynamique, au jazz sa spontanéité et au classique sa thématique, ce concert devrait allécher foule d'intéressés. Ce d'autant plus que les six membres du groupe, tous musiciens professionnels – hors SAE s'entend – possèdent chacun, sans exception, un bagage qui conjugue talent et travail dans la même joie de jouer. Ces musiciens: Mathieu Schneider à la flûte traversière et à l'EWI, Vital Frischknecht, à la guitare et à la guitare synthé, Olivier Nussbaum à la basse, Alexandre Nussbaum au vibraphone, Alain Tissot à la batterie et Vincent Bouduban aux claviers. (de)

● Vendredi 21 septembre, 20 h 30, salle de spectacles de Saint-Imier, concert du Sextett Art Ensemble.



Avec le Sextett Art Ensemble, un événement musical en Erguël. (Privée)

Le PDC suisse recommande:

NON à l'initiative pour un abandon de l'énergie atomique

- parce qu'en renonçant à notre propre énergie atomique, nous devenons plus dépendant encore de l'étranger

NON à l'initiative pour un moratoire nucléaire

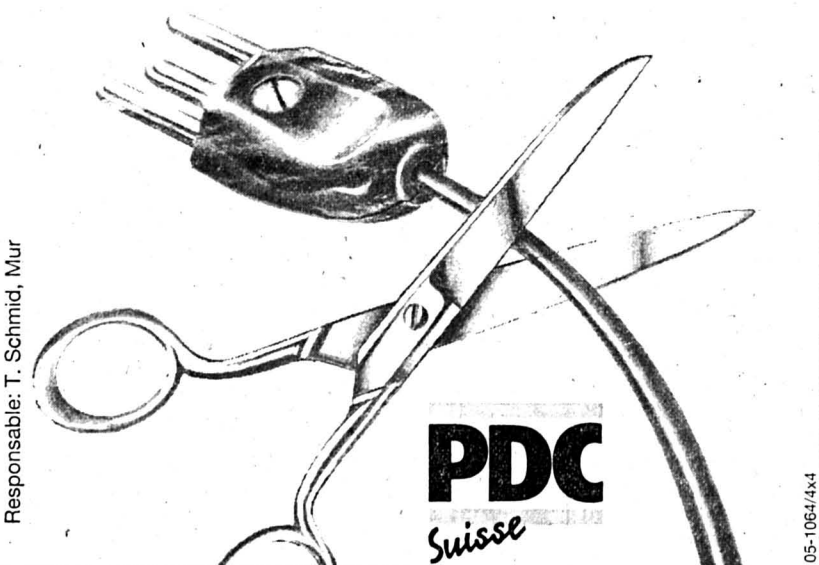
- parce qu'elle entrave la recherche et le développement de nouvelles technologies

OUI à l'article constitutionnel sur l'énergie

- parce qu'il est primordial d'économiser l'énergie et de promouvoir de nouvelles sources énergétiques

OUI à la modification de la loi sur la circulation routière

- parce qu'elle renforce la sécurité routière



Lajoux fait le tri

Attitude progressiste face aux déchets

Lors de l'assemblée communale de mardi prochain les habitants de Lajoux devront se prononcer sur un crédit de 25.000 francs relatif aux premières dispositions à prendre en application du nouveau règlement concernant les déchets.

Les habitants de Lajoux ont accepté le 23 août dernier un règlement concernant les déchets qui fait de la plus grande commune de la Courtine une commune progressiste en matière de tri.

Afin de protéger l'environnement et à plus long terme d'économiser de l'argent, le Conseil communal propose à ses administrés de faire un tri très sévère de leurs déchets. A l'instar de ce qui se passe à Delémont, des containers seront disposés dès cet automne au cœur du village afin de permettre la récupération des huiles, de l'aluminium, du fer blanc, des piles et du verre. Un compost communal sera aménagé près de l'ancienne carrière de même qu'un centre de tri pour les pneus, les vieux frigos et la ferraille tandis qu'une nouvelle décharge de classe 1 sera aménagée d'ici fin octobre pour l'entreposage des matériaux de creusement et de démolition.

SYSTÈME DE TROC

Willy Houriet responsable du dossier «déchets» dans la commune a même imaginé un sys-



L'ancienne décharge des Embreux aujourd'hui fermée et recouverte de marne est malheureusement encore visitée par des inconscients qui y jettent frigos et vieilles ferrailles. (GyBi)

tème de troc de matériaux de démolition afin d'éviter d'en encombrer la décharge. Ainsi, lors de la demande de permis de construction, les propriétaires annoncent s'ils ont besoin de matériaux de remblai ou si au contraire ils doivent en éliminer. Il suffit dès lors de mettre en relation les personnes qui sont complémentaires. Ingénieux!

Le moment a été jugé opportun pour la commune de Lajoux d'opérer ce virage écologiste étant donné que d'une part la maison Celtor responsable du ramassage des déchets dans la Courtine s'apprête à modifier ses tarifs et à faire payer les communes à la tonne de déchets débarrassés et que d'autre part l'ancienne décharge de Lajoux au lieu-dit «des Embreux» a été fermée en raison de sa proximité

d'une réserve naturelle composée de tourbières. Si aujourd'hui Lajoux prend le taureau par les cornes, il faut signaler que d'autres communes franc-montagnardes telles que le Noirmont, les Bois, les Breuleux et Saignelégier sont fortement intéressées par le dossier de tri des déchets soutenu par les naturalistes francs-montagnards. (GyBi)

d'une réserve naturelle composée de tourbières.

Si aujourd'hui Lajoux prend le taureau par les cornes, il faut signaler que d'autres communes franc-montagnardes telles que le Noirmont, les Bois, les Breuleux et Saignelégier sont fortement intéressées par le dossier de tri des déchets soutenu par les naturalistes francs-montagnards. (GyBi)

CELA VA SE PASSER

Soirée Terre des hommes à Saignelégier

Jeudi soir 20 septembre à 20 h 15, au Restaurant du Soleil à Saignelégier aura lieu la séance d'information du groupe Terre des hommes Jura. Le vaste champ de travail et les multiples activités de Terre des hommes dans une trentaine de pays du tiers monde, et plus particulièrement au Bangladesh, seront expliqués.

Récupération d'alu aux Breuleux

La FRC - Franches-Montagnes annonce que la prochaine récupération d'alu aura lieu à la Foire des Breuleux le lundi 24 septembre.

NAISSANCE

Maria et Jean-Marc BOICHAT - BUGALLO ont la joie et le bonheur d'annoncer la venue dans leur foyer de

JOAKIM

né le 1er septembre 1989 en Roumanie

Les Bois

28-125635

PUBLICITÉ

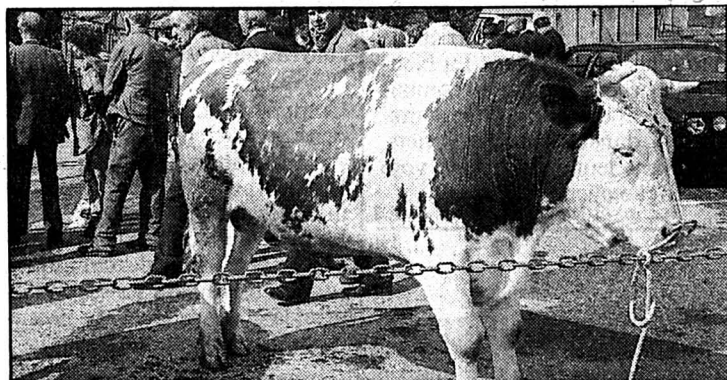
Assez de camions, assez de pollution, assez de bruit!



14-72872/4x4
aux 2m50 le 23 septembre
Comité contre des camions plus larges, Delémont, resp. J.-Cl. Henne

De bonne qualité!

Taureaux devant les experts aux Bois et à Saignelégier



Impressionnant...

(ps)

Il existe pour les 130 taureaux jurassiens deux concours d'admission au Herd-Book, un au printemps et un en automne. Le deuxième plus important que le premier, s'est déroulé hier aux Franches-Montagnes pour la race tachetée rouge. Alors qu'une quinzaine de taureaux étaient exposés le matin aux Bois, une quarantaine défilait devant la commission des experts, l'après-midi à Saignelégier.

M. Chariatte, du Service jurassien de l'économie rurale, a

estimé que l'effectif automnal des pièces présentées était bien préparé, bien entretenu et dans l'ensemble de bonne qualité.

Après cette exposition-concours, les taureaux admis au registre recevront donc leur certificat de reproducteurs agréés; en général, les refus sont peu nombreux (un petit 5%).

Le jury, composé de Raymond Noirjean de St-Brais, de Robert Piquerez, d'Epauviller, était présidé par Michel Montagnon de Glovelier. (ps)

Cadavre découvert à Soyhières

Hier vers 9 h, deux promeneurs ont découvert en forêt, près du village de Soyhières, le corps sans vie de M. Auguste Schweikert, 73 ans, domicilié à Bâle, lequel n'avait pas regagné son domicile depuis quelques jours. Le décès est dû à une cause naturelle.

Libres

Tribunal correctionnel de Delémont

Le Tribunal correctionnel de Delémont présidé par Pierre Lachat, a siégé hier après-midi pour traiter de deux cas de mise à exécution de peine: P. C., qui, jugé en juin 88 et en juillet 89 pour infraction à la loi sur les stupéfiants, avait été condamné à 8 mois et à 6 mois de prison; et L. F., qui avait été condamné à 20 mois de prison en février 87, également pour infraction à la loi sur les stupéfiants. Leurs peines avaient été cependant suspendues pour qu'ils puissent se sortir de la drogue et suivre une cure de désintoxication. Leur traitement étant en bonne voie de réussite, le tribunal a renoncé à mettre à exécution les peines susmentionnées. (ps)

D'Ocnita jusqu'aux Bois

Arrivée d'une délégation roumaine

On se souvient de l'action lancée avec succès aux Bois en faveur du village d'Ocnita. C'était en mars dernier. Une douzaine de personnes accompagnaient et distribuaient deux wagons de marchandises de première nécessité. C'est maintenant une délégation roumaine qui est attendue aux Bois dès demain.

Le comité d'action qui avait préparé l'opération de secours a poursuivi ses efforts en multipliant les contacts avec leurs «filleuls» de Transylvanie. Une soirée informative tenue en mai faisait ressortir une volonté unanime de poursuivre l'expérience. L'occasion en était donnée au début juin lorsque la requête

suivante arrivait: une quinzaine de personnes désirait faire le déplacement aux Bois pour enfin faire connaissance avec sa population et son mode de vie. Des invitations ont été aussitôt envoyées. Les Roumains sont attendus pour demain et séjourneront aux Franches-Montagnes en principe jusqu'au 28 septembre.

Le comité prépare activement cette arrivée. Il s'agit de montrer les diverses facettes de la vie locale et régionale sans trop choquer ces gens que la dictature a tenus si longtemps loin du confort moderne. C'est aussi l'occasion unique pour la population de fraterniser avec eux au travers de rencontres et de repas

en commun. Le vendredi 21 à 19 heures, la salle communale sera ouverte au public pour un souper canadien. Chacun apportera donc ses victuailles à partager entre tous. Il est même prévu un petit orchestre pour agrémerter la soirée.

Il sera aussi possible de faire connaissance avec les émissaires d'Ocnita en prenant part aux nombreuses activités mises sur pied à leur intention. Le secrétariat communal se tient à disposition pour une information plus précise. Une aide ou une collaboration sera bienvenue, de même que les dons en espèces qui peuvent être versés au compte postal spécial No 23-1944-4, mention Roumanie. (bt)

Tourisme jurassien chapeauté

Constitution de la FJT hier à Glovelier

Il n'a pas fallu moins de quatre heures pour accoucher hier à Glovelier de la Fédération du tourisme de la République et Canton du Jura (FJT) créée en application de la nouvelle loi sur le tourisme. Le socialiste Bernard Varrin a été nommé à l'unanimité président de la nouvelle Fédération tandis que les Franches-Montagnards venus en force obtenaient que le siège social de la FJT soit à Saignelégier.

En ouverture de séance, le ministre de l'Economie Jean-Pierre Beuret a relevé la place importante prise par le tourisme dans l'économie jurassienne et plaidé pour un tourisme doux préservant des relations humaines authentiques.

La Constitution d'hier est l'aboutissement du travail d'une commission temporaire chargée de «concevoir et de mettre en place une organisation faîtière pour le tourisme» en lieu et place de Pro Jura qui gère le tourisme jurassien avant et depuis la création du canton.

Le Conseil de la Fédération comprend quatre organes: l'assemblée générale, le conseil fort de 17 membres au minimum, d'un comité de sept membres et des vérificateurs de compte.

L'Etat, Pro Jura et les Syndicats d'initiatives régionaux en sont membres de droit tandis que les communes, et les organismes intéressés au tourisme sont des membres ordinaires. Ses divers buts sont de promouvoir la politique du tourisme en fonction des lignes directrices du canton, de coordonner l'activité touristique, d'inciter au professionnalisme et de représenter le tourisme au sein des instances politiques.

D'UN AJOULOT À L'AUTRE

Le socialiste Bernard Varrin, ancien président du Parlement

et ancien membre du groupe Béliet «des temps héroïques où la jeunesse était ardente et vaillante...» (Jean-Pierre Beuret dixit) a été nommé à l'unanimité président de la nouvelle Fédération.

Il remplace ainsi à la tête du tourisme jurassien Ervin Montavon, Ajoûlot et président de Pro Jura. Dans son allocution, Bernard Varrin a manifesté de vifs regrets concernant le départ de la directrice de l'OJT Dominique Moritz et a confirmé que ses convictions en matière touristique vont dans le sens des conceptions du canton, soit l'effort de la FJT dans les prochaines années sur un travail de promotion de la qualité et du professionnalisme à l'intérieur du canton.

SAIGNELÉGIÉRIE CONTRE DELÉMONT

Au grand dam de certains participants, l'esprit de clocher a prédominé hier à Glovelier lorsque Delémont, Saint-Ursanne et Saignelégier ont chacun fait valoir leur droit à recevoir le siège de la Fédération. A 35 voix contre 32 c'est finalement Saignelégier qui l'a emporté pour le plus grand bonheur de Rodolphe Simon qui prenait ainsi une vieille revanche. C'est ainsi un nouveau service fort de six postes qui s'installera dans la capitale franc-montagnarde dès janvier 1991. Plusieurs points de détails ont en outre été discutés lors de l'adoption des statuts, les milieux paysans souhaitant être mieux représentés au sein de la Fédération de même que les communes.

En fin de séance le ministre Jean-Pierre Beuret a rendu hommage à toutes celles et ceux qui ont œuvré avec efficacité jusqu'à ce jour pour le développement du tourisme jurassien.

GyBi

PARTI PRIS

Tracasseries

L'OJT est mort, vive la FJT! Voilà une mutation qui aurait dû se passer sans heurts et pourtant un certain nombre de tracasseries juridiques et administratives ont eu raison de l'enthousiasme et des élans de la directrice de l'OJT Dominique Moritz.

Juridiquement rien à dire tout s'est fait dans l'ordre mais il y a parfois la manière de présenter les choses et de préparer une mutation aussi importante que celle que s'apprête à réaliser la politique du tourisme dans le Jura. On comprend que

Dominique Moritz ait eu du mal à accepter le fait qu'il faille désormais mettre de l'ordre dans le canton avant de pouvoir courir à nouveau par monts et par vaux proclamer que le Jura est le plus beau canton du monde.

Aujourd'hui la nouvelle Fédération doit repartir presque à zéro avec de nouveaux responsables et un nouveau lieu d'implantation avec pourtant un atout de taille, celui de s'être choisi un président d'envergure, agréé par chacun et qui saura probablement donner au tourisme jurassien l'ouverture déjà bien esquissée par la charmeuse Dominique. Gladys BIGLER

Saignelégier: geste malheureux

Un grave accident s'est produit hier matin aux abattoirs de la boucherie Raymond Paratte. La victime en a été le jeune Lionel Frésard, fils de Maurice. D'un malheureux coup de couteau, le jeune Lionel Frésard s'est sectionné l'artère fémorale. Trans-

porté d'urgence dans les Hôpitaux de Saignelégier puis de La Chaux-de-Fonds, le jeune homme, qui a perdu énormément de sang, a subi une longue intervention. Grâce à la rapidité des soins prodigués, ses jours ne sont pas en danger. (y)

Montfaucon: chevaux abattus

Suite à la collision survenue sur la place du village entre un attelage et une voiture le 7 septembre dernier, accident que nous avions relaté dans nos colonnes, il a mal-

heureusement fallu abattre les 2 chevaux qui étaient respectivement âgés de 3 ans et demi et 7 ans. Ils appartenaient au Centre équestre Walter Frautschki. (y)

SERVICES

Saignelégier: Hôpital, maternité: 51 13 01. Service ambulance: 51 22 44. Médecins: Dr Begli, 51 22 28; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33 à Saignelégier; Dr

Baumeler, 53 11 65; Dr Bosson, 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: (039) 51 12 03.

La Chaux-de-Fonds

19.9.90

JUMBO

BRICO-BÂTI-CENTRE



Balai de riz
Qualité robuste à 4 bandes.

3.⁹⁰
au lieu de 4.90

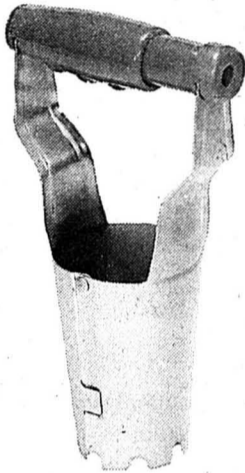
METTEZ DE L'ORDRE DANS VOTRE JARDIN!

Sécateur

Solide et facile à manier.



10.-



Plantoir d'oignons à fleurs

Avec vidage automatique de la terre. Rapide, pratique et avantageux.

4.⁵⁰



Bottes

Pour le jardin.
Excellente qualité. 39 - 44.

10.-
paire

Outils de jardin pour les travaux d'automne

Râteau 	Râteau à feuilles (réglable) 	Fourche à bêcher
10.-	10.-	17.⁹⁰

Panier

Ø 48 cm, osier tressé avec poignées et fond renforcé.



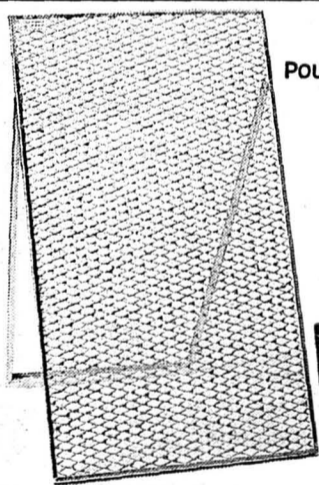
14.⁹⁰
Cueilleur 250 cm 36.-

2 porte-outils

Chacun avec 5 crochets en acier zingué recouverts de caoutchouc anti-glissant.



10.-



Crible

Pour obtenir de votre compost une terre prête à l'emploi.

49.-



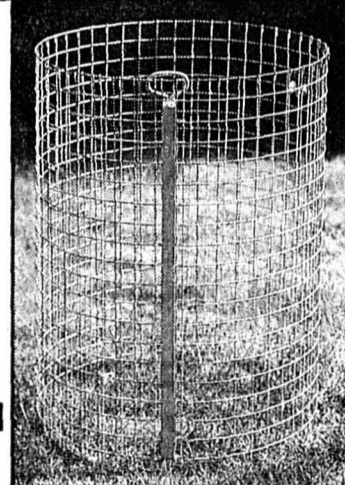
16.⁵⁰
Pelle

Brouette

En plastique solide. Avec roue à pneu. Capacité 85 litres.



95.-

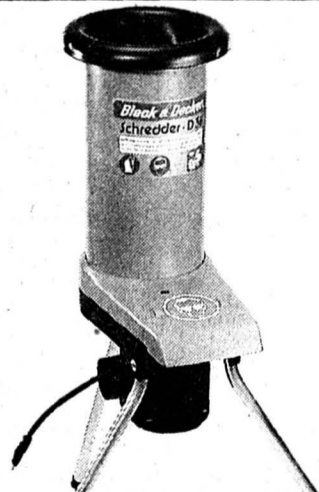


Silo à compost

Pour protéger l'environnement. Ø env. 100 cm.

27.⁵⁰

3 sacs à compost 8.50



Broyeur BLACK & DECKER

Env. 1050 watts.

219.-

Tronçonneuse à essence

MC CULLOCH MAC 130

Une aide efficace pour le jardin et la forêt. Longueur de lame 30 cm. Graissage automatique et frein de chaîne.



PRIX FOU!

269.-

McCULLOCH

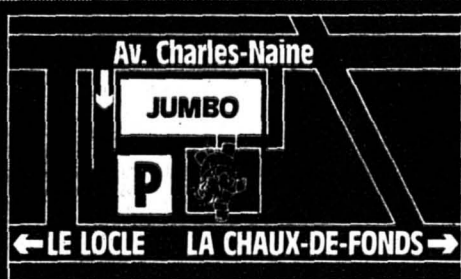
Débroussailleuse

MC CULLOCH Windsor-Kit

La longue tige vous permet de nettoyer chaque recoin. 1,2 CV, allumage électronique. Avec lame métallique, tête à 2 fils, gants et visière de protection du visage.



499.-



JUMBO: LE PRO DU BRICO!

A côté de l'hypermarché.

Sous le même toit que PLACETTE.

Horaire d'ouverture:

LUNDI 1300-1830

MA-VE 0900-1830

SAMEDI 0800-1700

Etre à l'écoute des villages: l'exemple de Podor

Soutien à un projet de l'Entraide protestante suisse

L'EPER (Entraide protestante suisse) soutient, avec le financement de PPP (Pain pour le prochain), le Programme Intégré de Podor (PIP) au nord du Sénégal. Depuis une quinzaine d'années, un montant global de près d'un million de francs a été consacré à ce programme qui est géré par une organisation non-gouvernementale sénégalaise, l'USE (Union de solidarité et d'entraide).

Le département de Podor est situé au nord, le long du fleuve Sénégal qui sert de frontière avec la Mauritanie. Ce département a été durement touché par la sécheresse de 1973-74. Depuis, les pluies se font rares, ce qui précipite l'exode rural des paysans et des éleveurs. Podor compte environ 180 000 habitants dans quelque 250 villages dont le 90% vit sur les bords du fleuve.

Les crues jouent un rôle pri-

mordial pour l'agriculture de la région qui en dépend pour les 2/3 de sa production alimentaire.

AVANTAGES ET CONSÉQUENCES DES BARRAGES

Afin de trouver une alternative à l'irrigation nécessaire pour la production agricole, deux barrages ont été construits en 1986 et 1988, celui de Diama à l'embouchure du fleuve pour empêcher la remontée des eaux salées et celui de Manantali à quelque 200 km en amont, construit dans le triangle Mali-Mauritanie-Sénégal. Ce dernier grand barrage, construit avec des fonds arabes, allemands, suisses et de la Communauté européenne, devrait irriguer 375 000 ha dont 240 000 au Sénégal. Il devrait également fournir de l'électricité pour toute la région et rendre le fleuve navigable jusqu'à Kayes. Cependant, l'usine électrique n'est pas encore construite.

Les paysans de la région n'ont pas été associés à la construction du barrage Manantali, même s'ils sont directement impliqués: déplacements de villages, perte de leurs champs, conséquences

sociales et économiques de l'après barrage.

Les conséquences des barrages se manifestent de diverses manières, socio-économiques et culturelles. La mise en valeur de la Vallée du Fleuve, encouragée par les bailleurs de fonds, a incité le Sénégal et la Mauritanie à entreprendre des réformes foncières qui ont supprimé le régime coutumier des droits collectifs sur la terre.

par Claudine Meylan, EPER, responsable de l'information

En Mauritanie, l'Etat accorde la priorité aux individus qui ont les moyens d'aménager les nouvelles terres irriguées. Ce ne sont donc pas les petits cultivateurs ou éleveurs qui pourront financer les investissements nécessaires. Par contre, les Maures blancs du nord, qui sont des commerçants, se sont intéressés à acquérir ces terres, même s'ils n'y vivaient pas. En avril 1989, le gouvernement mauritanien a saisi les terres appartenant à des étrangers, c'est-à-dire à des Sénégalais noirs, puis il a expulsé les Mauritaniens noirs vers le Sénégal.



Rendre les femmes responsables de leur destin.

Ces migrations forcées ont provoqué un afflux de réfugiés et de «rapatriés» sur la rive sud du fleuve, effets néfastes d'un programme de développement financé par le nord sans avoir envisagé les effets sociaux d'un tel projet.

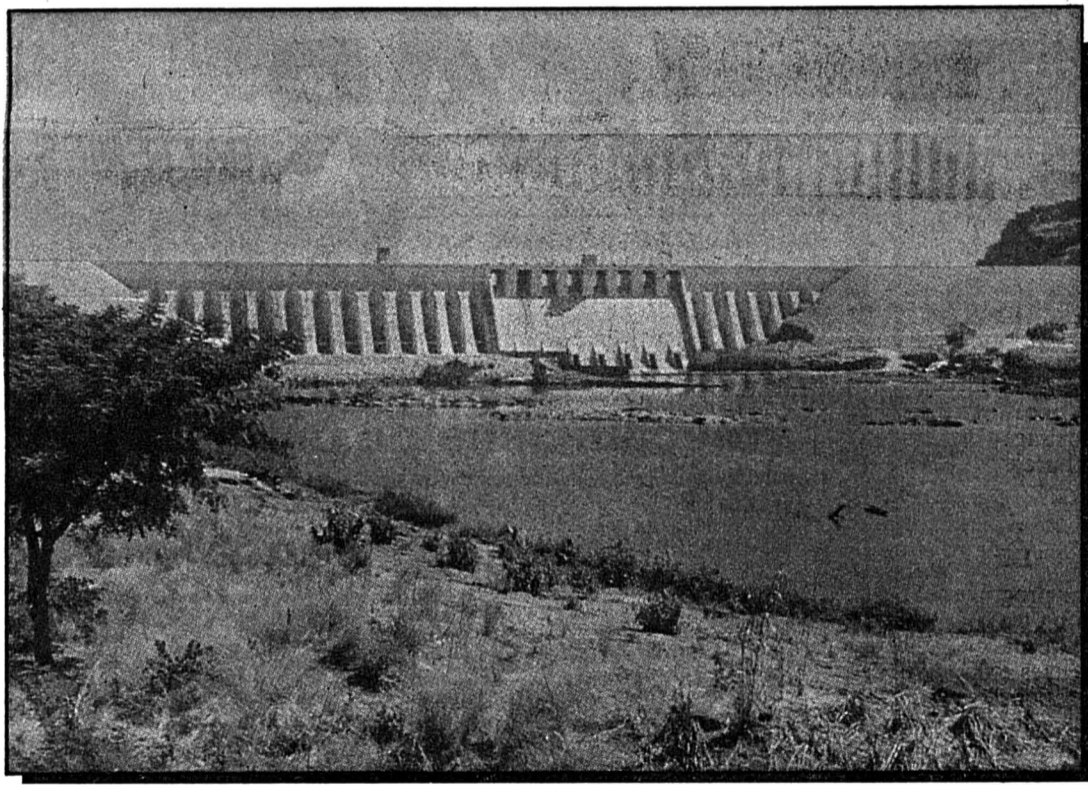
AGIR AVEC LA PARTICIPATION DES VILLAGEOIS

Le programme de Podor vise le long terme. Etablir le dialogue, faire participer les femmes, les jeunes et les villageois à la formation, les rendre responsables de leur destin, voilà le fondement du PIP.

Les 378 groupes de femmes ont permis d'appliquer une stra-

tégie auto-éducative, c'est-à-dire que les gens s'auto-éduquent à partir de leurs connaissances pratiques du terrain. Il ne faut pas perdre la «qualité de la main» dit Thierno Ba, le directeur du PIP, qui a passé l'an dernier dans le canton et en particulier à l'Ecole d'agriculture de Cernier.

Valoriser le savoir des paysans, des femmes, l'utiliser en le modernisant permet de dire à cette femme: «Depuis que nous avons nos jardins, nos enfants se portent mieux et les maladies ont reculé. Depuis que nous avons appris à lire, écrire et calculer, nous ne sommes plus des aveugles!»



Le barrage de Manantali: des conséquences complexes.

(Photos EPER)

Quelques exemples

SECTEUR AGRICOLE

54 banques de céréales ont été créées avec le soutien de l'EPER. Elles permettent de stocker le mil, le riz et servent de «caisses d'épargne» pour l'achat d'outils et de semences. Les champs collectifs servent à les remplir et les gens sont fiers de se sentir autonomes, responsables et libres.

1275 ha ont été mis en culture pour le mil et le maraîchage. Une douzaine de cuvettes agricoles de 20 ha chacune sont dotées d'une motopompe pour l'irrigation et sont prises en charge par la population qui fournit le travail et env. 30% du financement.

Une vingtaine de puits sont forés, recrusés et entretenus chaque année.

Pour lutter contre l'érosion quelque 5800 arbres ont été plantés.

SECTEUR SANTÉ

45 cases de santé ont été construites dans les villages. A partir de ces dispensaires, des séances d'éducation sanitaire et de soins de santé de base permettent d'améliorer les conditions sanitaires de la population.

PROMOTION FÉMININE ET ALPHABÉTISATION

14 monitrices se relaient dans les villages pour donner des cours de teinture, couture, bro-

derie aux femmes afin qu'elles puissent assurer un petit revenu puisque très souvent, elles sont seules à assumer les charges de la famille en l'absence des hommes, partis à Dakar ou à l'étranger pour travailler. Une vingtaine de centres d'alphabétisation ont organisé des séances et 2366 personnes y ont participé. L'opération se poursuit dans de nouveaux villages.

La formation à tous les niveaux est primordiale, mécaniciens pour l'entretien des pompes, des conduites, des moulins à grains, formation en gestion pour gérer les moulins, les banques de céréales pour les femmes et les hommes, etc...

L'impact des réfugiés de Mauritanie

Suite au conflit sénégal-mauritanien d'avril 89, l'afflux des citoyens noirs de Mauritanie au Sénégal (env. 70 000) a provoqué une augmentation de plus d'un tiers de la population du département de Podor, perturbant les données socio-économiques du département et les plans de développement du PIP. Dans ce contexte de crise, l'USE a immédiatement réagi et a lancé un programme en 3 volets:

- Aide alimentaire et abris d'urgence pour héberger les réfugiés
- Renforcement des banques de céréales
- Réinsertion socio-économique, attribution de terres, fourniture de semences per-

mettant aux réfugiés d'assurer une première récolte et les moyens de survivre avec une certaine autonomie.

Empoignant le problème, les responsables du PIP ont décidé d'accueillir et de prendre en charge ces réfugiés bien avant les autorités et les organisations internationales. Ils ont visé la réinsertion rapide afin que ces gens ne deviennent pas des assistés et conservent leur dignité. Un exemple à suivre et qui sait, un mode de pensée à transposer chez nous en l'adaptant à notre contexte!

Pour 1990, l'EPER a décidé d'attribuer un montant de 52 000 francs au programme de Podor sans compter les 150 000 francs libérés en faveur des réfugiés.

La Mauritanie

Population: 1.83 million
Superficie: 1 030 700 km²
Capitale: Nquakchott
Régime politique: République islamique
Langue officielle: française (+ arabe, ouolof, peul, soninke, hassanyia)
Religion: musulmane
Croissance annuelle: 2,1%
Mortalité infantile: 127‰
Analphabétisme: 82,6%
Population urbaine: 34,6%
PNB: 450 \$
Dette extérieure: 1 327 mio \$ (1986)
Agriculture: pêche, élevage
Matières premières: cuivre, fer.

Le Sénégal

Population: 6,4 millions
Superficie: 196 000 km²
Capitale: Dakar
Régime politique: République depuis 1960
Langue officielle: française
Religions: musulmans 91%, catholiques 5,6%, animistes 3,2%, protestants 0,1%
Espérance de vie: 46 ans
Mortalité infantile: 138‰
Taux d'alphabétisation des adultes: 10%
Population urbaine: 42%
Agriculture: mil, maïs, riz, sorgho, arachides, élevage.

L'Entraide protestante suisse

L'EPER c'est: l'œuvre d'entraide officielle de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) qui s'occupe d'entraide aux Eglises d'Europe latine et de l'Est, de développement, d'aide en cas de catastrophes, des réfugiés, des bourses d'études et de parrainage. Elle dispose d'un vaste réseau de partenaires qui agissent partout dans le monde selon l'Évangile, «pour que vive l'espérance».

Pain pour le prochain

Organe des Eglises protestantes suisses, Pain pour le prochain - informe le public suisse sur les problèmes de développement - collecte des fonds avec l'Action de Carême des catholiques pour financer leurs 600 projets dans le monde et en Suisse, dont certains de l'EPER - agit auprès des autorités civiles et du «business suisse» pour qu'ils repensent les structures économiques mondiales: aujourd'hui, le Nord reçoit trois fois plus d'argent du Sud qu'il n'en investit.

5e Course et Marche populaire contre la faim

en faveur du projet de développement de l'EPER au Sénégal
LA CHAUX-DE-FONDS
samedi 22 septembre

Distances de 5 et 15 km
Catégories Juniors, Dames, Elite et Vétérans
Départ à 14 h, au Gymnase cantonal

Course pour écoliers
2 km (8 à 11 ans)
Départ à 14h10, au Gymnase cantonal

Marche de 5 km
Ouverte à tous
Départ à 14 h 15, au Gymnase cantonal
Dossards: remis sur la ligne de départ dès midi.
Inscriptions: sur place dès 12 h ou par bulletin de versement
Renseignements: M. Marc Morier, Recorne 16, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 01 68 (aux heures des repas)

Pour l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons un

PROFESSEUR-ANIMATEUR

pour l'enseignement du

FRANCAIS

à des débutants en journée, soit le matin, soit l'après-midi

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leur offre détaillée au Responsable des écoles et des enseignants, Ecole-club Migros Neuchâtel-Fribourg, rue du Musée 3, 2001 Neuchâtel

école-club migros

28-00092

JUMBO
BRICO-BATI-CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

JUMBO BRICO-BATI-CENTRE, une chaîne de 33 succursales, recherche

vendeur

polyvalent pour rayons bois et outillage

caissière auxiliaire

25 heures à 30 heures par semaine

Si l'un des postes à repouvoir vous intéresse, n'hésitez pas à contacter M. Dainotti, gérant, au No de téléphone 039/26 90 51

28-012420

JUMBO: LE PRO DU BRICO!

Fabrique de cadrans cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien

Lieu de travail: La Chaux-de-Fonds.

La connaissance du produit serait souhaitable.

Conditions de travail d'une entreprise moderne.

Etranger: permis C.

Ecrire sous chiffres 28-950544 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Par suite de modification de rayons et pour compléter notre équipe de vente, nous cherchons

vendeuses qualifiées

pour tous les après-midi.

Très bon salaire.

Pour tous renseignements et rendez-vous, téléphonez au 039/23 25 01, et demandez M. Marc Bloch, directeur.

printemps

Pour vous, le meilleur.

28-012600

CAPSA

ASSORTIMENTS POUR BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

Nous terminons la construction de notre nouvelle usine de décolletage et cherchons:

● **un agent de planning, gérant de produit en visserie**

(emploi technico-commercial, connaissance du décolletage indispensable)

Nous offrons d'excellentes conditions de travail dans un environnement moderne, très bon salaire et toutes les meilleures prestations.

Possibilité de procurer logement confortable à La Neuveville.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée à la direction de l'entreprise ou de téléphoner pendant les heures de bureau.

CAMILLE PIQUERET S.A.
2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE
TÉL. 038 51 32 32-33



FREIBURGHaus
LE PRO DU PNEU

CAFÉTÉRIA LE REP'AIR

cherche pour tout de suite

une sommelière

ayant de l'initiative.

Congé samedi et dimanche.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au 039/28 67 33, Collège 68, La Chaux-de-Fonds.

28-012352

Votre avenir nous passionne

Notre mandat, une société très renommée dans la fabrication de produits toutes gammes recherche pour compléter ses effectifs

un horloger complet pour le SAV

expérimenté sur les montres compliquées (montres à sonnerie, quantième perpétuel, etc.).

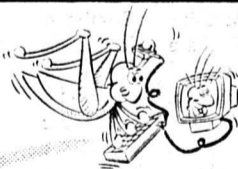
Pour plus d'informations, veuillez contacter M. G. Forino.

91-584

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

OSEZ



Mandatés par une entreprise mécanique de La Chaux-de-Fonds, nous sommes à la recherche

d'un chef d'atelier

qui aura pour tâche de seconder le chef d'entreprise.

Nous demandons:

- mécanicien de précision ou étampes CFC;
- bonnes connaissances en programmation CNC;
- organisation du travail et respect des délais;
- relations techniques avec les clients.

Nous offrons:

- poste à responsabilités;
- autonomie dans la gestion de l'atelier;
- ambiance de travail dynamique;
- parc de machines modernes;
- salaire à la mesure des responsabilités.

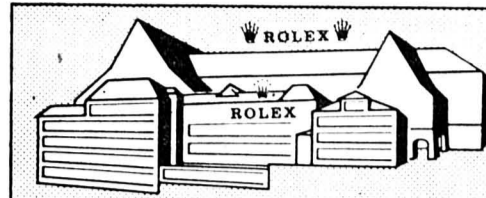
Patrice Blaser attend votre dossier complet ou votre appel afin de pouvoir vous présenter ce poste plus en détail.

28-012610

idealjob 23 63 83
Conseils en personnel

31, av. Léopold-Robert (Tour du Casino) 2300 La Chaux-de-Fonds Neuchâtel 039/25 13 16

L'annonce, reflet vivant du marché



ROLEX
BIENNE

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un électricien

Nous souhaitons: - personne en possession d'un CFC;
- capable de s'intégrer à notre équipe ENTRETIEN.

Nous offrons: - place stable;
- traitement selon qualification;
- horaire libre et vacances à la carte.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service avec curriculum vitae au service du personnel de la:

Manufacture des montres Rolex SA
La Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne
☎ 032/22 26 11

28-002269

UCAR BATTERIES

RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.

Nous sommes à la recherche, pour notre usine de piles alcalines située à La Chaux-de-Fonds de

mécaniciens de précision

pour l'amélioration de nos équipements et travaux d'installation. Ainsi que de

mécaniciens autos/ sur machines agricoles ou autres

pour travaux d'entretien et de dépannage de nos lignes de production. Ces postes sont en horaire d'équipes (6 heures à 14 h 30 et 14 h 30 à 23 heures), avec alternance d'une semaine à l'autre.

Activités:

- recherche de pannes dans les domaines mécanique, pneumatique, montage et ajustage de tous les types d'éléments;
- analyses et propositions d'améliorations, entretien préventif et participation à l'installation de nouveaux équipements;
- maîtrise des procédés d'usinage sur machines conventionnelles.

Profil requis:

- CFC ou équivalent;
- formation de base dans la mécanique générale de machines;
- expérience ou goût pour le dépannage et l'entretien;
- qualité du travail;
- esprit d'analyse et ouverture aux différentes technologies;
- avoir de l'expérience dans l'ajustement et le réglage de machines automatiques.

Nous offrons:

- de réelles possibilités de perfectionnement, des domaines d'activités vastes et très variés, une formation spécifique, un élargissement de la profession de mécanicien pour personnes compétentes;
- une ambiance et un cadre de travail agréables;
- une place stable avec de bonnes possibilités d'avancement;
- d'excellentes prestations sociales et des conditions salariales intéressantes;
- la sécurité de l'emploi.

Nous sommes à la recherche de personnes désirant faire carrière dans notre entreprise.

Pour un rendez-vous ou de plus amples renseignements, nous vous prions de bien vouloir nous téléphoner au 039/25 11 01, interne 73.

91-570

RALSTON ENERGY SYSTEMS S.A.

43, rue Louis-Joseph-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds

UCAR BATTERIES

COURS D'ASTROLOGIE

Débutants - Moyens - Avancés
Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Société d'astrologie neuchâtoise

☎ 024/22 08 36 - 039/28 70 38

28-126591

A louer centre ville
La Chaux-de-Fonds
magnifique appartement
plein sud, 3 pièces (104 m²), terrasse, cave, chambre haute...

Offre exceptionnelle à Morteau
Vous désirez acheter un appartement en France... La Résidence Saint-Michel à Morteau vous offre des
3 et 4 pièces
(de 80 à 107 m² + duplex) à partir de Sfr. 150 000.-.

A louer au Locle:
surface d'environ 120 m²
à usage de bureau ou petit atelier.
Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:
A.S.M. - Active Sales & Marketing

EXCEPTIONNEL
Nous vendons à La Chaux-de-Fonds
appartement 3 pièces
Rue Numa-Droz. Financement: 10% fonds propres, mensuel: Fr. 760.- + charges

A louer pour le 31 décembre 1990 à La Chaux-de-Fonds, rue du Progrès 99
appartement de 3 pièces
confort, à couple pouvant assumer le service de conciergerie à temps partiel de l'immeuble de 24 appartements...

offres d'emploi

The Churchill Pub
Jardinière 43 - La Chaux-de-Fonds
cherche pour tout de suite ou pour date à convenir:
UNE BARMAID
sachant travailler de manière indépendante.

Au plus vite, nous cherchons
un peintre en bâtiment CFC
un aide peintre
avec expérience
pour diverses missions à La Chaux-de-Fonds.

Mandatés par notre client, nous recherchons
l'ingénieur en électronique
parfaitement bilingue français-allemand qui viendrait renforcer son équipe.

Un coup de fil, c'est si facile
Nous cherchons
un ferblantier CFC ou aide ferblantier
avec expérience.

L'annonce, reflet vivant du marché

divers

L'avenir en face
Les personnes suivantes vous recommandent de voter OUI aux nouveaux bâtiments universitaires du Mail
Présidents: Rolf GRABER, président du groupe libéral-ppn du Grand Conseil, Le Locle; Pierre INGOLD, président du groupe socialiste du Grand Conseil, Colombier...

87-1113

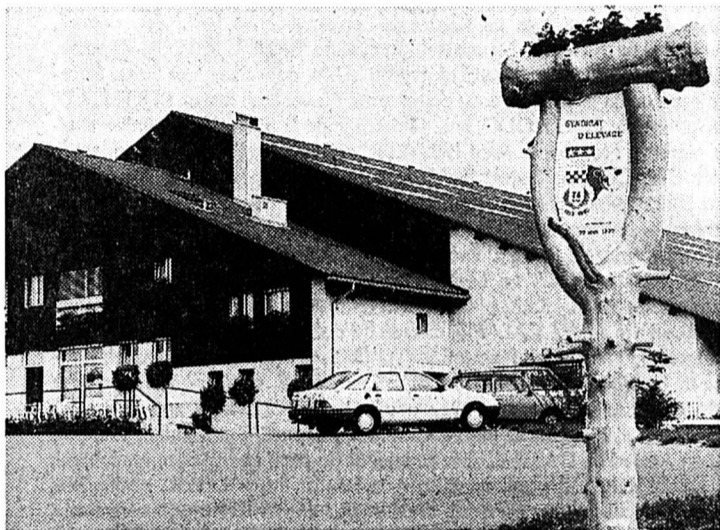
Resp. François Reber

Université: OUI

Les 75 ans de la Pie rouge

Samedi 22 septembre, une grande fête pour marquer l'anniversaire du Syndicat d'élevage de La Chaux-de-Fonds

Il y a cent ans, le 22 juillet 1890, se fondait la Fédération suisse d'élevage de la Pie rouge. Vingt-cinq ans plus tard, le 25 mars 1915, trente-cinq éleveurs se réunissaient en assemblée constitutive et signaient les premiers statuts du nouveau Syndicat d'élevage de La Chaux-de-Fonds et environs de la race tachetée rouge et blanche. Pour marquer ces trois-quarts de siècle d'existence, une plaquette (dont nous reprenons de nombreux passages) éditée à cette occasion relate les principaux événements marquant la vie du syndicat. Et puis, samedi 22 septembre prochain, au Manège Finger de la Charrière, aura lieu une journée de commémoration, bien paysanne, avec une exposition des meilleurs sujets de la région. Quarante-sept éleveurs présenteront plus de 200 vaches et génisses.



Au Manège Finger, tout est prêt pour la fête où les participants seront accueillis par la sculpture de bois d'Edgar Saisselin de La Barigue sur le Crêt-du-Loche. (Gerber)

Dès sa création, le nouveau syndicat demanda rapidement son adhésion à la Fédération suisse d'élevage de la Pie rouge et suivit ses directives. Un registre généalogique fut créé, de même qu'une Commission d'experts chargée d'examiner et d'admettre les animaux entrant dans ledit registre. Son travail dura quelques années, mais dès 1918, elle fut remplacée par une Commission d'experts nommée par le Conseil d'Etat neuchâtelois.

PREMIER CONCOURS

Le premier concours du Syndicat eut lieu le 16 septembre 1918 sur le champs de foire de la place de l'Ours à la rue Fritz-Courvoisier. Cent seize bêtes y participèrent. On en prima six pour la première classe, 69 pour la deuxième et 41 pour la 3e classe.

Si au départ les concours se disputaient en automne, toujours sur le même emplacement, il fallut, dès 1939, prévoir un second emplacement, au Crêt-du-Loche. Dès 1945, on créa encore d'autres emplacements au Va-

lanvron, à Boinod et aux Planchettes, pour pouvoir dès le début des années soixante, expertiser chaque automne, quelque six cents bêtes.

L'un des buts premiers du Syndicat d'élevage de La Chaux-de-Fonds était l'achat et la garde de taureaux de bonne qualité. Ainsi, en 1915 déjà, il présenta son premier taureau, Adonis, 2 ans et 7 mois et un taurillon de première classe, âgé de dix mois. Si le rôle du taureau pour l'amélioration du bétail était jugé primordial, il était difficile de choisir un taureau de qualité. Au fil des ans, le syndicat fut toujours propriétaire d'au moins un taureau, parfois deux ou trois, répartis aux Bulles, au Valanvron, à La Joux-Perret, à Boinod et au Crêt-du-Loche.

CRÉATION DU CONTRÔLE LAITIÈRE

C'est en 1923 que la Fédération suisse d'élevage de la race Pie rouge créa le contrôle laitier. Tous les deux mois, un contrô-

leur nommé par la fédération effectuait les pesées et prélevait les échantillons aux fins d'analyse de la matière grasse. Pour améliorer ce contrôle, on créa en 1954 un Groupement de contrôle laitier intégral, le premier du genre en Suisse. C'est alors qu'un contrôleur à plein temps fut engagé. En 1955, la Fédération suisse introduisit le contrôle laitier mensuel pour les vaches inscrites au Herdbook et, en 1958, avec l'entrée en vigueur de l'Ordonnance fédérale sur l'élevage du bétail, on rendit obligatoire ce contrôle à l'ensemble du troupeau suisse, contrôle dès lors appliqué à toutes les exploitations membres du syndicat.

Cependant, l'amélioration de la production imposait de réaliser les testage des taureaux par la descendance. A cette fin, on acheta un taureau et rapidement on constata que par la monte naturelle, le nombre de filles était insuffisant. D'où la nécessité de recourir à l'insémination artificielle. Pour réaliser cette nouvelle étape, les groupements de La Chaux-de-Fonds et du Locle fondèrent le Syndicat de testage en 1959. Cependant, la pratique de l'insémination artificielle nécessitait l'obtention d'une concession de la Division fédérale de l'agriculture. Après de nombreuses démarches, l'autorisation était accordée. L'étable et les locaux nécessaires à l'exploitation d'un centre d'insémination artificielle étaient trouvés au Crêt-du-Loche. On fit ainsi l'acquisition de deux taureaux de quinze mois, Rodéo et Mignon.

L'INSÉMINATION ARTIFICIELLE

En 1961, on attribua la concession pour l'insémination artificielle à la Fédération suisse. Et celle-ci reprenait le centre du Crêt-du-Loche jusqu'en 1963, année où le centre de Pierre-à-Bot ouvrait ses portes.

Après avoir fêté son cinquantième en 1965, le Syndicat d'élevage de La Chaux-de-Fonds prit un nouveau départ. L'activité déployée durant cinquante ans avait porté ses fruits et le bilan était positif. Le syndicat venait de faire œuvre de pionnier en matière de contrôle laitier et de testage des taureaux.

Désormais, les éleveurs vont disposer de moyens nouveaux pour effectuer l'amélioration de la race. L'effectif des membres va bientôt dépasser 200 éleveurs et plus de 2000 vaches inscrites au Herdbook.



La photo-famille des responsables de ce 75e anniversaire.

(Gerber)

La guerre des vaches

Dans la remarquable plaquette éditée à l'occasion de cet anniversaire, les auteurs laissent une place importante à ce qu'on a appelé: «La guerre des vaches». Relevons cette histoire qui fit grand bruit dans tout le pays et plus particulièrement en Suisse romande.

«Un ciel bleu cache l'orage qui se prépare et la tempête va secouer l'élevage suisse. Au printemps 1966, la presse relate la prise en flagrant délit de contrebande de veaux et l'arrestation de quatre agriculteurs vaudois à la frontière française. La guerre des vaches est partie.»

par Raymond DERUNS

«Cette importation clandestine de veaux de race frisonne depuis la France n'était que le prélude à toute une série d'entrées illégales de veaux, puis de vaches, frisonnes et montbéliardes. Ces faits entraînent l'organisation d'une grande réunion et d'un débat contradictoire au Palais de Beaulieu à Lausanne.

«La presse, la radio, la TV, la politique et les députés s'excitent sur l'affaire. Les vaches tenaient la vedette. Celles de France, noires ou rouges avaient la cote... Et quelle avalanche de chiffres: rendement par jour, par an; moyenne d'étables, de races; nombre de vaches contrôlées, inscrites au Herdbook; nombre d'inséminations, de taureaux au testage ou testés... et combien d'autres encore.

«Tout ce branle-bas aboutit d'abord à une polémique stérile et à une division des éleveurs; à des amendes salées pour les contrebandiers.

«Enfin, les autorités acceptèrent d'entrer en matière et d'assouplir leur politique. Il est bien évident que le recours à l'importation d'animaux sur pied ne pouvait entrer en considération en raison des risques sanitaires et économiques encourus. Par contre, l'importation de semences de taureaux testés à l'étranger ne présentait pratiquement pas de risques importants. Pour la race tachetée rouge et blanche, l'importation de semence en provenance de France (race montbéliarde), d'Allemagne et d'Autriche (tachetée rouge et blanche) fut autorisée. De leur côté, les éleveurs de la race noire et blanche

pouvaient importer de la semence de taureaux de la race Holstein frisonne.

«Dans cette ligne, la Fédération des sélectionneurs de bétail bovin, créée par les éleveurs promontbéliards, fut reconnue au titre de Fédération d'élevage par la Confédération.»

140 MEMBRES

A la fin du mois de décembre 1989, l'effectif des membres du Syndicat d'élevage de La Chaux-de-Fonds de la race tachetée rouge et blanche s'établit ainsi: 140 membres dont 104 sont possesseurs de bétail. 2190 femelles et 28 taureaux sont inscrits aux registres généalogiques, ce qui place le Syndicat chaux-de-fonnier en tête de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la tachetée rouge et blanche. RD

Samedi au Manège Finger

8 h Arrivée du bétail.

9 h Classement du bétail en 7 catégories, effectué par les experts des fédérations voisines du Jura, du Jura bernois, de Fribourg, de Vaud et de Neuchâtel.

11 h Vin d'honneur offert par les autorités de La Chaux-de-Fonds et par l'Etat de Neuchâtel.

Chœur des femmes paysannes chaux-de-fonnières.

Divertissement musical par la famille Parel du Valanvron.

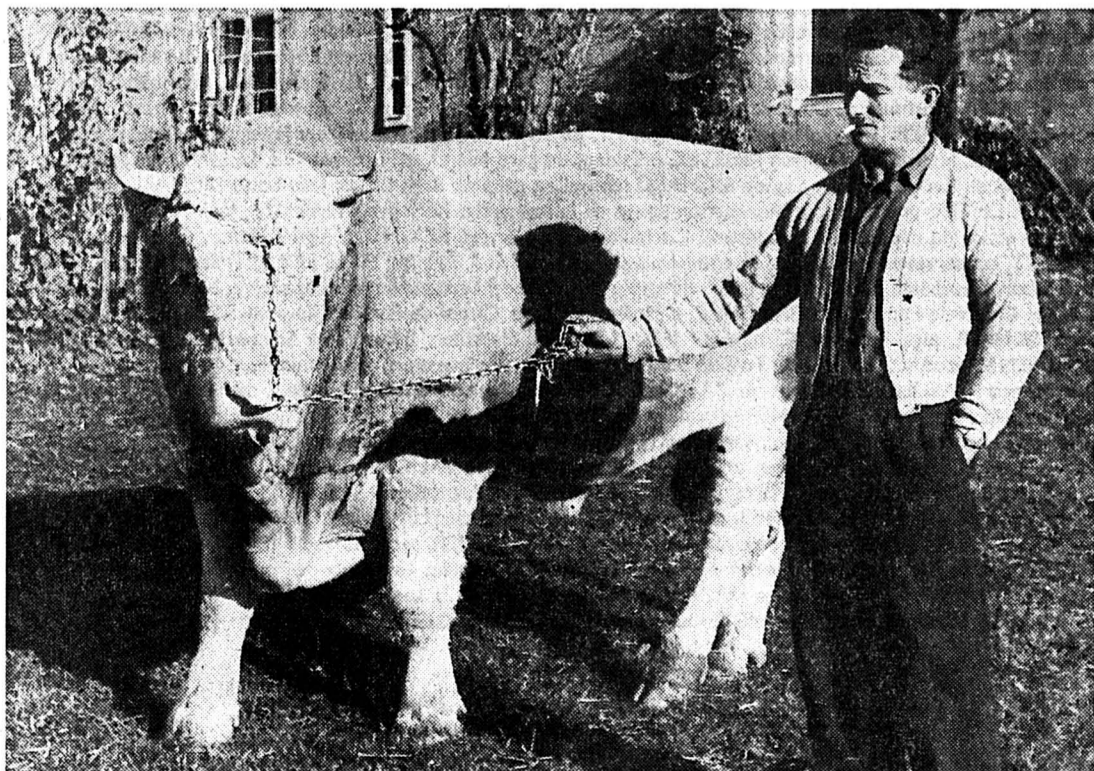
Jodler-Club de La Ferrière.

12 h Repas et discours officiels.

14 h Présentation des meilleurs sujets de chaque catégorie et tirage de la loterie dotée d'un veau comme premier prix.

16 h Résultats des élections de miss du 75e anniversaire et de miss génisse (élues par le public), de la meilleure vache et de miss pis (élues par les experts).

20 h Remise des cloches à chaque éleveur ayant présenté son meilleur sujet, suivi d'un bal conduit par l'Immerthaller Sextett de La Ferrière.



Rodéo, le taureau de quinze mois appartenant au syndicat en 1959.

Les responsables

Les anciens présidents: Arnold Beek, de 1915 à 1933. Charles Ummel, de 1933 à 1953. Jacques Béguin, de 1953 à 1979. Henri-Louis Matthey, dès 1979.

Les secrétaires des registres préposés à la pose des MM et au tatouage: Albert Rais, de 1915 à 1933. Charles Kaufmann, de 1933 à 1974. Fritz Zahnd, de 1974 à 1984. Josiane Zahnd, dès 1984, comme secrétaire et Jean-Pierre Zahnd, préposé au tatouage des veaux.



19.9.1990

JUMBO

Hypermarchés
Brico-Bâti-Centres

**SKIEZ AVEC
JUMBO!**



**DE NOUVEAU
SKIS DE MARQUE
A PRIX
AVANTAGEUX!**

Economisez

**120.-
jusqu'à**

270.-

Marque		Prix JUMBO normal	MAINTENANT	VOTRE ECONOMIE
ATOMIC	Vitronic	329.-	179.-	150.-
ATOMIC	Sport Racing	299.-	149.-	150.-
BLIZZARD	Fashion Light	269.-	149.-	120.-
BLIZZARD	Thermo V19	449.-	199.-	250.-
FISCHER	Pro-Tec Gamma	399.-	179.-	220.-
FISCHER	Pro-Tec Ultra	399.-	179.-	220.-
HEAD	Laser	359.-	159.-	200.-
HEAD	Supra	269.-	149.-	120.-
KÄSTLE	SLC Equipe	359.-	159.-	200.-
KÄSTLE	GS Sport	519.-	249.-	270.-
ROSSIGNOL	Sport RS	329.-	179.-	150.-
ROSSIGNOL	RS Comp	329.-	179.-	150.-

JUMBO vous offre non seulement des super prix de vente, mais aussi un excellent service après-vente dans des ateliers modernes.

02-002200



JUMBO
Hypermarchées

DIETLIKON, HEIMBERG,
LA CHAUX-DE-FONDS,
LUGANO, SCHÖNBÜHL,
VERNIER, VILLARS.



JUMBO
Brico-Bâti-Centres

ARBON, BACHENBÜLACH, BADEN, CONTHEY, DELÉMONT,
EMMEN, FRAUENFELD, GRANCIA,
BRICO-LA CHAUX-DE-FONDS, OFTRINGEN, SAN ANTONINO,
SCHÄNIS, SOLOTHURN, YVERDON, ZÜRICH.